

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

1873.

L'ECHO

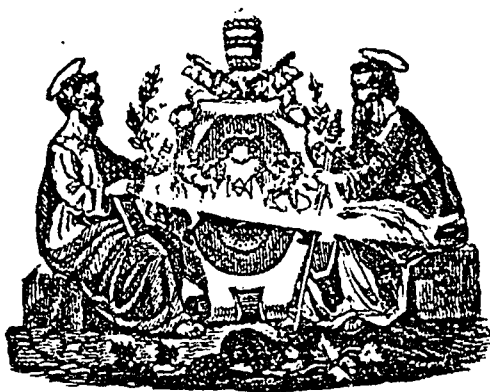
DU

ET DE LECTURE PAROISSIAL

DE

MONTREAL

QUINZIÈME ANNÉE.



Montreal :
LA BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE, 327 RUE NOTRE-DAME.

1873

Inondations de la Garonne en France.—
 — Les premiers secours..... 917
 — Honneurs rendus aux morts..... 918
 — Souscriptions honorables..... 920
 — Le Maréchal de MacMahon..... 920
 — Drame émouvant..... 921
 — Les Elèves du Grand Séminaire..... 923
 — Les Carmes Déchaussés..... 925
 — Quelques épisodes touchants..... 927
 — Court extrait d'une lettre de l'Archevêque de Toulouse..... 930

L.

La Salle, le vén. abbé J. B. de la, et les petites Ecoles...... 418-481
 — Décret de Béatification du vén. J. B..... 872
La Salette.—La Reine de France..... 623
 — Un pèlerin de la Salette..... 625
 — Apparition de la Ste. Vierge à Maximin et à Mélanie..... 641
 — Paroles de la Ste. Vierge..... 642
 — Comment ne pas croire à cette apparition..... 648
 — Les saints lieux de France, la Salette, Lourdes, Pontmain..... 657
 — Le Convent, l'église, le cimetière..... 660
 — Poésie. Une branche du Rumex..... 666
 — Les larmes d'une Mère..... 667
 — Les secrets des Bergers..... 671
Libéralisme, le, et les Comités Catholiques de l'Allemagne...... 670
Lettre encyclique de Pie IX promulguant le Jubilé général pour l'année 1875...... 932
Lettre Pastorale des Evêques de la Province de Québec.—Pouvoirs de l'Eglise..... 881
 — Constitution de l'Eglise..... 882
 — Le libéralisme catholique..... 883
 — La politique catholique..... 884
 — Le rôle du Clergé dans la politique..... 885
 — La presse et ses devoirs..... 888
 — Du serment..... 889
 — De la Sépulture Ecclésiastique..... 890
L'Evesque, prêtre S.S., discours prononcé pour la fête de la St. Jean Baptiste, 1875...... 940
Locomotive dans le Far West, Poésie...... 417
Luxe, étude sur le...... 546
 — Bref de Pie IX sur le..... 549

M.

Massy, ancien préfet de Tarbes...... 63
Mois de Marie, études sur l'Ave Maria...... 275-351
 — A N. D. de Montréal, Bannière et Cœur envoyés à N. D. de Lourdes..... 476

N.

Notre-Dame de Lourdes......
 — Pèlerinage de 1100 hommes Vendéens..... 18
 — Séjour et communion des 1100 hommes..... 24
 — Le retour..... 29
 — Deux Guérisons..... 30
 — Discours de M. l'abbé Dalin..... 93
 — Cantiques des Vendéens à N. D. de Lourdes..... 99
 — Mgr. Taschereau à Lourdes..... 171
 — Allocution de l'Evêque de Tarbes..... 279
 — Erection de l'Archiconfrérie de N. D. de Lourdes..... 391
 — Grand pèlerinage de Chartres..... 557
 — Un chant de mariage—Lourdes, poésie..... 719
 — Voyage d'un croyant—La Grotte..... 750
 — Va boire et te laver à cette fontaine..... 751

Notre-Dame de Lourdes—Bernadette...... 756
 — Les dix-huit apparitions..... 762
 — L'Immaculée-Conception et l'Infirmité..... 801
 — Les Miracles..... 806
 — Le poème de Bernadette..... 813
 — 1er chant, la vision: 2me chant, L'Ideal, 3ème chant, L'Immaculée-Conception..... 816
 — Bernadette et Mgr. de Mérode, et le nonce Mgr. Chigi..... 818
Guérisons.—Acquier—Victorine de Rodez. Bruneau, Aurélie.—Sourde-Muette..... 171
 Caillaud, D'Aigenay..... 31
 Casgrain, M. l'abbé H. R.; de Québec..... 388
 Druon, Sophie, de Lille..... 176
 Gauthier, Clémence, du Var..... 798
 Gilbert, Louise..... 389
 Lambertonie la baronne de..... 878
 Morin Marie, de Villeneuve de Berg..... 556
 Moser, Anne Marie, de la Lorraine..... 286
 Patyn, Philomène de Fourcoing..... 180
 Renaux, Josephine, de Roubaix.....
 Robe, Marguerite de Queyrcq..... 555
 Simonneau, Philomène, de la Vendée..... 282
 Sœur Emilie Burchard, Supérieure, à Corington..... 287
 Renaud, Charles de Mormaison..... 30
 Sœur Thérèse Joseph..... 880
Notre Dame de Montréal, Neuvaine par Mgr. Rapp...... 317
 — Mois de Marie—Bannière pour N. D. de Lourdes..... 476
 Indulgence attaché à la Statue donnée par Pie IX..... 307
 Mgr Roncetti, aبلغat de Pie IX, à..... 956
Nécrologies.—Beaudry, épouse de Louis, née Deséry..... 149
 — Cartier, Sir G. E. Baronet, ses funérailles..... 433
 — Eloge funèbre prononcé à Québec par M. Ant. Racine, V. G..... 441
 — Cassidy, Francis, Maire de Montréal..... 475
 — Les derniers moments de Sir G. E. Cartier..... 448
 — Laverrière, C. H., du Sémin. de Québec..... 240
 — Rattuzzi..... 638
 — Rottier J., Honoré, curé de St. Joseph de Levy..... 144
 — Truteau, A. F. vic. gén. de Montréal..... 142
 — Villeneuve Léon, prêtre de St. Sulpice..... 397
 — Walsh Robert, professeur au Sémin. de Nicolet..... 145
Nouvelles.—Mlle. Germont et M. Florentin, ou un cœur pur (suite) voir 1872
 CHAPITRE XI..... 32
 CHAPITRE XII..... 45
 CHAPITRE XIII..... 109
 CHAPITRE XIV..... 119
 CHAPITRE XV..... 130
La Tour Blanche, l'explication...... 185
 — Le Chemin du Crime..... 193
 — Le Docteur Vargat fait sa première apparition..... 200
 — Un marché est un marché..... 254
 — Le coup de feu..... 334
 — Dans la chambre du mort..... 343
 — La lecture du Testament..... 450
 — Et de trois..... 506
 — De l'audace, peut-être trop..... 577
 — L'héritière de la Tour-B..... 708-770
 — Derrière la Scène..... 827
 — Suites de l'incendie du Théâtre..... 947
 — Mort de Vargat..... 949

La Tour Blanche—Mort du Duc et de la Duchesse de Fiamanville—Disparition de Rivolat.....	950
— Le baron de Romilly à la.....	953
— Mariage de Raouly de Romilly avec sa cousine Béatrice.....	954

P.

Pape.—Est le Docteur infailible de l'Eglise.....	268
— La foi au,—Triomphe de l'Eglise.....	237
Paray-le-Monial, pèlerinage à.....	573
— Consécration au Sacré-Cœur.....	574
— Description du couvent de la Visitation.....	632
— Souvenir de.....	636
Patrie, amour de la, discours de Mgr. Freppel.....	22
Pétrole, historique du.....	668-721
Picquet.—Prêtre S.S., missionnaire au Canada, vie.....	848
Pie IX.—Au 1er de l'an.....	64
— Allocution aux Cardinaux, 23 Dec. 1872.....	64
— Réception des anciens employés des Ministres et adresse du.....	69
— Réception des élèves américains.....	71
— De 700 officiers de son armée.....	72
— Réponse du.....	73
— Réponse à l'adresse du docteur Ubaal.....	102
— Auler de l'an.....	104
— Réponse aux curés de Rome.....	105
— Réception de 200 enfants des deux sexes.....	107
— Adresse de Mgr. Lafêche au nom des Zouaves Canadiens à.....	150
— Traits de la générosité de.....	151
— Echange de présents entre le Sultan et.....	152
— Députation Napolitaine à.....	154
— Réflexions d'un journal de Florence sur la statue donnée à M. Rousselot par.....	304-306
— Députation d'institutrices à.....	315
— Protestations des députés des nations catholiques, contre la suppression des ordres religieux.....	316
—Son altesse Impériale le Grand duc Wladimir de Russie et.....	396
— Lettre encyclique aux Arméniens.....	522
— Bref sur le luxe.....	551
— Anecdote charmante sur.....	553
— Acquéreurs des biens ecclé. enlevés à l'Eglise de Rome excommuniés.....	562
— Pourquoi la bonne santé et conservation de.....	564
— Fête des apôtres St. Pierre et St. Paul, à Rome.....	565
— Adresse aux divers Ordres de la Prélature.....	566
— Adresse à de jeunes filles.....	568
— M. Fiscat, auteur de la France pontificale, et.....	568

Pie IX.—Adresse des représentants des Comités Catholiques de France à.....	681
— Bref en réponse à cette adresse.....	683
— Réponse à l'adresse des comités de secours pour les nouveau-nés.....	684
— Lettres de l'Empereur Guillaume et de Pie IX.....	874
Poésies.—Cantiques des Vendées à N.D. de Lourdes.....	99
— Dieu Seul.....	472
— Ballade à M l'abbé A.N.....	475
— La chanson du Pèlerin, en Wagon.....	478
— La France à N.D. de Lourdes.....	474
— Récit du don de la statue donnée à M. Rousselot par Pie IX.....	306
— Romance sur les aveugles.....	310
— Petite pièce chantée par une petite aveugle.....	813
— La première fleur du printemps offerte à Marie.....	397
— A ma mère, sur une tresse blonde.....	415
— La Locomotive dans le Far-West.....	417
— Petite poésie sur une branche de rumex à la Salette.....	666
— Petite poésie sur le mystère de la Salette.....	
— Un chant de Marie à Lourdes.....	719
— Prière à Marie pour Pie IX.....	958
— Sur Pie IX.....	961

R.

Rapp.—Mgr. prêche à N.D. la Neuvaine de St. François-Xavier.....	
— Courte notice sur Mgr.....	319
Roncetti, Monsignore, à Notre Dame de Montréal 1875.....	956
— Adresse de M. Rousselot, curé de N. D.....	956
— Réponse de Mgr. L'Ablégat.....	957
— Prières à Marie pour Pie IX (poésie).....	928
— Adresse de M. Dowd, curé de St. Patrice.....	959
— Visite de Mgr. l'Ablégat à Maria-Villa.....	960
— Belle pièce de poésie sur Pie IX par M. Martineau, prêtre de S. Sulpice.....	961
Russie, l'Impératrice de, à Rome.....	559

S.

Sacré-Cœur.—Consécration de la France au.....	574
Salette: Pèlerinage National à la.....	791
Scapulaire.....	700
Sœur Joséphine et la science agricole.....	702
Science agricole et la Sœur Joséphine.....	702
Suaire, le Saint.....	789
St. Jean Baptiste, discours prononcé par M. Lévesque, prêtre S. S., à la fête de la.....	940
— Triple témoignage de la parole, de la soumission, et du dévouement.....	941
— L'engagement de suivre la voie de nos Pères.....	

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

TROISIÈME PARTIE.

LOUIS XIV ENTREPREND LA FONDATION D'UNE COLONIE CATHOLIQUE
EN CANADA.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'année 1664 jusqu'à la fin du gouvernement de M. de Courcelles,
en 1672.

(Suite.)

CHAPITRE XI.

PERTES NOTABLES POUR LE CANADA : RAPPEL DE M. DE
COURCELLES ET DE M. TALON EN FRANCE.

I.

M. de Queylus quitte le Canada dans l'intention d'y revenir. Mort de M. Gallinier.

On a vu qu'entre autres projets formés par M. de Queylus pour le bien de la colonie, il se proposait d'établir, en faveur des sauvages invalides ou avancés en âge, un hospice à ses propres frais. Comme il fournissait, d'ailleurs, à une partie considérable de la dépense pour le soutien de Villemarie, et que ses revenus n'arrivaient pas assez tôt à son gré, peut être par suite des difficultés que ses proches ou d'autres intéressés opposaient à la générosité de son zèle, il fit des démarches, en 1670, pour en accélérer le recouvrement, et résolut enfin de passer en France. M. Talon écrivait, sur ce sujet, à Colbert, le 10 novembre de la même année : " M. l'abbé de Queylus, qui donne une forte application à aug-
" menter la colonie, aura peut-être besoin de votre autorité pour retirer
" ses revenus de France, et il espère que vous lui accorderez votre pro-
" tection partout où la justice sera pour lui. Je ne trouve pas un homme
" plus reconnaissant des grâces que vous lui faites que M. de Queylus. Il
" se traiterait de ses affaires en France, faire ses partages avec ses frères,
" assembler son bien pour l'employer en Canada... S'il a besoin de
" votre protection, il fait effort pour s'en rendre digne, et je le connais un
" sujet fort zélé pour le bien de cette colonie. Je crois qu'un peu de
" démonstration de votre bienveillance redoublerait encore ce zèle, dont j'ai
" vu de très-bonnes marques en ce que vous souhaitez le plus, l'éducation des

“ enfants sauvages qu'il procure de toutes ses forces.” M. de Queylus partit en effet pour la France dans l'automne de l'année 1671 (1), et conduisit avec lui M. d'Allet et de Galinée. Le Séminaire de Villemarie avait perdu, depuis peu, l'un de ses plus anciens membres, M. Dominique Gallinier, décédé le 19 octobre 1671, en odeur de grande vertu. Pendant quatorze ou quinze années, il s'était exposé mille fois à la mort, en secourant les colons, dans les attaques journalières que leur livraient les Iroquois, bravant les périls avec d'autant plus de résolution, qu'il ambitionnait avec plus d'ardeur le bonheur de verser son sang pour l'établissement de la colonie.

II.

M. de Queylus tombe malade et meurt à Paris, 1677.

Cependant le voyage de M. de Queylus fut moins heureux pour Villemarie qu'on ne l'avait espéré d'abord, à cause du dérangement qui survint dans sa santé, peut-être par suite des fatigues de ce dernier voyage. Se trouvant hors d'état de repasser dans la Nouvelle-France, il se retira, le 3 juin 1672, chez les Ermites du mont Valérien, près Paris, dont la Communauté était conduite par des prêtres du Séminaire. Elle avait alors pour supérieur un ancien vicaire de la paroisse de Saint-Sulpice, que M. de Queylus avait beaucoup connu autrefois, M. Pierre Coudere, qui probablement l'attira dans cette solitude par l'espérance que l'air de la campagne contribuerait à le rétablir. La santé de M. de Queylus y fut néanmoins toujours languissante, ce qui n'empêcha pas qu'on ne l'éût supérieur du mont Valérien l'année suivante, et même qu'on ne le réélût encore après son premier triomphat. Par un effet de sa générosité ordinaire, il augmenta les revenus de cette Communauté, fit construire, à ses propres frais, le grand bâtiment qu'on voyait autrefois sur cette montagne, ainsi que les stations du Calvaire qui y attiraient les pèlerins. Enfin le délabrement de sa santé lui ôtant tout espoir de retourner jamais en Canada, il profita de la présence de M. de Laval à Paris pour mettre la dernière main à une fondation qu'il avait faite autrefois en faveur des Hospitalières de Québec. Nous avons vu qu'il leur avait remis six mille livres pour former une dot de Religieuse en l'honneur du Verbe incarné. Par acte du 1er mars 1675, il régla, de concert avec M. de Laval et le P. Ragueveau, que mille livres de cette somme seraient données aux pauvres, et que le reste formerait la dot qu'il voulait fonder. Lui-même nomma, pour en jouir la première, Gabrielle Denis, sa filleule, à qui, en effet, cette fondation fut affectée, et il voulut qu'à l'avenir la Communauté des Hospitalières y nommât, avec cette clause expresse que, si après six mois expirés depuis la vacance de la place, la Communauté n'y avait pas pourvu, le Supérieur des Jésuites de Québec y nommerait lui-même de plein droit.

(1) Grandet, assez mal instruit de ce qui concerne M. de Queylus, suppose dans sa Notice qu'il partit en 1674, et fut rappelé par M. de Bretonvilliers.

La santé de M. de Queylus déperissant toujours d'avantage, surtout depuis le mois de septembre 1676, il quitta le mont Valérien, se retira d'abord à la Communauté de la paroisse de Saint-Sulpice à Paris, et de là au Séminaire, où il mourut le samedi 20 mars 1677, vers deux ou trois heures après midi. Sa perte fut vivement sentie à Villemarie, privée par là d'un de ses plus fermes soutiens ; et comme ses confrères cherchaient quelque occasion pour renvoyer sa vaisselle en France, on leur écrivit qu'il avait donné à leur maison tout ce qui pouvait lui appartenir en Canada.

III.

M. de Courcelles et M. Talon quittent le Canada.

Le départ de M. de Queylus pour la France, vers la fin de l'année 1671, fut suivi du rappel de M. de Courcelles, et de celui de M. Talon l'année suivante (*). La sagesse que celui-ci faisait paraître dans la conduite des affaires, son affabilité envers les colons dont il procurait les avantages avec tant de sollicitude, ses autres qualités personnelles, et surtout la grande autorité que le Roi lui avait donnée, lui conciliaient l'estime et la considération universelle dans la colonie, de manière à le mettre, dans l'opinion des peuples, à l'égal et même au-dessus du Gouverneur. M. de Courcelles était doué lui-même de très-belles qualités, et le P. de Charlevoix le regarde comme l'un des Gouverneurs les plus accomplis qu'ait eus la Nouvelle-France. Mais il n'eut pas toujours assez de vertu pour étouffer les ressentiments de la faiblesse humaine que lui faisait éprouver le grand crédit de M. Talon, ce qui causa entre eux quelques germes de froideur ; et, comme les suites d'un désaccord auraient pu tourner au désavantage de la colonie, ils demandèrent très-sagement l'un et l'autre leur rappel, en alléguant encore l'altération de leur santé, causée par le climat sévère du pays. M. de Courcelles, en particulier, avait beaucoup souffert de son voyage au lac Ontario ; et, dans sa lettre au ministre où il demandait son retour en France, il ajoutait que s'il avait le bonheur de recouvrer ses forces, il irait se faire tuer pour le service du Roi comme tous ses frères l'avaient déjà fait. Le 6 avril 1672, ce prince nomma M. de Frontenac pour lui succéder, et le lendemain écrivit à M. de Courcelles : “ J'ai appris, par votre lettre du 10 novembre dernier, le
 “ voyage que vous avez fait l'année passée au lac Ontario, tant pour
 “ reconnaître le pays que pour imprimer toujours dans l'esprit de toutes les
 “ nations sauvages la crainte de mes armes, afin de maintenir la paix et

* M. Talon avait été nommé sans limitation de temps, aussi bien que M. de Courcelles. Mais, au bout de trois ans, des affaires de famille qui demandaient sa présence à Paris, et quelques sujets de mécontentement qu'il avait eus en Canada, lui firent souhaiter de s'en éloigner momentanément. Le Roi, pour lui donner cette satisfaction, nomma à sa place, le 5 avril 1668, M. de Bouteroue, qu'il rappela peu après en renvoyant M. Talon en Canada.

“ le repos parmi mes sujets de la Nouvelle-France. Mais comme le
 “ mauvais état de votre santé ne vous permet pas de demeurer davantage
 “ dans ce pays, je vous fais cette lettre pour vous dire qu'étant satisfait de
 “ l'application que vous avez eue pour vous bien acquitter de l'emploi que
 “ je vous ai confié, je vous rappelle dans mon royaume.” Le 17 mai
 suivant, le Roi écrivit à M. Talon une lettre semblable : “ Les infirmités
 “ qui vous sont survenues depuis votre retour en Canada ne vous permet-
 “ tant pas d'y demeurer plus longtemps, je trouve bon que vous repassiez
 “ dans mon royaume pour que vous travaillicz au rétablissement de votre
 “ santé, et je serai bien aise de vous donner, en toute occasion, des mar-
 “ ques de la satisfaction que j'ai de votre application et des services que
 “ vous m'avez rendus dans l'emploi que je vous ai confié.” Enfin le mois
 suivant, Colbert écrivait de son côté à M. Talon : “ Comme vous reve-
 “ nez l'un et l'autre en France, les petites difficultés qui sont arrivées
 “ entre M. de Courcelles et vous n'auront point de suites.

IV.

Témoignage avantageux rendu aux colons de Villemarie par M. de Courcelles.

Avant son départ, M. de Courcelles écrivit à M. Dollier de Casson, Supérieur du Séminaire de Villemarie, en remplacement de M. de Queylus, une lettre d'adieu (1), et pour témoigner aux autres Ecclésiastiques de cette maison ses sentiments d'affection, il adressa à l'un d'eux, M. Perrot, une autre lettre conçue en ces termes “ M. le comte de Frontenac, que
 “ le Roi a pourvu de ce gouvernement, étant arrivé (2), et ayant eu mon
 “ congé de la Cour pour m'en retourner, je suis bien aise, avant de
 “ m'embarquer, de vous écrire cette lettre, tant à cause de l'inclination
 “ que j'ai pour vous et pour tous vos messieurs, que de la fidélité du ser-
 “ vice du Roi que j'ai toujours reconnue en vous et dont je veux vous
 “ témoigner ma reconnaissance. Je vous prie aussi de faire connaître à

(1) “ Si j'ai quelque peine en quittant le Canada, disait le Gouverneur, c'est de m'éloi-
 “ gner de vous autres, Messieurs, et de Montréal, où j'espérais toujours de vous rendre quel-
 “ que service, me trouvant dans votre voisinage; et si je ne l'ai pas fait, ce n'est pas manque
 “ de bonne volonté; elle continuera toujours en quelque lieu que je puisse être. Si l'occasion
 “ s'en présentait, je l'embrasserais avec bien de la joie, et c'est ce dont je vous prie, Mon-
 “ sieur, d'être bien persuadé. Nous espérons partir dimanche au matin, sans faute; voilà
 “ la dern'ère que vous recevrez de moi en ce pays; je la termine en vous embrassant d'aussi
 “ bon cœur que je me dis votre très-humble et très-obéissant.”

(2) Louis de Buade, comte de Frontenac, avait fait ses premières armes dès l'âge de dix-
 sept ans. Après avoir exercé pendant onze ans la charge de maître de camp au régiment
 de Normandie, puis celle de maréchal de camp dans les armées du Roi, et servi en Italie, en
 Flandre et en Allemagne, il passa en Orient en 1669 pour la défense de la Foi. La ville de
 Candie étant bloquée par les Turcs depuis près de dix-huit ans, et assiégée depuis vingt-six
 mois, lorsque Louis XIV, à la sollicitation du Pape Clément IX, y envoya un secours de
 plus de six mille hommes, sous la conduite du duc de Beaufort, et M. de Frontenac fut du
 nombre de ces braves et généreux volontaires. Mais, après un siège de vingt-neuf mois,
 cette place se vit dans la nécessité de se rendre aux Ottomans par une composition hono-
 rable.

“ tous vos habitants que je leur rends la justice qui leur est due, recon-
 “ naissant qu’ils ont toujours été prêts, et des premiers, quand il s’est agi
 “ du service du Roi, et qu’ils aient à continuer comme ils ont commencé.
 “ Quand l’occasion s’en présentera, je témoignerai à MM. les ministres
 “ que Sa Majesté a dans vos quartiers de véritables et fidèles sujets : et
 “ comme je ne doute pas que les gens qui obéissent bien à leur prince ne
 “ soient des chrétiens dont les prières sont très-agréables à Dieu, conviez-
 “ les, s’il vous plaît, à le prier pour mon heureux retour en France. Je
 “ demande cette même grâce à tous vos messieurs qui ne me la refuseront
 “ pas, et à vous particulièrement, de qui j’espère toute assistance par vos
 “ bonnes prières, sur lesquelles je vous assure que je fonde mes meilleures
 “ espérances en vous disant adieu, vous priant de croire que je serai tou-
 “ jours de cœur et d’affection votre très-humble et très-dévoué.

V.

Acte mémorable de M. Talon avant son départ, 1672.

M. Talon, avant de quitter le pays, se porta à un acte bien digne de sa
 grande affection pour la colonie. Ce fut de faire publier que tous ceux
 qui auraient à réclamer des paiements, pour des travaux, pour des don-
 nées fournies, ou pour quelque autre objet que ce fût, en fissent leur
 déclaration, “ afin, dit-il, que par nous il soit pourvu à leur paiement,
 “ avant notre départ ; et pour que la présente soit connue de tous, elle
 “ sera lue, publiée et affichée partout où besoin sera.” Cet avertissement
 fut publié à Villemarie, à l’issue de la Grand-Messe paroissiale, au mois
 d’octobre 1672. Après avoir employé les derniers instants de son séjour
 en Canada à faire toutes les concessions de fiefs dont nous avons parlé
 plus haut, M. Talon partit enfin pour la France avec M. de Courcelles.
 “ Nous ne pouvons regarder sans quelque chagrin les vaisseaux qui par-
 “ tent de notre rade, lit-on dans la Relation de cette année, puisqu’ils
 “ enlèvent, en la personne de M. de Courcelles, et en celle de M. Talon,
 “ ce que nous avons de plus précieux. Éternellement, nous nous
 “ souviendrons du premier qui a si bien rangé les Iroquois à leur devoir ;
 “ et éternellement nous souhaiterons le retour du second, pour mettre la
 “ dernière main aux projets qu’il a commencé d’exécuter si avantageuse-
 “ ment pour le bien de ce pays.”

VI.

M. Talon ne revient plus en Canada, quoique son retour y soit désiré.

Ces dernières paroles sembleraient indiquer qu’on espérait que M.
 Talon serait renvoyé une troisième fois à Québec ; et peut-être la Cour
 avait-elle déjà arrêté ce dessein, si sa santé lui permettait d’aller repren-
 dre ses fonctions dans la Nouvelle-France. On aurait peine à compren-
 dre, sans cela, pourquoi la place d’Intendant resta vacante pendant trois

années consécutives, c'est-à-dire, jusqu'au mois de mai 1675. Quoique M. Talon, de retour en France, eût été fait d'abord premier valet de chambre du Roi, ensuite secrétaire du cabinet, et capitaine du château royal de Marimont, il semble que l'intention du Roi était de le renvoyer dans la colonie. Nous avons vu qu'en 1671, il lui avait fait don de la seigneurie des Islets et de ses trois bourgs, qu'il érigea en baronnie, pour le récompenser de ses services. L'année 1675, en considération des marques éclatantes de zèle et d'affection que M. Talon lui avait données en Canada, le Roi changea le nom des *Islets* en celui d'*Orsainville*, et le titre de baronnie en celui de *comté* : voulant que M. Talon et tous ses successeurs, portassent le titre de comtes d'Orsainville, et jouissent de tous les honneurs, alors attachés à cette dignité. Il déclara même, par une clause expresse, que ce comté ne pourrait jamais être réuni au domaine de la couronne, pour quelque cause que ce fût ; et que cette clause était même une condition, sans laquelle M. Talon n'aurait pas accepté cette grâce. Sans doute qu'il voulait l'attacher au Canada, par un motif d'intérêt personnel qui pût l'attirer de nouveau dans ce pays. Quoi qu'il en soit, M. Talon, qui craignait peut-être de se trouver en contact avec M. de Frontenac, ne repassa plus l'Océan, et le 5 du mois suivant, M. Duchesneau fut enfin nommé pour aller occuper sa place.

VII.

Mort de Madame de la Pelterie.

La perte que fit ainsi le Canada de M. Talon et de M. de Courcelles avait été précédée d'une autre, vivement sentie, surtout à Québec, dans la personne de madame de la Pelterie, décédée le 18 de novembre 1671. Cette vertueuse dame, retirée dans le Couvent des Ursulines de Québec, y exerça pendant dix-huit ans le modeste office de lingère, à la grande édification de cette Communauté. " L'esprit d'abaissement et d'humilité " qui régnait dans son cœur, rapporte l'auteur de la Relation de cette " année, lui rendait facile la pratique de toutes les vertus. Son plaisir était " de se voir dans les offices en apparence les plus méprisables, de laver " la vaisselle, de balayer la maison, et de rendre aux malades les derniers " services : ce qu'elle faisait avec tant de douceur, d'humilité et de " charité, qu'elle ravissait tout le monde. Elle était en possession de " prendre partout la dernière place, au chœur, au réfectoire, à la com- " munion, et aux autres assemblées de la Communauté. Ces bas senti- " ments qu'elle avait d'elle-même faisaient qu'elle parlait peu, et jamais " de soi, sinon pour se confondre et s'humilier. C'était lui faire de la " peine que de lui donner la qualité de fondatrice. Hélas ! disait-elle " alors, je ne suis qu'une pauvre misérable, qui n'ai fait qu'offenser Dieu ; " et elle le croyait ainsi, quoique devant Dieu sa conscience fût très-pure, " et que sa vie offrit un exemple continuél de vertu. Enfin, son exté-

“ rieur, quoique assez majestueux, était humble : il portait à l'amour de la
 “ modestie, au recueillement intérieur et à la dévotion.

Le 12 du mois de novembre 1671, elle fut atteinte d'une pleurésie, et le quatorzième jour de sa maladie, elle fit son testament, auquel M. Talon, qui était encore à Québec, voulut se trouver présent, tant pour honorer madame de la Pelterie, que pour autoriser ses dernières volontés. Il serait difficile d'exprimer avec quelle dévotion et quelle joie elle reçut les derniers sacrements. Le jour de sa mort, ayant demandé quel jour il était, et apprenant que c'était le mercredi : Dieu soit béni, dit-elle, ah ! que je serais heureuse de mourir aujourd'hui ! C'est un jour destiné pour honorer saint Joseph. En effet, elle entra dans l'agonie en priant Dieu, et expira doucement deux heures après, sur les huit heures du soir, âgée de soixante-huit ans. Le lendemain de sa mort, on l'inhuma dans le chœur des Ursulines, et ses obsèques furent honorées de la présence de toutes les personnes considérables de la ville et des environs.

VII.

Mort de la Mère Marie de L'Incarnation, 1672.

Six mois après, mourut la Mère Marie de l'Incarnation, sa chère compagne, et la première Supérieure de ce Monastère. L'esprit de Dieu, dont elle avait paru toute possédée, était la source de ce grand courage et de cette confiance inébranlable qui la firent passer en Canada, pour y établir un Monastère, et triompher de toutes les difficultés inséparables de l'exécution d'un tel dessein, sans exemple jusqu'alors. On remarquait en elle une douceur inaltérable envers tout le monde, et une admirable égalité d'humeur, fruit de son union intime avec Dieu, et la marque assurée d'une vertu tout extraordinaire. Quoiqu'elle eût été dix-huit ans Supérieure, à trois reprises différentes, avec une entière satisfaction de tout le monde, tant de la Communauté que du dehors, elle était la plus soumise, la plus obéissante de la maison, la plus exacte à toutes les observances, et découvrait son intérieur à sa Supérieure avec la sincérité de la plus fervente novice. Nous avons parlé de sa facilité pour apprendre les langues Algonquine et Huronne ; et on peut dire qu'elle mourut dans cet exercice de zèle, puisque sa dernière maladie se déclara lorsqu'elle avait pour écolières en ces langues trois Religieuses de France, nouvellement arrivées. Cette maladie commença le 16 de janvier, où elle prit le lit qu'elle ne quitta plus. Vers la fin de sa vie elle paraissait être comme dans une douce extase, la joie sur le front, et la vue modestement baissée, ou fixée sur son Crucifix qu'elle tenait en main. Etant à l'extrémité, elle demanda plusieurs fois qu'on lui amenât toutes les petites pensionnaires, tant Françaises que sauvages, leur donna sa bénédiction, en assurant toutes ses Sœurs qu'elle offrait continuellement à Dieu ses douleurs, sa vie et sa mort, pour la conversion et le salut

des sauvages, afin que Dieu fût connu de tous ces peuples, aimé, servi et glorifié ; et dans ces sentiments, chargée d'années et de mérites, elle quitta la terre, pour aller jouir de Dieu dans le ciel. “ La mort de ces deux illustres personnes, disait le P. Dablon, a été une affliction publique ; comme elles obligeaient tout le monde, tout le pays y a pris part, et les a regrettées. On les honorait beaucoup partout, pour leur vertu et leur sainteté ; mais elles étaient chéries et considérées particulièrement, comme celles qui avaient donné commencement à l'instruction des jeunes filles Françaises et sauvages, et qui, par ce moyen, avaient beaucoup contribué au bon établissement et au progrès de la colonie.”

IX.

Écrits de la Mère Marie de l'Incarnation.

Mais la Mère de l'Incarnation a rendu au Canada un autre genre de service, par les écrits précieux qu'elle a laissés. Ses lettres *spirituelles* sont un riche et inépuisable trésor, où les personnes intérieures peuvent puiser en assurance des maximes de conduite et de salutaires avis, dans quelque état qu'elles se trouvent. M. Emory, auteur de *l'Esprit de sainte Thérèse*, écrivait, au sujet de Marie de l'Incarnation : “ Dans la dernière retraite que j'ai faite, sa vie, ses lettres et ses méditations ont seules fourni la matière de mes oraisons et de mes lectures. C'est une Sainte, que je révère bien sincèrement, et que je mets dans mon estime à côté de sainte Thérèse.” Enfin, les lettres *historiques* de cette Religieuse forment le recueil le plus précieux, le plus fidèle, le plus instructif et le plus édifiant, sur l'histoire générale du Canada, depuis l'année 1639 jusqu'en 1672, ainsi qu'on a pu en juger par les divers extraits que nous en avons cités dans cette histoire.

X.

Mort de Mademoiselle Mance 1673.

L'année suivante, 1673, on eut à regretter la perte d'une autre âme d'élite, qui n'avait pas moins efficacement contribué à l'établissement et à la conservation de la colonie, quoique par d'autres moyens : nous parlons de mademoiselle Jeanne Mance. Venue avec une poignée d'hommes, trente et un ans auparavant, pour fonder Villemarie, après avoir partagé leurs privations et leurs périls, jusqu'à s'être trouvée à la veille d'être obligée de repasser en France avec eux : elle eut la consolation, avant de mourir, de voir la bénédiction de ses travaux, et cette même colonie composée d'environ quatorze à quinze cents personnes (1).

(1) L'année qui précéda sa mort, elle désira, pour la sûreté de sa conscience, de terminer ce qui lui restait encore à faire touchant les vingt-deux mille livres qu'en 1651 elle avait échangées pour la moitié du domaine des seigneurs. Depuis ce temps, le Séminaire et l'Hôpital avaient joui en commun et par indivis de ce domaine, qu'on n'avait pu diviser durant les troubles occasionnés par la guerre ; et d'ailleurs, plus occupés des colons que

Il est à regretter qu'on ne nous ait conservé aucun détail sur les dernières années de mademoiselle Mance, ni sur les circonstances de sa sainte mort. Tout ce que nous en savons, c'est que Dieu acheva de la sanctifier par de longues et continuelles maladies ; que cette fille admirable édifia toute la colonie par ses grandes vertus, et qu'enfin elle mourut en odeur de sainteté, le 18 juin 1673, à dix heures du soir, âgée de soixante-six à soixante-sept ans. Ses précieux restes furent aussitôt l'objet de la vénération des pieux colons, de ceux surtout qui avaient eu plus d'occasions d'admirer ses rares vertus. Cette grande servante de Dieu, n'ayant vécu que pour procurer l'établissement de la colonie de Villemarie et celui de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph, avait demandé que son corps fût inhumé dans l'église de cette maison, et son cœur placé dans celle de la paroisse : voulant ainsi que ce cœur, après sa mort, ne fut point séparé de ceux pour qui il n'avait cessé de battre, après Dieu, durant sa vie : ou plutôt elle ordonna qu'il fût placé, sous la lampe, devant le Très-Saint Sacrement, comme pour témoigner qu'elle ne cesserait d'intercéder en faveur de ses chères Montréalistes, lorsqu'elle serait devant le trône de Dieu. Ce fut la recommandation qu'elle fit verbalement à M. Souart, son exécuteur testamentaire. Le corps fut en effet inhumé dans l'église de l'Hôtel-Dieu, et son cœur, qu'on renferma dans un double vase d'étain, fut mis en dépôt, sous la lampe de la même chapelle, en attendant que l'église paroissiale, dont on n'avait posé encore que les fondements, fût élevée. Les prêtres du Séminaire, qui désiraient beaucoup enrichir l'église de la paroisse d'une si précieuse relique, se firent délivrer, par le greffier, un acte, pour constater qu'elle n'était qu'en simple dépôt dans celle de l'Hôpital. Mais la construction de l'église paroissiale ayant traîné en longueur, et le transport du cœur de mademoiselle Mance ayant d'ailleurs été différé, il arriva que ce dépôt, si cher à la piété des fidèles, fut consumé dans l'incendie qui réduisit en cendres les bâtiments de cette maison, (1).

d'eux-mêmes, les seigneurs avaient laissé tomber la grange en ruine, faute d'y faire des réparations. Comme donc la moitié de ces bâtiments appartenait à l'Hôpital, aussi bien que la moitié des terres, mademoiselle Mance voulut qu'on fit l'estimation de la somme nécessaire pour les relever ; cette somme fut évaluée à cinq mille six cent cinquante livres dont elle promit de fournir la moitié.

(1) L'inventaire de ses effets mobiliers, que nous trouvons encore au greffe de Villemarie, met comme à découvert les dévotions privées de mademoiselle Mance. Guérie miraculeusement par l'attouchement du cœur de M. Olier, ainsi qu'il a été dit, et accoutumée à l'invoquer comme un puissant protecteur, elle aimait à avoir sous les yeux un portrait de ce saint prêtre peint sur toile, ainsi qu'un autre de M. de Renty, ancien directeur de la Compagnie de Montréal. En outre, elle avait à son pieux usage trois petits volumes en parchemin contenant la vie de ce dernier ; un portrait de saint Charles Borromée, et un cachet d'argent représentant saint Joseph tenant l'Enfant Jésus par la main. Elle se servait apparemment de ce cachet pour sceller ses lettres, du moins en avait-elle apposé l'empreinte sur son testament. Mais ce qui est particulièrement regrettable, ce sont des papiers précieux pour l'histoire du pays, qui furent consumés dans le premier incendie de l'Hôpital. L'inventaire dont nous parlons fait mention entre autres de six paquets de lettres adressées à mademoiselle Mance elle-même, de vingt-quatre lettres de M. de La Dauversière, de M. de Maisonneuve,

XI.

Négociation pour l'érection du siège épiscopal de Québec, 1657, 1662, 1664.

L'année 1672, où M. de Courcelles et M. Talon quittèrent le Canada, M. de Laval passa aussi en France, et y fit un séjour de trois ans pour attendre la conclusion de l'érection définitive du Siège épiscopal de Québec, différée jusqu'alors. Depuis l'année 1657 cette affaire était toujours pendante, malgré les efforts réitérés du Roi pour la faire terminer; et nous allons exposer ici la suite de ces négociations restées inconnues jusqu'à ce jour. Nous avons dit que, le 14 décembre 1662, le Roi avait écrit de nouveau à Rome pour l'expédition des Bulles. Mais, cette affaire demeurant encore suspendue, il écrivit, le 23 juin 1664, à M. de Créquy, son ambassadeur extraordinaire, ainsi qu'au Pape lui-même pour faire de nouvelles instances. “ Le choix que
 “ Votre Sainteté a fait, lui disait-il, de la personne du sieur de Laval,
 “ Evêque de Pétrée, pour aller en qualité de Vicaire apostolique faire les
 “ fonctions épiscopales en Canada, a été suivi de beaucoup d'avantages
 “ pour cette Eglise naissante. Nous avons lieu de nous en promettre
 “ encore de plus grands succès, s'il plaît à Votre Sainteté de lui per-
 “ mettre d'y continuer les mêmes fonctions en qualité d'Evêque du lieu,
 “ en établissant pour cette fin un Siège épiscopal dans Québec; et nous
 “ espérons que Votre Sainteté y sera d'autant mieux disposée que nous
 “ avons déjà pourvu à l'entretien de l'Evêque et de ses Chanoines, en
 “ consentant à l'union perpétuelle de l'abbaye de Maubec au futur
 “ évêché. C'est pourquoi nous La supplions d'accorder à l'Evêque de
 “ Pétrée le titre d'Evêque de Québec, à notre nomination et prière, avec
 “ pouvoir de faire en cette qualité les fonctions épiscopales dans tout le
 “ Canada.” Le duc de Créquy, s'étant occupé activement de cette
 affaire, répondit au Roi quelques mois après: “ Le Pape m'a témoigné
 “ qu'il voulait faire ce que Votre Majesté souhaite au sujet de l'établis-
 “ sement du Siège épiscopal dans Québec pour tout le Canada, et m'a
 “ chargé d'en faire donner les Mémoires à la Congrégation de la Propa-
 “ gande.” Charmé de ce résultat, le Roi répondit à son ambassadeur:
 “ J'ai approuvé et loué tout ce que vous avez dit au Pape touchant la
 “ création d'un évêché à Québec, et puisqu'il nous a accordé cette grâce,
 “ il faudra veiller à ce que, dans les expéditions, mon droit à la nomina-
 “ tion pour ce siège ne soit pas oublié.” Mais l'affaire, ayant été mise en
 Congrégation, fut différée encore, malgré le désir ardent qu'on avait en
 Canada et en France de la voir promptement terminée.

de M. d'Olbeau, chanoine de la sainte chapelle, de six Lettres de mademoiselle Mance à M. Talon; et l'on ne peut pas douter que plusieurs de ces pièces n'eussent une grande importance pour l'histoire du Canada, surtout pour celle de Villamarie.

XII.

L'affaire de l'érection de l'Évêché reprise en 1668. Projet de Bulle.

Ce qui montre combien on désirait à Québec son heureuse conclusion, c'est que, dans des actes du Conseil souverain, par exemple dans celui du 20 mars 1668, M. de Laval est qualifié : *nommé par Sa Majesté premier Evêque de ce pays, lorsqu'il aura plu à notre Saint-Père le Pape d'y en établir un*. Il paraît même que, lorsqu'il passa en France, l'année 1668, M. Talon se proposait de presser de nouveau la poursuite et le succès de cette négociation ; du moins est-il certain qu'il s'en occupa activement à Paris. Au mois de juin de l'année précédente, Clément IX étant monté sur le Saint-Siège, la Cour de France avait repris cette négociation ; et, en 1668, le Pape fit même dresser un projet de Bulle d'érection, afin qu'on convînt de toutes les clauses avant l'expédition de la Bulle définitive. Le duc de Chaulnes, ambassadeur à Rome, envoya ce projet à Paris pour connaître les intentions du Roi ; et ce prince chargea M. Talon et d'autres jurisconsultes de lui faire part de leurs observations sur les clauses de ce projet de Bulle. Par leurs réponses, on voit combien ces légistes, sous prétexte de prendre à cœur les intérêts du monarque, portaient loin les défiances et les précautions, en ce qu'ils s'imaginaient pouvoir donner quelque atteinte aux privilèges de la Couronne ou aux usages du pays ; et pour faire connaître la délicatesse des susceptibilités de cette époque, il est nécessaire d'entrer ici dans quelques détails.

XIII.

Clauses de la Bulle desquelles la Cour désire la suppression ou le changement.

Le projet de Bulle dont nous parlons donnait à M. de Laval les titres d'Évêque de Pétrée et de *Vicaire apostolique*. Il déclarait que l'Évêché de Québec dépendait *immédiatement du Saint-Siège*, et que le Pape en instituait Evêque M. de Laval, sur la nomination du Roi *par droit de patronage*, dont ce prince jouissait en vertu d'un privilège apostolique. Enfin, d'après la forme usitée pour les concessions de grâces, dans ce projet de Bulle on donnait au Roi l'absolution des censures ecclésiastiques qu'il pouvait avoir encourues. Sur cette dernière clause, les légistes Français firent observer qu'elle n'était employée qu'à l'égard de celui qui obtenait quelque grâce personnelle, pour lever par là l'incapacité qui l'empêcherait de la recevoir ; et ils furent d'avis qu'on ne l'insérât point dans la Bulle. M. Talon ajouta même que, si l'on insistait pour l'y laisser, il fallait qu'elle eût pour sujet, non la personne du Roi, qui ne recevait aucune grâce, mais celle de M. de Laval, à qui le Pape accordait le nouvel évêché et tous les pouvoirs nécessaires pour le régir, en qualité de titulaire. On ne fut pas moins alarmé de la qualité de *Vicaire Apostolique*, qui, dix ans auparavant, avait excité tant de rumeurs ; et M. Talon demanda que, dans la Bulle, on se contentât de donner à M. de

Laval la qualité d'Evêque de Pétrée : pareillement qu'au lieu de cette clause : sur la nomination du Roi *par droit de patronage*, en vertu d'un privilège apostolique, on employât celle-ci : sur la nomination du Roi, *d'après les concordats*. Mais une difficulté qui parut plus sérieuse à ces jurisconsultes, c'était de faire dépendre Québec immédiatement du Saint-Siège, d'où il arriverait, disaient-ils, qu'à cause de la longueur et des dépenses du voyage de Rome, presque personne ne pourrait appeler des sentences de l'Evêque diocésain. Comme les Bulles de Vicair Apostolique pour M. de Laval avaient déclaré déjà que l'Eglise paroissiale de Québec était du diocèse de Rouen, ces légistes demandaient que le nouvel évêché demeurât suffragant de cette métropole ; et M. Talon, qui était de cet avis, voulait qu'au moins on le fit dépendre de quelque autre archevêché de France. Il ajoutait cependant que, si l'on ne pouvait l'obtenir, on insistât pour qu'il ne dépendît immédiatement du Saint-Siège que jusqu'à ce qu'on eût érigé d'autres évêchés et formé une métropole en Canada. Le 26 juillet 1668, le ministre envoya ces observations au duc de Chaulnes, en lui recommandant de la part du Roi de tenir à ce que la Bulle y fût conforme en tout point.

XIV.

On exige à Rome que le siège de Québec dépende immédiatement du Pape.

Sur l'ordre exprès du Pape, la Congrégation consistoriale s'assembla pour les examiner en détail. Elle demeura d'accord qu'on ôterait de la Bulle la clause de *l'absolution des censures*, ainsi que le titre de *Vicaire Apostolique* ; mais elle voulut qu'il y fût exprimé que Québec relèverait du Saint-Siège immédiatement. De son côté, Colbert écrivait le 30 août 1669 à M. l'abbé de Bourlemont, chargé de poursuivre à Rome cette affaire :
 “ Sa Majesté désire que vous représentiez à M. le cardinal Rospigliosi
 “ que le Canada a toujours été dirigé, quant au spirituel, par l'Arche-
 “ vêque de Rouen ; que les habitants sont tous naturels Français, parmi
 “ lesquels il n'y a d'habitans qu'environ deux cents naturels du pays ; en
 “ sorte que c'est bien plutôt une colonie Française qu'une nation barbare
 “ convertie à la Foi catholique. C'est ce qui fait désirer que l'Evêque
 “ soit suffragant de l'archevêché de Rouen, jusqu'à ce que, la colonie
 “ devenant plus peuplée, Sa Sainteté puisse y établir une métropole et
 “ divers autres évêchés. Quant aux limites du nouveau diocèse, le Roi ne
 “ peut les régler à présent, attendu le peu d'espace cultivé et la grande
 “ étendue de pays que les Français occupent le long du grand fleuve
 “ Saint-Laurent. C'est pourquoi il semble nécessaire de laisser, pour le
 “ présent, toute l'étendue du Canada dans la dépendance de l'évêché de
 “ Québec, et de mettre une réserve pour pouvoir le restreindre à l'avenir
 “ dans une étendue raisonnable, eu égard au nombre des paroisses et des
 “ habitants qui s'y établiront.” Le Roi, en envoyant ces observations de

Colbert à l'abbé de Bourlemont, lui écrivait : “ Je désire que vous fassiez instance à Sa Sainteté et à mon cousin le cardinal Rospigliosi, instance pressante en mon nom, pour l'expédition des Bulles.” Mais la clause de la dépendance de Rouen, ou de quelque autre métropole de France, éprouva de grandes difficultés et arrêta tout à fait les négociations. Le Roi, qui avait grandement à cœur de les terminer, écrivait cependant cette même année à M. de Laval : “ Vous devez être assuré que je ferai toujours toutes les diligences nécessaires à Rome pour l'érection de l'évêché de la Nouvelle-France.” L'année suivante 1670, M. Talon, étant retourné en Canada, comme il a été dit, informa M. de Laval de ce qui avait été fait à ce sujet ; et comme les Pères Jésuites disaient à ce prélat qu'ils agissaient à Rome pour lui faire obtenir son titre : “ Je lui ai fait connaître, écrivait-il à Colbert, qu'il le devait attendre du Roi, qui seul aussi pouvait le lui faire accorder.”

XV.

M. de Laval quitte le Canada, résolu de n'y plus retourner s'il n'en est fait évêque. 1672.

Enfin M. de Laval, fatigué de ces interminables longueurs, prit le parti de repasser en France, résolu de se démettre du Vicariat Apostolique, et de ne plus reparaitre en Canada, s'il n'obtenait d'en être fait Evêque titulaire ; et on conçoit qu'après toutes les démarches qu'il n'avait cessé de faire jusqu'alors, ces lenteurs étaient bien propres à lui inspirer une pareille résolution. Lorsqu'il avait été nommé à l'abbaye de Maubec et au futur siège du Canada par Louis XIV, il avait écrit en 1663 aux Cardinaux de la Propagande pour leur représenter que, au jugement de tous, l'érection de ce Siège était regardée comme presque nécessaire. Il avait réitéré sa demande en 1664, et l'année suivante écrit encore quatre différentes lettres à Rome pour accélérer la fin de cette négociation. En 1666, il avait adressé une nouvelle lettre aux Cardinaux, une autre au Pape, et une troisième au Préfet de la Propagande. Pareillement il avait renouvelé sa demande en 1667, en 1670. Voyant enfin, en 1672, que ses instances n'étaient pas suivies du succès, il repassa en France, comme nous le disions, et, immédiatement après son arrivée, écrivit aux Cardinaux de la Propagande, pour leur faire connaître ses sentiments et le motif de son voyage : “ Je n'ai jamais recherché jusqu'ici l'épiscopat, leur dit-il, et je l'ai accepté malgré moi, convaincu de ma faiblesse. Mais en ayant porté le fardeau, je regarderai comme un bienfait d'en être délivré, quoique je ne refuse pas de me sacrifier pour l'église de Jésus-Christ et pour le salut des âmes. J'ai appris toutefois, par une longue expérience, combien la condition de Vicaire Apostolique est peu assurée contre ceux qui sont chargés des affaires politiques, je veux dire des officiers de la Cour, émules perpétuels et contempteurs de la puissance ecclésiastique, qui n'ont rien de plus ordinaire que d'objecter que l'autorité du Vicaire

“ Apostolique est douteuse et doit être restreinte dans de certaines
 “ limites. C’est pourquoi, après avoir tout considéré mûrement, j’ai pris
 “ la résolution de me démettre de cette charge, et de ne plus retourner
 “ dans la Nouvelle-France, si on n’y érige l’évêché, et si je ne suis pourvu
 “ et muni de Bulles qui m’en constituent l’Ordinaire. Telle est la fin de
 “ mon voyage en France et l’objet de mes vœux.” Il paraît pourtant
 qu’en quittant le Canada M. de Laval avait tenu secret le motif principal
 de son voyage (1). “ L’évêque de Pétrée, écrivait M. Talon, ayant reçu
 “ des lettres de Rome, qui l’alarment un peu sur son titre, passe en France
 “ pour y ménager quelques secours de famille ou d’ailleurs, qui le met-
 “ tent en état de payer l’annate qu’on lui demande, lorsque le Roi l’aura
 “ jugé raisonnable.” On appelait ainsi le droit que le concordat de
 François Ier réservait au Pape, pour les Bulles des évêchés et des abbayes
 qui consistait dans le revenu d’une année. Cependant, malgré la pré-
 sence de M. de Laval à Paris, l’affaire de l’évêché de Québec demeurait
 toujours suspendue, à cause des difficultés que faisait la Cour sur sa dé-
 pendance immédiate de Rome.

XVI.

Mémoire pour faire dépendre de Rome l’évêché de Québec.

Pour les lever, on présenta un Mémoire au Conseil du Roi, dans lequel
 on faisait voir que cette dépendance n’était pas sans exemple : le Siège
 de Manille aux îles Philippines, celui de Goa aux Indes orientales, celui
 de Lima dans le Pérou, relevant immédiatement du Saint-Siège ; et en
 Europe, celui de Bamberg en Allemagne, celui de Pavie en Italie, et en
 France celui du Puy. On ajoutait que la division des provinces en Europe
 attribuées à chaque primatie, était depuis longtemps établie, et qu’il était à
 propos de ne pas étendre leurs limites en des pays nouvellement découverts,
 si éloignés de ce continent ; et qu’il n’appartenait qu’au Saint-Siège d’ex-
 ercer ainsi une juridiction universelle : qu’au reste tous les évêchés, arche-
 vêchés et primaties de l’univers relevaient dans un sens de la juridiction du
 Pape qui, étant universelle et de droit divin, s’étend partout ; qu’à la
 vérité il serait difficile d’appeler des sentences de l’Evêque diocésain au
 tribunal du Saint-Siège, puisque, à cause de la longueur et des dépenses
 du voyage, on n’en appellerait pas. Mais on faisait remarquer que, dans
 la Nouvelle-Espagne, le Saint-Siège avait pourvu à cette difficulté en com-
 mettant, par une Bulle particulière, un des Evêques voisins de chaque
 archevêché, pour recevoir les appels comme juge délégué du Saint-Siège,
 et dont les sentences s’exécutaient par provision ; que, conformément à
 cet exemple, on pourrait, après avoir accepté la Bulle, en demander une

(1) Ce voyage dut être différé jusqu’au printemps de 1672, puisque, le 20 mai de cette
 année, M. de Laval assista à la pose de la première pierre d’un bâtiment qu’on ajouta à
 l’Hôtel-Dieu de Québec.

autre qui déléguât quelqu'un des Evêques de France, par exemple, l'Archevêque de Paris, pour recevoir les appels des sentences de l'Evêque de Québec; ou qui commît un juge officiel, pour recevoir les appels dans le pays même de la Nouvelle-France.

XVII.

Le Roi consent à ce que l'Evêché de Québec relève immédiatement de Rome, 1673.

Ce Mémoire fit beaucoup d'impression à la Cour; et comme le Roi désirait ardemment de ne pas laisser plus longtemps le Canada sans un Evêque titulaire, il prit le parti de se désister sur l'article de la dépendance; et le 15 décembre 1673, écrivit une lettre très-respectueuse, au Pape, où il le priait d'expédier les Bulles de l'Evêché de Québec à M. de Laval. Il écrivit aussi au cardinal Ursin dans le même sens, et enfin au duc d'Estrée, son ambassadeur extraordinaire à Rome. Il disait à ce dernier: " Mon cousin, après avoir examiné le Mémoire que vous m'avez
 " envoyé sur les difficultés qui se sont trouvées dans l'expédition des Bulles
 " d'érection de l'Evêché de Québec, j'ai jugé à propos de vous ordonner
 " de ne plus insister sur la demande que vous aviez faite, que cet Evêché
 " dépendit de l'Archevêché de Rouen, ou de quelque autre de mon royau-
 " me. Ainsi, mon dessein est que vous renouveliez auprès de Sa Sainteté
 " les prières que vous lui aviez déjà faites sur ce sujet, sans vous attacher
 " à cette condition, si Sa Sainteté continue à s'y arrêter (1)." Pour
 hâter la conclusion de cette affaire, en dotant avantageusement le futur Evêché de Québec, le Roi avait déjà donné à M. de Laval l'abbaye de Maubec, comme il a été dit, et en 1672 il lui donna encore celle d'Estrée, pour être une et l'autre à son Siége, indépendamment de six mille livres dont il le gratifiait tous les ans. Mais cette nouvelle marque de la munificence du Roi devint l'occasion d'autres entraves.

(1) L'affaire traîna encore, par un incident dont nous ignorons la cause, et qui montre peut-être que les difficultés venaient moins du Roi lui-même que de ses officiers. Du moins, le ministre, M. de Pomponne, en pressant le duc d'Estrée de faire expédier les Bulles, ajoutait qu'il lui envoyait la lettre du Roi au Pape et celle au cardinal Ursin. Mais le Duc ne reçut pas les lettres du Roi, quoique celle du Ministre lui fût parvenue; de sorte que, ne sachant pas que ce Prince s'était désisté sur la dépendance de Rouen ou de quelque autre métropole de France, il répondit, le 27 décembre 1673: " Vous ne m'avez pas fait connaître si Sa
 " Majesté trouve bon que l'Evêché de Québec relève immédiatement du Saint-Siége; c'est
 " un point essentiel sur lequel il est nécessaire que je sois éclairci." Et le 3 janvier suivant, il mandait encore au Ministre: " Il ne me reste plus, pour travailler à la consommation de
 " cette affaire, que d'avoir les ordres de Sa Majesté touchant la dépendance de l'Evêché de
 " Québec." Enfin, il écrivait au Roi lui-même: " Je ferai mes efforts pour obtenir que l'Evê-
 " ché dépende d'une métropole de France; mais je dois dire par avance à Votre Majesté
 " que je ne vois que très-peu ou point d'apparence à y réussir, puisque M. de Bourlemont,
 " qui avait traité cette affaire avant moi, a rencontré, sur ce point, tant d'obstacles." Il
 était pourtant difficile que l'ambassadeur extraordinaire à Rome pût ignorer longtemps les intentions du Roi; et M. de Pomponne, en lui écrivant le 2 février 1674, lui disait cette fois: " Vous voyez que Sa Majesté s'est départie de la condition qui avait été attachée jusqu'à
 " cette heure à l'érection de l'Evêché de Québec, c'est-à-dire de la dépendance de quelque
 " Archevêché en France, ne pouvant autrement obtenir cette érection."

XVIII.

La conclusion de l'affaire est entravée à Rome par le Procureur de Cîteaux.

L'abbaye d'Estrée, en Normandie, dont la manse devait être unie au nouveau Siège, était de l'Ordre de Cîteaux ; le procureur général de cet Ordre près la Cour de Rome, apprenant cette union projetée, y mit opposition et présenta même un Mémoire contre M. de Laval. Il se plaignit de ce que ce Prélat, sans avoir des bulles pour cette abbaye, et même, à ce qu'il disait, sans les avoir demandées encore, y eût fait abattre des bâtiments, et se fut porté à beaucoup d'autres actes semblables. Ces plaintes furent même communiquées au Nonce de France, avec charge de les porter au Roi. " Par cet incident, écrivait le 16 mars 1674 le duc d'Estrée à M. de Pomponne, le procureur de Cîteaux, quoique sans dessin, a traversé l'expédition de l'affaire de Québec, qui demeure suspendue, parce que la Cour de Rome est émue contre M. de Laval, dont elle regarde ces nouveaux actes comme de pures entreprises sur l'autorité du Pape. Je m'imaginais pourtant que cet Evêque, en vertu de son brevet du Roi, aura pu être bien fondé à les faire selon nos maximes qui sont diverses en cela de celles de ce pays." Dès qu'il en fut informé, Louis XIV trouva mauvais que le procureur de Cîteaux mît ainsi opposition aux Bulles, et fit écrire au duc d'Estrée et au cardinal d'Est d'employer tout leur crédit pour les obtenir, et de parler fortement au procureur. Le duc s'acquitta avec succès de cette double commission. " Je presse autant que je peux, écrivit-il, l'expédition des Bulles de Québec que le zèle indiscret du procureur de Cîteaux avait traversée ; je l'ai réduit, partie par raison et partie par menace, à ne pas s'y opiniâtrer." On promit en effet au duc d'expédier les Bulles, sans égard aux plaintes du procureur dont il avait fait voir le peu de fondement, et aussi d'écrire sur cette résolution au Nonce près la Cour de France. Toutefois, malgré les désirs ardents et généreux de Louis XIV, et malgré le zèle de ses agents, la conclusion de cette affaire éprouva encore de nouveaux retards, et ne fut terminée que le 1er octobre 1674, où la Bulle définitive fut enfin expédiée.

XIX.

Le siège épiscopal de Québec est enfin érigé 1674.

Par cet acte si longtemps attendu, Clément X établit à Québec un évêché qu'il donna à M. de Laval, Evêque de Pétrée ; il supprima la paroisse de cette ville, l'érigea en église cathédrale, et donna le soin des âmes de ce lieu au Chapitre qu'il institua. Enfin, le 23 avril 1675, M. de Laval prêta serment de fidélité au Roi en qualité de premier Evêque de Québec, immédiatement soumis au Saint-Siège. Pourtant on n'avait pas renoncé à l'espérance d'obtenir une Bulle qui dispensât du voyage de Rome ceux qui auraient à appeler des sentences de l'Evêque diocé-

sain ; et M. de Laval était disposé à dépendre de Rouen ou de telle autre métropole de France que le Roi aurait pour agréable. “ Comme je savais, écrivait en 1677 M. Dudouyt à M. de Laval, qu'on était résolu de le faire relever de Paris, je le demandai moi-même à M. Colbert, afin que dans la conduite ecclésiastique on se conformât à la coutume et à l'usage de Paris, comme on le fait dans la conduite civile. M. (Poitevin, curé) de Saint-Josse en a parlé à Mgr. de Paris, et cela donnera lieu à l'Archevêque de ce siège de protéger l'Eglise du Canada. Cependant nous ne voyons pas que ce projet ait eu aucune suite, quoique, dans plusieurs circonstances, l'Archevêque de Paris ait été pris pour arbitre sur des affaires ecclésiastiques concernant le Canada.

XX.

M. de Laval unit son Séminaire à celui des Missions Etrangères, et lui donne l'île Jésus. 1675.

M. de Laval profita de son séjour à Paris, pour unir au Séminaire des Missions Etrangères celui qu'il avait autrefois établi à Québec. Dans les lettres qu'il donna pour cette union, le 19 mai 1675, il en exprime les motifs en ces termes : “ Considérant que le Séminaire de Paris nous a fourni bon nombre d'Ecclésiastiques pour former celui de Québec et le remplir de personnes capables, les unes pour le gouverner, les autres pour être employées, par nos ordres, dans les Missions : nous avons estimé ne pouvoir plus solidement procurer la conservation du Séminaire de Québec dans le même esprit, et celle des Missions, qu'en l'annexant au Séminaire de Paris.” En conséquence, il l'unit à ce dernier avec tous les bâtiments, terres et biens quelconques, dont, à l'avenir, il ne pourra rien être vendu, aliéné, ni même engagé, sans le consentement des directeurs du Séminaire de Paris, qui, en outre, nommeront le supérieur du Séminaire de Québec, pour le régir et le gouverner selon leurs constitutions : à la charge pour le supérieur ainsi nommé, de prendre la bénédiction et la confirmation de l'Evêque. Au mois d'avril 1663, le Roi avait déjà approuvé l'érection du Séminaire de Québec ; il confirma encore cette union, l'année 1676, et ses lettres sont un nouveau témoignage de sa religion sincère, et du désir qu'il avait toujours eu de contribuer, de tout son pouvoir, à la propagation de l'Evangile, en Canada. Enfin, M. de Laval, qui voulait procurer pour dotation à son Séminaire des terres productives situées dans un climat moins sévère que ne l'était celui de Québec, échangea, étant encore à Paris, l'île d'Orléans pour l'île Jésus, que M. Berthelot lui céda, le 24 avril 1675, et dont ce prélat fit donation au Séminaire, en s'en réservant à lui-même l'usufruit. (*)

(*) M. François Berthelot, commissaire général de l'artillerie de France, étant devenu, par cet échange, propriétaire de l'île d'Orléans, le roi érigea ce fief en comté appelé de Saint-Laurent. C'était le nom que déjà on donnait quelquefois à cette île, à cause de celui du fleuve au milieu duquel elle est située. Jacques Cartier l'avait appelée d'abord *île de Bacchus*, à cause de la grande quantité de vignes sauvages qu'il y trouva ; puis il lui donna le nom d'*île d'Orléans*, le seul qui ait été adopté par l'usage et sous lequel elle soit connue aujourd'hui.

LETTRE D'UN PELERIN.

MON CHER AMI,

J'arrive de Lourdes, et mon premier souvenir est pour vous. Vous avez lu les relations de notre pèlerinage vendéen du 4 septembre ; je vais, selon votre désir, vous parler du dernier que nous venons de faire, et auquel j'ai eu le bonheur de participer.

D'abord ce pèlerinage avait son cachet : les *hommes seuls* y étaient admis.

Quelle hardiesse, direz-vous, de proposer un pareil pèlerinage pour le 20 novembre ! Dans une saison propice et qui invitait aux voyages, vous avez réuni, en faisant appel à tous indistinctement, hommes et femmes, 1,230 pèlerins ; et maintenant on n'accepte que des hommes !... et on ose espérer qu'ils viendront en masse ?..

Tout cela est vrai, cher ami, et pourtant on n'hésite pas : le projet est formé, soumis à Monseigneur, agréé, encouragé : dès lors le succès est certain.

Ne savez-vous pas que pour le vrai Vendéen la difficulté est une provocation, l'obstacle un appât ?.. En quelques jours seulement plus de mille noms (1054) sont inscrits ; et avec les autres Vendéens qui nous rejoindront à Lourdes, notre chiffre total dépassera *onze cents*.

La première beauté de notre pèlerinage sera donc celle du nombre, et ce n'est pas la moindre.

Il y a dans la Sainte-Ecriture un livre qui s'appelle "*Livre des Nombres*." On y voit que l'Esprit-Saint met quelque complaisance à faire le dénombrement de ces grandes et belles familles qui composent le peuple hébreu, son peuple chéri. Avec quelle joie n'a-t-il pas dû compter les Vendéens qui portaient pour le sanctuaire de Lourdes ?

Quel spectacle, en vérité, que celui de cette multitude d'hommes remplissant successivement une longue file de wagons, puis la ville de Lourdes, puis la chapelle de l'*Immaculée-Conception*, puis tout l'espace que le Gave laisse devant la Grotte miraculeuse ! Ce sont, en effet, les flots du Gave qui refouleront ceux de nos pèlerins et les feront affluer plus compactes et plus pressés aux pieds de leur Mère bien-aimée.

Mais je vais trop vite ; je parle de Lourdes et nous ne sommes pas encore sortis de Vendée. Procédons avec plus d'ordre.

MARDI, 19 NOVEMBRE.—Voyez cet ébranlement général au matin du voyage ! Le Bocage, la Plaine, le Marais veulent fournir leur contingent de soldats de Marie, et envoyer leurs députés à cette auguste Princesse !

Neuf heures et demie est l'heure à laquelle on doit être rangé en ordre de bataille à la Roche-sur-Yon, pour monter à l'assaut des wagons de la Compagnie des Charentes. Personne ne manque à l'appel : bientôt, si on a une crainte, c'est que le nombre des pieux voyageurs n'excède les moyens de transport. Cependant aucun ne reste.

A onze heures, le premier train est à Luçon : il est salué par les acclamations d'une foule sympathique, notamment par les Elèves du Grand Séminaire, échelonnés sur la voie ; il est béni par la main du premier pasteur, trop heureux de voir tant d'âmes fortes et fidèles aller s'offrir à la plus aimable des Souveraines.

Le second train suit de près ; et Monseigneur bénit encore chaque compartiment. On remercie le vénérable prélat en criant : *Vive Monseigneur !*

Enfin toute la colonne vendéenne est en marche, ayant à sa tête M. l'abbé Gouraud, vicaire-général, qui conduit à Marie ce qu'un journal de Lourdes appellera l'*héroïque arrière-garde* du grand Pèlerinage national du 6 octobre.

Déjà les chants commencent ; le cantique *Aux femmes la religion*, etc., fait merveille. Nous jetons à tous les échos, fiers de le répéter, cet incomparable refrain :

Toujours, chez nous, même au siècle où nous sommes,
Les cœurs virils sont fiers d'être chrétiens ;
Dieu pour sa cause aura des hommes,
Tant que vivront des Vendéens.

Le long du chemin on salue avec respect ces hommes vendéens qui chantent et prient. On admire cet emblème du Sacré-Cœur de Jésus, que chacun porte noblement sur sa poitrine ; on s'extasie à la vue du nombre ! Les plus indifférents disent comme ce porte-lanterne que j'ai entendu : " C'est curieux tout de même ! " — Pauvre homme ! non ! ce n'est pas curieux, c'est sublime ! Tu ne vois là qu'une série de voitures plus longue que d'ordinaire, et cela t'étonne ! Que serait-ce si tu comprenais ces cœurs et si tu voyais ces âmes ? Ta stupéfaction d'instinct serait un ravissement.

Les plus malveillants sont comme frappés de stupeur à notre passage, et croient prudent de se mettre le doigt sur la bouche.

A Aigrefeuille, toutefois, un esprit fort, soucieux de notre pieuse démonstration, laisse échapper ces paroles : " Voilà la République qui passe ! " Le brave homme disait mieux qu'il ne pensait... Oui, si la république est le règne de la *fraternité*, de la *liberté* et de l'*égalité*, nous formions assurément la meilleure et la plus parfaite de toutes les républiques. Tous nous fraternisons dans la sainte indépendance de la foi, dans la dilatation de l'espérance, dans les doux liens de la charité ; et nous

nous estimions tous égaux devant Marie notre commune mère. Nous souhaiterions à la France une pareille république, si elle était possible.

Pendant que la vapeur nous emporte, une pluie fine et serrée ne cesse de tomber, et nous présage un triste lendemain. Personne cependant ne s'en inquiète ; personne ne songe à se préoccuper du mauvais temps : " C'est, dit-on, l'affaire de N.-D. de Lourdes ! " Et on poursuit sa route en chantant comme des anges.

Certes, notre confiance ne devait pas être vaine. Marie se chargeait, au moment voulu, de dire au mauvais temps : " Tu iras jusque-là, et tu n'iras pas plus loin. "

En attendant, la nuit étendait son empire, et le sommeil faisait de ci et de là pencher les têtes.

Minuit frappé comme nous sommes en gare de Bordeaux.

MERCREDI 20 NOVEMBRE.—Nous approchons de Tarbes ; les âmes déjà s'épanouissent ; tout les ouvre à l'espérance. Une magnifique aurore se lève, traçant à l'horizon des lignes vermeilles, des sentiers dorés qui se mêlent et se brisent avec une variété infinie. Les montagnes doublement blanchies et par l'aurore qui les éclaire et par la neige qui les couvre, nous offrent un spectacle ravissant : les unes sont rayées par de larges rubans de neige ; les autres nous apparaissent comme tachetées par des flocons symétriquement éparpillés ; celle-ci, coupée en deux par un nuage, semble laisser son sommet suspendu dans les cieux ; celle-là semble absorber les rayons du soleil levant et paraît diaphane comme un immense diamant. A cet aspect vraiment enchanteur, chacun de s'écrier : " C'est la bonne Vierge qui nous sourit ! C'est elle qui nous promet, au déclin de l'automne, un jour de printemps ! "

Enfin nous apercevons Lourdes ! La flèche de sa chapelle nous apparaît comme pour nous dire : *C'est ici !*

Toutefois je ne l'aurais pas reconnue ; de loin, la montagne écrase le saint édifice qui repose sur son flanc, et en amaigrit tellement les proportions qu'on les dirait mesquines. Attendez quelques instants et votre illusion sera dissipée-

Quoiqu'il en soit, toutes les âmes sont haletantes, et un tressaillement universel accompagne ce cri : " Voici la chapelle ! Voici la chapelle ! "

J'entends, dans un compartiment voisin, une voix vibrante d'émotion qui chante :

Enfin nous voici dans ce lieu,
Le plus beau de toute la terre !
Après le ciel où l'on voit Dieu
Vient la Grotte où l'on voit sa Mère !

On reprend jusqu'à trois fois ce refrain de reconnaissance :

Merci, mon Dieu ! de nous avoir conduits
Au béni Sanctuaire !
Ce n'est pas trop de marcher jours et nuits
Pour voir enfin sa Mère !

Mais nos wagons sont arrêtés, nous sommes au port ; nos pieds foulent cette terre sainte vers laquelle nous marchions et soupirions depuis plus de vingt heures. Chacun se réjouit de voir que le jour n'est pas trop avancé ; il est environ neuf heures.

Notre étendard du Sacré-Cœur est là qui nous attend, et semble souhaiter la bienvenue à ceux qui portent son emblème. La procession s'organise aussitôt ; c'est à la suite du Cœur radieux de Jésus que nous allons à Marie.

De nombreuses bannières, groupant chacune autour d'elle une paroisse ou une contrée, flottent dans les airs.

Nos longues files se développent, traversant les rues de Lourdes au chant de l'*Ave Maris Stella*, et de nos cantiques vendéens.

Toute la cité est debout ; on est aux portes des habitations, aux angles des rues et des places. On contemple avec surprise ces hommes qui sous des costumes variés n'ont tous qu'un cœur et qu'une âme. On écoute d'abord ces voix mâles et vibrantes ; mais bientôt plusieurs habitants de Lourdes se mêlent à nos chants et redisent nos refrains. Ils comprennent, ils sentent que c'est un peuple de frères qui leur arrive, et ils s'empressent de les accueillir.

Les Missionnaires de l'Immaculée-Conception sont les premiers à notre rencontre, et leur bienveillant supérieur, le R. P. *Sempé*, se hâte de venir offrir l'étole pastorale au chef spirituel de notre pieuse phalange, et de nous conduire au sanctuaire vénéré.

Après de longs circuits, on monte enfin les degrés qui introduisent dans la chapelle de N. D. de Lourdes, dans ce beau monument de la piété française, où chaque diocèse est représenté par sa bannière, où celle de notre Vendée en particulier, portant l'effigie du Cœur de Jésus, occupe une place d'honneur, au-dessus de l'autel.

O mon Dieu ! nous voici donc en ce sanctuaire mille fois béni ! Nos cœurs peuvent enfin s'y reposer durant cette messe qui se célèbre pour nous ; ils se reposent doucement en chantant ce refrain :

A toi pour toujours, ô Marie,
A toi sont nos cœurs vendéens !
T'aimer, te servir pour la vie,
C'est le vœu de tes pèlerins !

Les voyageurs se reposent surtout à la table eucharistique dont la plupart veulent s'approcher, bien que la communion générale ne doive avoir lieu que le lendemain. Mais vos Vendéens sont impatients de s'unir à vous, ô Jésus ! Et ils peuvent bien vous dire avec le saint roi David : " Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt ! " ou avec le disciple de la dilection : " Venez, Seigneur Jésus, venez ! " Oh ! quel accueil vous avez dû faire à ces âmes généreuses !

Quand la messe est achevée il est presque midi. Mais, malgré la fati-

gue d'un jeûne et d'un voyage de 200 lieues, le Vendéen veut visiter sa Mère avant de prendre son repas, et l'on voit des flots de pèlerins s'écouler le long de la montagne et descendre à la *Grotte*. Là on baise pour la première fois ce roc sanctifié par la présence de la Vierge Immaculée ; on se met à deux genoux ; on lève des yeux humides de pleurs, et on lui dit plus encore avec le cœur qu'avec les lèvres : " Mère, je vous salue ! "

Et ce sont des hommes, des guerriers même, qui font cela ! Et je les ai vus, et je les ai admirés, et j'ai senti mon cœur se fondre comme la cire au milieu de ces épanchements de filial amour ! . .

A 3 heures, on revient à la chapelle pour y chanter vêpres. C'est notre nouvel *Office de l'Immaculée Conception*, dû à la composition de M. l'abbé Bourbon, principal organisateur de notre pèlerinage, et qui préside lui-même à ce chant comme à tous les autres.

A la fin des vêpres, M. Gouraud monte en chaire, et, avec l'autorité de sa parole, dans un langage simple, substantiel, éloquent, il rappelle aux Vendéens leurs devoirs, et " au nom de tous, dépose aux pieds de la Vierge un triple hommage de foi, de reconnaissance et de dévouement avec une triple prière, pour l'Eglise, la France et la Vendée. "

Jésus sort ensuite de son tabernacle, pour bénir les Pèlerins et féconder dans leurs âmes la semence de salut qu'ils ont reçue.

Après cette Bénédiction, les Vendéens adressent à Marie une prière pour la France, par le chant du pieux cantique :

Vierge, notre espérance,
Mère de Bon-Secours,
Ah ! souvenez-vous de votre France,
Et daignez la protéger toujours !

Bientôt la foule des assistants s'écoule, mais pas tout entière, car je m'aperçois, quelques instants après, que les saints tribunaux sont envahis. L'homme vaincu et enchaîné à l'amour de Jésus par l'amour de Marie, courbe sa tête devant Dieu, ou plutôt sous la grâce et le pardon qui descend du ciel.

Au point de vue de la foi, ce moment est le plus beau de tous ; c'est l'heure du miracle, l'heure de la résurrection pour plusieurs. Le jour de la nature baisse ; les ténèbres menacent d'envelopper la terre ; mais c'est l'aurore pour le jour de la grâce ! Que d'astres éteints et disparus vont émerger et se montrer avec éclat à l'horizon du monde surnaturel !

C'était bien à ces âmes revenues peut-être de loin, qu'il appartenait de répéter cette strophe du cantique que l'on venait de chanter :

La France encor vous aime
Et, malgré ses erreurs,
Pour Marie elle est toujours la même ;
Votre nom règne encor sur les cœurs !

Nous arrivons à la clôture de cette belle journée ; son soir fut digne de son matin ; et j'oserais même dire qu'il en éclipsa la beauté.

De 6 h. à 6 h. $\frac{1}{2}$ tous les pèlerins se rendent à la Grotte pour la procession aux flambeaux. Chacun, tenant son cierge à la main, est prêt à gravir les sentiers de la montagne de l'Apparition, dont les sinuosités décrivent un M comme pour attester que cette colline est spécialement le domaine de Marie.

Déjà la galerie extérieure de l'église est illuminée et forme au-dessus de la Grotte un brillant diadème, qui semble se perdre dans les cieux.

Après le chant du cantique :

O Reine Immaculée,
Ce peuple que tu vois
C'est ta chère Vendée
Accourue à ta voix ;

après quelques ardentes paroles du R. P. Sempé et les acclamations que nous répétons avec lui : *Vive l'Immaculée-Conception ! Vive Pie IX ! Vive la France ! Vive la Vendée !* et dont retentit au loin toute la vallée du Gave... , on part, et le défilé des flambeaux commence.

Peu à peu la colonne lumineuse s'élève ; les chants montent aussi de plus en plus et réveillent tous les échos. Fixés au milieu des *lacets* (On nomme ainsi les sinuosités que forment les sentiers de la montagne) et dominant tout le versant, des chantres à la voix éclatante dirigent ce chœur immense.

Qu'il était beau d'entendre ces 1100 voix d'hommes chanter avec un ensemble parfait les louanges de Marie, et protester leur éternelle fidélité à leur Reine Immaculée ! Qu'il était majestueux le concert de ce peuple ! "Jamais la puissante voix du Gave n'a été aussi couverte par des chœurs d'âmes croyantes et bénies !" (1)

Ah ! si les accents de l'âme se gravaient sur le rocher, les flancs de la sainte montagne seraient labourés, et on y lirait partout ces paroles :

Dieu, pour sa cause, aura des hommes
Tant que vivront des Vendéens !

redites cent fois avec une force, un entrain, un enthousiasme indescriptibles !

Nos lignes de lumières s'allongent toujours ; bientôt elles embrassent la chapelle, et, tournant l'habitation des missionnaires, se replient vers la Grotte, elle-même toute resplendissante de feux. Les derniers pèlerins étaient à peine engagés dans les sinueux replis des *lacets*, que les premiers, arrivant par le côté opposé, paraissaient devant la Grotte. C'est alors qu'on vit toute la montagne et les monuments qui y sont assis, enveloppés d'un cercle lumineux qui avait son foyer aux pieds de Marie.

O Mère ! si les charmes de votre amour nous ont pris et attirés dans vos filets, il semble qu'à votre tour vous soyez prise dans les nôtres ! Ce n'est pas de *douze étoiles* que vous êtes en ce moment couronné, c'est de

(1) Journal de Lourdes.

plus de mille feux et de mille cœurs ! Vous êtes cernée de toutes parts comme une ville que l'on assiège : oui vraiment vous ne pouvez nous échapper, vous êtes notre conquête, vous êtes à nous !... Ou plutôt, c'est nous qui sommes à vous ; vous êtes notre Reine et notre Mère ; nous sommes tous rangés sous vos étendards, et vous voyez à vos pieds autant de soldats que d'enfants, tous prêts à combattre et à mourir pour vous !

Quels yeux se seraient lassés de contempler ce que les nôtres contempaient ? On eût dit que le ciel était descendu sur la terre, et que celle-ci voulait rivaliser avec lui de clarté, de splendeur, de joie et de félicité. C'était un enivrement. Les larmes coulaient, en même temps que les voix montaient vers Dieu et vers Marie. C'était comme une vision divine et une extase d'amour.

Comme je revenais, je rencontre un voyageur qui, arrivant à Lourdes par le train du soir, avait vu, de loin, notre illumination. Il m'aborde en me disant : " Je suis ravi ! Si vous saviez quel spectacle vous nous avez donné !" — Oh ! vous n'avez pas vu le plus beau !... les larmes qui roulaient dans nos yeux et l'amour qui faisait sauter nos poitrines !

La cérémonie est terminée ; le repos appelle, la fatigue même d'un jour si plein d'émotions, commande. Peu à peu les pèlerins se retirent... mais non pas tous : plusieurs restent à prier ; et, toute la nuit, il y a des Vendécens à la Grotte, devant Marie, et à la chapelle, devant l'autel où des messes se succèdent sans interruption depuis minuit. " L'amour est plus fort que la mort " dit l'Esprit-Saint ; il fut aussi plus fort que le sommeil.

Voilà un jour digne de mémoire ; et pourtant il n'est que le prélude et la préparation du jour incomparable qui va le suivre.

JEUDI, 21 NOVEMBRE, FÊTE DE LA PRÉSENTATION.—À 7 heures $\frac{1}{2}$, la chapelle de l'Immaculée-Conception réunissait, une fois de plus, tous les pèlerins. Jamais recueillement n'avait été plus profond, calme plus solennel. Mais toutes ces âmes recèlent le feu sacré, et bientôt vous le verrez lancer ses flammes.

Le saint sacrifice commence ; le Dieu des Chrétiens descend sur l'autel, et semble dire comme autrefois : " *Venite ad me omnes ! Venez tous à moi !* "

O divin appel, vous serez entendu ! L'heure de la communion a sonné : tous les rangs s'ébranlent, se défont, puis se reforment successivement. Qu'il était touchant de voir ces hommes de toute classe, de toute condition, de tout âge, confondus dans un même acte de foi et d'amour ! Qu'il était éloquent ce fraternel pêle-mêle du gentilhomme et de l'ouvrier, du bourgeois et du laboureur, du savant et de l'ignorant, du médecin, du notaire, du magistrat, à côté du pauvre paysan ! Tous se coudoyaient sans honte comme sans envie au banquet sacré... Je ne pouvais me rassasier de considérer ces mâles visages, doux, sereins, modestes, heureux ! Ces vail-

lants soldats du Pape et de la France, ces bouillants capitaines, avaient aussi leur place dans nos rangs ; mais ils avaient dépouillé leur physionomie guerrière ; leur paupière pieusement baissée couvrait l'étincelle qui sortait naguère de leur regard au séjour des batailles. Que j'aimais à voir ces braves venir chercher le *pain des forts* !

Deux prêtres le distribuent simultanément pendant près d'une heure, tant qu'à la fin il eût manqué, si le miracle de la multiplication n'eût été là. Les communions, en effet, sont si nombreuses, que vient un moment où le trésor qui renferme les hosties est épuisé. Il faut suspendre quelques instants, et attendre qu'une nouvelle consécration permette de rompre à tous le *pain de vie* . . .

Enfin, Jésus est dans les cœurs de ces onze cents hommes ! Quel triomphe pour le Dieu de l'Eucharistie ! Quels trônes pour ce Roi ! Quelle joie, quelle ivresse de bonheur pour ses fidèles sujets !

Et à présent, quelle voix humaine pourra s'élever assez haut pour se mettre à l'unisson des sentiments qui soulèvent ces cœurs ? Quels mouvements d'éloquence seront assez rapides pour suivre les éans qui agitent et font battre ces poitrines vendécennes ? La Providence y a pourvu et, un instant, nous avons cru entendre un de ses prophètes.

M. Dalin, curé de la Flocellière, a été comme l'envoyé de Dieu, vraiment inspiré pour la circonstance. Il a débuté par ce texte des Machabées : *Mementote operum patrum, quæ fecerunt in generationibus suis : Souvenez-vous de ce que vos pères ont fait dans leur temps.*

Et avec la noblesse et la simplicité qui conviennent à un vieillard : “ Si c'est moi, nous a-t-il dit, plutôt que tant d'autres, qui vous adresse la parole dans cette circonstance à jamais mémorable, je ne dois sans doute cet honneur qu'au triste privilège de mon âge (1). On a cru qu'il siérait à ma vieillesse de prendre, au milieu de vous, la place de ce vieillard de l'ancienne loi, qui lorsqu'Israël était, aussi lui, dans la désolation, sut inspirer à ses enfants le courage de mourir pour leur Dieu et pour leur patrie.”

L'orateur fait ensuite toucher au doigt l'analogie qui existe entre nos temps malheureux et ceux où vivait Mathathias, et fait voir que pour sauver notre patrie il faut de nouveaux Machabées. Et il a ajouté ; “ Eh bien : dans un tel état de choses, que vous dire, ô mes amis ? Que dire aux successeurs des Machabées du dernier siècle ? Pour vous rappeler vos devoirs, je ne puis mieux faire que de redire avec Mathathias : *Souvenez vous de ce que vos pères ont fait dans leur temps : Mementote, etc.*

“ Qu'étaient vos pères d'il y a 80 ans ?—Avant tout, des chrétiens !” Qu'est-ce qui distinguait leur christianisme ? Leur piété envers Marie. Ici, après avoir rappelé ces gladiateurs qui, avant les jeux sanglants de l'amphithéâtre, allaient servilement se courber devant l'Empereur et lui

(1) M. Dalin a 72 ans.

dire : César, ceux qui vont mourir te saluent ; *morituri te salutant* ! L'orateur s'écrie avec l'accent qu'on lui connaît ; “ Ah ! combien plus grands “ étaient ces Vendéens qui, au moment de mourir pour leur foi, saluaient “ avec amour la Reine du ciel ; *Je vous salue, Marie*.

Avec quelle énergie il caractérise le courage de nos pères en nous citant l'exemple de ce *fier paysan* qui apprenant qu'on doit abattre la croix de son village, saisit une hache, et court s'adosser à cette croix en jurant qu'elle ne *sera pas abattue avant lui*. Il en fut ainsi : la croix fut renversée ; mais l'Eglise eut son martyr. “ Tombe, pauvre paysan ! Dieu saura bien te relever !.. ” Ce trait fait frissonner l'auditoire, et si on l'osait, on applaudirait.

Avec quel à propos, faisant allusion à la loi salique, qui ne laisse pas le sceptre de France entre les mains des femmes, l'orateur ajoute ; Il ne faut pas non plus que des Vendéens laissent tomber le sceptre de la foi *en quenouille*.

Que de traits hardis et touchants nous pourrions citer encore, tout en avouant que pour juger parfaitement de la beauté de ce discours, il faudrait l'avoir entendu !

La fin surtout a été admirable, et d'un effet prodigieux ; quand après avoir résumé son discours où il réduit tous nos devoirs à trois objets, *notre âme, notre pays, notre Dieu*, le vénérable vieillard jetant, sur cette assemblée frémissante, un regard qui est comme un éclair, l'interpelle en criant : “ Vendéens !.. debout ! (*mouvement de surprise*) Debout ! vous dis-je ! (*L'auditoire se lève comme un seul homme*) Levez le bras ! (*On le tourne vers l'orateur*) Tendez la main vers l'autel ! *L'orateur fait le geste et tout l'auditoire l'imité*) Et si le cœur vous le dit, car je parle à des hommes libres, à chaque proposition que je vais vous faire, tous ensemble vous répondrez.. ”

“ Eh bien ! Jurez-vous de vivre toujours en vrais chrétiens ?—*Nous le jurons ! ! !*

—Jurez vous d'aimer et de servir toujours la France ?—*Nous le jurons ! ! !*

—Jurez-vous d'être toujours dévoués à Dieu et à son Eglise ?—*Nous le jurons ! ! !*—Mes frères, merci ! ”

L'orateur ajoute encore quelques belles paroles, mais je ne puis le suivre, l'émotion m'empêche de les entendre. L'auditoire est comme éperdu, il est bouleversé ; et c'est en vain qu'il cherche à étouffer ses sanglots en attendant que l'orateur ait achevé.

“ Jamais les anges du sacré Parvis n'avaient recueilli un serment plus solennel et plus touchant (1) ! ” Heureux ceux qui l'ont fait ! “ ils le garderont, et le scelleraient, au besoin, de leur sang (2). ”

Jamais je n'ai vu scène plus saisissante et d'un intérêt plus palpitant ; jamais je n'ai entendu cri du cœur plus perçant et plus vrai ; jamais accent

(1) *Journal de Lourdes*.

2 Ibid.

de l'âme plus pénétrant ! Tous ces yeux mouillés s'interrogent ; on se regarde, on s'étonne, on semble demander à Dieu comme saint Paul foudroyé sur le chemin de Damas : " Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? " — ou comme Samuel tiré tout à coup de son sommeil par une voix divine : " Parlez, Seigneur, votre serviteur vous écoute ! "

Cependant midi est l'heure fixée pour le dernier rendez-vous à la chapelle. Cette heure est venue : le R. P. Sempé adresse ses remerciements et ses souhaits aux Vendéens. Puis il bénit les bannières qu'ils ont apportées, ces bannières qui expriment un hommage à N.-D. de Lourdes, et qui, après avoir flotté sur les montagnes de l'Apparition, emporteront dans leurs plis la bénédiction de leur Reine Immaculée, et seront un mémorial impérissable du pèlerinage.

Toutes ces bénédictions sont fortifiées et en quelque sorte couvertes par celle de Jésus, qui veut encore une fois sortir de son tabernacle et nous bénir au départ comme à l'arrivée.

A la fin de la cérémonie, M. Gouraud nous annonce que la Vendée, à l'avenir, aura sa chapelle dans l'église de N.-D. de Lourdes, celle de Saint-Joachim. Cette communication est accueillie avec la plus vive satisfaction. Des offrandes volontaires en sont le témoignage. (1)

Nous sortons du sanctuaire de Marie, monument chéri, demeure sacrée, berceau de vie surnaturelle pour un grand nombre. Au long regard que le pèlerin, arrivé sur le seuil, replonge sous ses voûtes, on reconnaît qu'il s'en va à regret, et que s'il emporte de ce lieu le meilleur des souvenirs, il y laisse aussi la meilleure partie de son âme.

Désormais nous sommes en chemin pour la Vendée ; mais nous voulons passer par la Grotte ; et nous y descendons par les *lacets*. " C'est là, au bas de ce rocher, en face de la blanche statue, que devait se terminer cette mémorable fête. " (2)

C'est M. l'abbé du Tressay qui accepte de formuler nos adieux et qui le fait dans une chaude improvisation où il verse sur nous le trop plein de son cœur.

Il rappelle que la Vierge Immaculée avait demandé à l'humble Bernadette qu'on *bâtît*, en ce lieu, *une chapelle*, et qu'on y fit de *processions*.

Il montre la basilique qui se dresse belle et grandiose sur ce roc escarpé, .. et le flot des pèlerins qui monte, monte toujours, venant de toutes les extrémités de la France.

Il remercie sa chère Vendée d'avoir répondu déjà deux fois à l'appel de Marie, et d'avoir député au sanctuaire de l'Immaculée plus de trois mille de ses enfants.

Puis s'adressant à ses *frères vendéens*, héritiers du sang des braves et

(1) La Vendée s'est chargée de l'ornementation et de l'entretien de cette chapelle. On accueillera avec gratitude les sommes offertes à cette destination.

(2) *Journal de Lourdes.*

des martyrs, il a la bonne inspiration d'évoquer le souvenir de l'Alsace et de la Lorraine, et de montrer les longs crêpes noirs qui couvrent leurs bannières et les empêchent d'être glorieuses et rayonnantes... A qui appartient-il mieux qu'à des Vendéens de faire cesser ce deuil et d'effacer cet opprobre ?

Ah ! ces nobles *Sœurs* ne seront pas oubliées dans les *vivat* de la Vendée, et aux acclamations de la veille on ajoutera celle-ci : *Vive l'Alsace et la Lorraine !* — On n'oubliera pas non plus la ville de Lourdes si hospitalière, ni les missionnaires bienveillants pour nous, oserions-nous dire, jusqu'à la partialité. — Une acclamation au *Sacré-Cœur* de Jésus dont les Vendéens se font gloire de porter l'image sur leurs vêtements, couronnera toutes les autres.

Que pouvions-nous désirer encore comme enfants de Dieu et de Marie ? Rien assurément. Mais comme enfants de l'Eglise nous pouvions désirer une *bénédiction apostolique*. Pie IX, le bon et bien-aimé Pontife, ne nous la refusera pas. Il nous l'envoie, en effet, du Vatican où il est prisonnier ; il nous l'envoie sur la demande de Mgr. Baillès, notre ancien évêque ; et il veut l'écrire de sa propre main. Le chef de notre pèlerinage a mission de nous la donner au nom du Vicaire de Jésus-Christ, et tous humblement prosternés nous la recevons dans les transports de la reconnaissance et de l'amour.

Le *Salve Regina* est ensuite entonné ; c'est le salut d'adieu ; si toutefois il y eut adieu, car la foule crie : *Au revoir !*

Il faut donc quitter la *Grotte* de Marie. Ah ! je n'oublierai de ma vie ce qu'il y eut, dans cette séparation, de délicieux et de déchirant. Il me semble encore voir ces visages d'hommes collés aux parois des rochers bénis, ces embrassements, ces soupirs, ces prières suprêmes... Témoins de ces ardeurs, des étrangers s'approchent et répètent jusqu'à l'importunité : " Oh ! bons Vendéens, priez pour nous ! Vous qui priez si bien, ne nous oubliez pas !.. "

Je vois notre étendard du *Sacré-Cœur* qu'une vaillante main tient planté sur le bord du chemin, et sur lequel tout Vendéen qui passe veut imprimer un religieux et patriotique baiser.

Enfin, après plus d'une demi-heure de lutte et de véritable combat, le dernier pèlerin est arraché à la *Grotte* et à la *Fontaine* miraculeuse. Le bon missionnaire qui était là, à bout de ressources, et comme en désespoir de cause, en était venu à cette supplication qu'il ne cessait de répéter : " Vendéens, braves Vendéens, vous qui savez si bien obéir à vos chefs, obéissez !.. L'heure est venue... Il faut partir ! Allons ! soyez fidèles à ma voix, partez !.. La bonne Vierge le veut ! Partez !.. "

Qui n'eût été attendri ? Chère Mère des Vendéens, disais-je tout bas, voyez pourtant comme on vous aime !!!

LE RETOUR.—Allez, Vendéens, allez porter à vos frères qui vous attendent l'étincelle du feu divin qui vous embrâse !

La vapeur, en effet, les emporte sur ses ailes enflammées, et, moins d'une heure après ils sont à Tarbes. Là, ils trouvent l'occasion de remplir, en partie, une de leurs saintes promesses. Ils ont tous juré fidélité à l'Eglise et respect à ses ministres ; ils vont prouver que ce n'est pas en vain.

Mgr. l'évêque de Tarbes, par une fortuite, mais heureuse coïncidence, se trouve à la gare, comme nous y passions. Il est aperçu ; aussitôt les Pèlerins se précipitent à la portière du wagon où il est déjà monté ; lui saisissent la main avec une filiale avidité, et s'y tiennent à la lettre, successivement suspendus pour baiser son anneau. Ils demandent ensuite la bénédiction du prélat ému et touché, qui la répand avec effusion ; et, par un pieux instinct qui vaut mieux qu'un signal, tous, comme un seul homme, tombent à terre pour la recevoir. Et quand le train s'ébranle emportant l'Evêque, ils le poursuivent, sur toute la ligne, de leurs acclamations et de leurs *vivat* prolongés !.

On estime cet incident une bonne fortune ; c'est une véritable ovation offerte à l'Eglise dans la personne d'un de ses représentants ; ovation où la spontanéité le dispute à la sincérité des sentiments dont elle est l'expression et le témoignage.

Rien de saillant pour le reste du voyage, sinon que l'accueil fait aux voyageurs est remarquablement sympathique.

Bien plus, même dans les pays réputés les moins croyants, on s'empresse de nous saluer, on accourt nous demander des souvenirs de notre pèlerinage. J'ai vu des hommes de la Saintonge s'en aller en baisant respectueusement la petite médaille que je venais de déposer en leur main.

Nous sommes au terme. Nos onze cents pèlerins se dispersent à tous les coins de la Vendée, portant fièrement leurs livrées, le Sacré-Cœur et le grand chapelet dont ils sont tous croisés. Ils s'en vont pieusement chargés de cette eau miraculeuse qu'ils ont eux-mêmes puisée à sa source. Ils traversent, avec leurs insignes de dévots pèlerins, les villes comme les hameaux. Et le respect humain ?.. S'ils en avaient avant le voyage, ils l'ont perdu en route.

Moquez-vous, incrédules et libres-penseurs, moquez-vous, si vous l'osez, de la piété et de la dévotion de ces hommes ?.. Ces hommes se moquent de vos moqueries ; elles ne sont pas capables aujourd'hui d'entamer leurs âmes. Vous pouvez rire tant qu'il vous plaira ; ces pèlerins n'envient pas votre bonheur. Et, en vérité, ceux que vous plaignez si fort sont plus heureux que vous ?.. Ils ne vous veulent d'autre mal que celui de leur ressembler, et volontiers, malgré vos sarcasmes, ils formeraient pour vous le vœu que formait un apôtre pour ses persécuteurs :

“ *Je désire que vous deveniez ce que je suis, à la réserve de ces liens* ’ dont vous me chargez.

Voilà ce que sont les chrétiens ; et ceux qui reviennent de Lourdes ne le sont pas à demi.

Aucun d’eux, j’en suis sûr, ne me désavouera quand j’interprète ainsi leurs sentiments ; aucun surtout ne me démentira, quand j’affirme qu’ils sont tous contents, heureux, enchantés de leur pèlerinage ; tous prêts à recommencer, à la première occasion ; tous prêts à s’enrôler de nouveau, en poussant jusqu’au ciel ce cri d’enthousiasme et de ralliement : *Dieu le veut ! Dieu le veut !*

J’en ai plus dit que je n’aurais pensé d’abord. Veuillez, cher ami, me pardonner ces longueurs, dues aux entraînements de mon sujet.

Agréé, etc.

X***

Lugon, le 29 novembre 1872.

POST-SCRIPTUM.—La Sainte-Vierge nous ayant, pour ainsi dire, accoutumés aux faveurs extraordinaires de sa miséricordieuse puissance, vous seriez peut-être étonné de n’en pas trouver ici le témoignage ; ce témoignage, cher ami, ne nous a pas manqué.

Je me borne à citer ce que l’on m’écrit, en abrégeant.

“ Un ouvrier charpentier de Mormaison, Charles TENAUD, s’était fait, d’un coup de hache, une blessure grave à la jambe gauche, et tout faisait craindre qu’il ne fut estropié à vie.”

“ Près d’un an s’était écoulé depuis le funeste accident, et le blessé ressentait toujours de vives douleurs ; les nerfs de sa jambe étaient contractés ; le jeu de l’articulation du genou presque totalement arrêté, au point qu’il ne pouvait s’agenouiller, et éprouvait de véritables tortures quand il essayait d’allonger la jambe. Par suite il ne marchait qu’avec peine et boitait très-sensiblement.

“ C’est dans cet état de souffrances notoires, que le surprit notre pèlerinage du 21 novembre. Le digne ouvrier eut le bonheur d’en faire partie ; il s’y prépara avec piété, et l’entreprit avec la confiance qu’il en reviendrait guéri.

“ Arrivé à Lourdes, il s’empressa d’aller plonger sa jambe malade dans la piscine miraculeuse ; un premier bain demeura à peu près sans effet. Marie voulait mettre la foi de ce serviteur à l’épreuve. Loin de se décourager, il revient le lendemain de grand matin, et, avec plus de confiance que jamais, replonge sa jambe dans l’eau glacée de la piscine et l’y laisse pendant tout le temps qu’il met à réciter dévotement son chapelet. Après avoir retiré sa jambe de l’eau, il éprouve une sensation semblable à celle qui résulte d’une forte friction, monte à la cha-

pelle, assiste à la messe et se met à genoux sans difficulté ; ce qu'il n'avait pas fait depuis l'accident.

“ Il revient, faisant fonctionner sa jambe à souhait et sans fatigue ; mais il n'ose parler de sa guérison, craignant qu'elle ne soit pas durable. Ce n'est qu'en rentrant au foyer domestique qu'il l'annonce, et apprend à sa famille qu'il lui apporte une consolation et une joie qu'elle n'espérait plus désormais que de Marie.

Depuis lors, Charles Tenaud use en toute liberté du membre guéri, fait jouer son genou, marche sans boiter, n'éprouve aucune douleur, et demeure convaincu que sa guérison est un bienfait de N.-D. de Lourdes.”

Voici un autre fait dont on me transmet les détails :

“ Depuis 22 ans, M. CAILLAUD, d'Aizenay, était atteint d'une maladie nerveuse accompagnée d'atroces souffrances, contre lesquelles toute la science avait échoué... Depuis onze ans surtout le mal avait empiré ; s'il n'y avait pas paralysie complète, il y avait du moins atonie telle, dans toutes les articulations, que le patient n'avait presque plus l'usage de ses membres. Tout travail (il est maréchal-ferrant) lui était à peu près interdit... il était depuis onze ans incapable de prendre *seul* ses vêtements, de faire le mouvement des bras à la tête, de croiser les jambes, de se mettre à genoux sans aide, et de tenir cette position pendant quelques minutes. Son corps était raide et tout d'une pièce. Par suite d'une extrême faiblesse dans la colonne vertébrale, il était notablement courbé, et sa marche offrait toutes les hésitations d'un homme en état d'ivresse. En ce triste état, peu de nourriture et jamais d'appétit.—Voilà la situation depuis onze ans.”

“ On parle du pèlerinage de Lourdes ; le malade songe à faire le voyage ; et, malgré les observations justes et sages, humainement parlant, que lui font les siens pour l'en détourner, il part joyeux, après avoir fait la sainte communion. ”

“ Il arrive au lieu aimé et béni, boit de l'eau à la fontaine des miracles, s'y lave les membres, prie de toute l'ardeur de son âme et fait de nouveau la sainte communion...”

“ Jusque là rien de particulier dans l'état du malade, si ce n'est grande consolation dans la prière, augmentation de foi, confiance sans bornes en Marie-Immaculée. ”

“ M. Caillaud a quitté la Grotte, toujours priant avec foi et résignation...”

“ Aux environs de Bordeaux, le malade éprouve subitement comme une commotion électrique, par tout le corps, suivie d'une chaleur extraordinaire ; puis, après quelques minutes, il peut imprimer à ses jambes un mouvement qui, précédemment, lui était interdit ; il en fait part, dans un état d'émotion incroyable, à son voisin, en lui recommandant le silence. Mais son émotion le trahit, on s'en aperçoit ; on lui demande s'il se trouve plus mal ; il répond négativement ; et tout en reste là pour le moment...”

“ Le samedi, lendemain de son arrivée à Aizenay, il commence une neu-

vaine, à l'autel de la sainte Vierge, et demeure à genoux sans appui, sur le dallage, pendant toute la récitation d'un chapelet."

"Le soir du même jour, en quittant sa forge pour rentrer dans sa maison, il marche plus librement. Quelques personnes en font la remarque, de là émoi dans le voisinage. Une fois chez lui, il fait, comme il le dit lui-même, *la manœuvre*, et donne à tous ses membres des mouvements inconnus depuis longues années. Le dimanche, il met *seul* ses vêtements, arrive plein de joie au presbytère, où se trouvent réunis les pèlerins qui tous ensemble doivent assister avec leurs insignes, chapelets, eccurs... à la grand'messe."

"L'heureux malade recommence sa *manœuvre*; fait génuflexions, de la jambe droite, de la jambe gauche, des deux à la fois, se relève avec aisance, passe les jambes par dessus une chaise et fait le mouvement des bras avec la facilité d'un homme qui n'a jamais été infirme.—Le goût des aliments est revenu; et il en use bien... Tels sont les faits dans leur exacte vérité."

"Depuis lors, le mieux se soutient; et l'impression est bonne dans la paroisse. On ne doute pas qu'il n'y ait là une faveur extraordinaire..."

"Que Jésus et Marie en soit loués et bénis!"

Ce ne sont pas les seules faveurs dues à l'intercession de notre Mère: plusieurs faits analogues à ceux que je viens de citer témoignent de la particulière tendresse de Marie pour ses enfants de la Vendée. Je regrette que mes renseignements ne soient pas assez complets pour entrer dans le détail. Le temps, sans doute, nous révélera bien d'autres mystères de grâce aujourd'hui cachés, et dignes, néanmoins, de toute louange et de toute reconnaissance.

Quoi qu'il en soit, nous en savons assez déjà pour proclamer la toute-puissance et l'inépuisable bonté de Marie; la Vendée en sait assez pour la proclamer la plus aimante et la plus aimable des Mères; les Pèlerins surtout en savent assez pour n'avoir pas à se repentir du serment qu'ils ont tous fait de la servir, et pour vouer à NOTRE-DAME DE LOURDES un éternel amour!

GLOIRE A MARIE IMMACULEE!

CHAPITRE XI.

L'accord, si heureusement inspiré, de Charles et d'Henriette répandait une joie charmante par toute la maison ; et bien que le mariage ne se dût pas faire avant deux à trois mois, c'était déjà comme la pure aurore de ce jour, entrevu et salué avec amour, qui projetait aux yeux et au cœur des deux familles ses rayonnements enchantés. Pourtant il devait y avoir quelques ombres sur cette douce lumière. Mme Daurival d'abord était très-préoccupée de la réponse négative qu'elle avait à donner à la baronne de Beauvent ; non qu'elle manquât de fermeté pour s'expliquer, en se couvrant d'ailleurs des intentions formelles de son mari, mais parce que son amour-propre avait encore à souffrir dans cet aveu de sa défaite. Elle se décida néanmoins promptement à faire cette visite pour se délivrer d'une pensée importune. Son air seul révéla tout à la baronne qui la recevait intimement dans sa chambre.

—Et qu'avez-vous, très-chère, lui dit celle-ci en lui prenant les mains et la faisant asseoir dans un splendide fauteuil ?

—J'ai que . . . je suis dans la désolation, très-chère amie ! et en deux mots je vous dis ce qui m'opresse : mon mari avait sur Henriette un projet formellement contraire à nos désirs, et j'ai dû me rendre à sa volonté. J'en suis malade !

Mme de Beauvent frémit intérieurement, mais presque souriante elle dit aussitôt avec la plus exquise douceur :

—Ce qui me fâcherait le plus, très-chère amie, ce serait de vous voir quelque peine à mon sujet. J'aurais été très-heureuse, sans doute, d'une alliance entre nos familles ; il y a un obstacle, n'en parlons plus et gardons du moins notre solide amitié.

—Elle me devient encore plus précieuse, reprit Mme Daurival tout attendrie ; et je ne saurais dire comme j'apprécie votre angélique bonté, et comme je souhaiterais de la reconnaître si d'autres pensaient ainsi que moi.

—Vos bonnes intentions me suffisent, reprit la baronne en lui serrant les mains, et je sais que vous me les garderez fidèlement. Mais enfin, pour le présent, peut-on connaître les résolutions de M. Daurival !

—Les voici tout simplement, répondit aussitôt Mme Daurival : mon mari, vous ne l'ignorez pas, a eu pour intime ami, un camarade d'enfance et de collège, M. Aubry ; c'est son fils Charles qu'il désire marier avec Henriette.

Il ne m'avait jamais rien dit de ce projet qui ne me pouvait paraître au niveau de notre situation ; enfin il le veut ! Charles est d'ailleurs un jeune homme de mérite qui sera tout prochainement maître des requêtes, et point trop tard, assure-t-on, conseiller d'Etat. On me ferme ainsi la bouche, et je dois accepter la décision de mon seigneur et maître.

—Que voulez-vous, chère amie ! notre amitié nous consolera de ce mécompte, et je fais des vœux pour que Charles Aubry, qui ne manque pas en effet de talent, réalise toutes vos espérances.

—Nos espérances, reprit en soupirant Mme Daurival ! Enfin, ils le veulent, je n'ai plus rien à dire. Adieu chère amie, ne nous abandonnez pas.

—Dieu m'en garde, ce serait double pénitence.

Elles s'embrassèrent affectueusement et se séparèrent.

—Ah ! cette noblesse est incomparable, se disait Mme Daurival en rentrant chez elle ; elle a vraiment le secret des bons procédés et des sentiments délicats.

—Oh ! ces bourgeois sont-ils stupides ! se disait la baronne avec dépit ; il faut qu'ils se rapetissent eux-mêmes, tant ils sont méfiants ! S'il n'y avait pas encore quelque chance pour Aurélie, j'aurais parlé d'un autre air. La pauvre femme, du reste, est bien contrite et fera tout au monde pour se relever à nos yeux. Puisque M. de Beauvent ne veut se fâcher à aucun prix, prenons patience.

Cette explication scabreuse ainsi terminée, Mme Daurival n'y pensa plus et se montra de plus en plus bienveillante pour Charles, et très-empressée aux soins du trousseau d'Henriette. Mais un autre nuage vint planer sur ces jours si riants d'espérance. On avait écrit à Adrien, et c'était un véritable paquet où chacun avait mis sa lettre avec recommandation, unanimement répétée, de demander un long congé et de venir au plus vite partager les joies et les fêtes de la famille.

Adrien répondit sans retard et dans les termes les plus affectueux : “ Il avait été on ne peut plus heureux de la bonne nouvelle qu'on lui annonçait ; il félicitait sa chère petite Henriette d'avoir été recherchée par un jeune homme si excellent et d'un si rare mérite, et pour lui il ne pouvait désirer un autre et meilleur frère que Charles Aubry ; enfin il remerciait de tout son cœur son père et sa mère de s'être réunis dans un choix qui assurait l'union et l'intimité de la famille. Très-certainement il viendrait avec bonheur prendre part à cette charmante fête, car il tenait beaucoup à montrer ses fraternelles sympathies et à se trouver avec les siens devant l'autel où sa chère sœur recevrait une si précieuse bénédiction. Seulement les circonstances étaient si impérieuses en Afrique, il se voyait lui-même si engagé en des expéditions continuelles, qu'il lui était impossible de se dérober à son poste pour plus de quinze à dix-huit jours ; en sorte que, comptant l'aller et le retour, il n'aurait pas plus d'une semaine à

passer dans sa famille. Sur ce point il n'y avait rien à faire à Paris pour obtenir un plus large congé ; sa situation était telle qu'il n'en userait pas, si on le lui accordait en haut lieu. Sitôt donc le jour bien fixé, il arriverait trois à quatre jours avant pour repartir trois à quatre jours après. Et du reste, il n'en serait que plus empressé de se donner uniquement à ses chers parents, qu'il embrassait tous du plus profond de son cœur."

Cette lettre contrista singulièrement la famille : on avait tant espéré un large dédommagement du dernier et si brusque départ.

— Mon Dieu, quelle affreuse carrière ! s'écriait Mme Daurival ; des transes perpétuelles et si peu de satisfactions !

— Il me semble aussi qu'Adrien prend les choses trop à cœur, ajoutait M. Daurival.

— Ah ! s'il ne nous défendait pas d'agir ici, reprenait Mme de Verceil, nous aurions bientôt fait de lui obtenir un autre congé. C'eût été si bon de l'avoir tranquillement au milieu de nous !

— N'importe, dit alors Henriette avec animation, je n'en aurai que plus de reconnaissance à ce pauvre frère, qui va refaire un si long voyage uniquement à mon occasion et pour si peu de repos. Oh ! mais aussi, Charles et moi nous serons tout à lui durant ces huit jours, n'est-ce pas ?

— Oui certes ; vous ne pouviez mieux penser ni mieux dire, reprit Charles tout heureux des généreux sentiments de sa chère Henriette.

— Ah ! tu es bien la meilleure, dit Mme de Verceil à sa sœur. Va, nous ferons comme toi, et nous tâcherons que cette semaine laisse de bons souvenirs à notre cher Adrien.

Clotilde était là, témoin de l'étonnement et du chagrin que causait cette lettre ; elle fut vaguement saisie de la pensée que c'était à cause d'elle qu'avait été prise cette pénible résolution. Toute bouleversée de cette idée qui, malgré elle, s'affirmait de plus en plus à son esprit, elle ressentit une amère douleur de se voir désormais comme un obstacle entre des parents si unis. Alors elle se repentit du nouvel engagement qui venait de l'attacher plus étroitement encore à la famille Daurival. En vérité, dans sa candide droiture elle avait tout oublié pour ne plus se souvenir que des regrets si sérieux du jeune commandant et surtout des chrétiennes résolutions qu'il avait si noblement révélées. Absolument tranquille de ce côté, elle avait cru pouvoir accepter les avances si bienveillantes qui lui étaient faites ; mais comment y persister aujourd'hui, si sa présence devait tenir éloigné de ses parents un fils qui leur était si cher ? Oui, si elle le pouvait sans paraître étrange aux yeux de M. et Mme. Daurival, elle se retirerait sur-le-champ ; et que dire aussi à Henriette et à Mme. de Verceil ?

Comme elle était toute absorbée dans ses irrésolutions, on s'était levé autour d'elle en échangeant les adieux du soir : et tout à coup elle se vit enlacée par Mme. de Verceil et Henriette qui lui disaient à l'envi :

“ Vous, du moins, vous demeurez avec nous, et vous ne nous quitterez pas.”

Clotilde ne put rien répondre, elle sourit pourtant aux deux sœurs en contenant ses soupirs ; mais elle dut reconnaître que Dieu la retenait encore dans cette maison. Ce fut aussi l'avis de l'abbé Gervais à qui elle s'en ouvrit le lendemain et qui lui dit très-fermement :

— Vos inquiétudes, ma chère enfant, roulent sur une supposition que vous ne pouvez ni ne devez approfondir. Vous savez maintenant que toute tranquillité vous est acquise dans la famille Daurival ; vous savez que tous, par des motifs divers et très-honorables, tiennent à vous garder ; la Providence ne peut mieux s'expliquer à votre égard ; demeurez donc comme toujours humble et confiante dans l'accomplissement de vos devoirs.

— Ainsi ferai-je, reprit Clotilde, avec l'aide de Dieu.

Et en effet elle put voir combien il lui eût été difficile de quitter la famille Daurival. Henriette d'abord, malgré les préoccupations de son prochain mariage, tenait absolument à ses matinées de travail avec elle et lui parlait avec le plus intime abandon de ses projets d'avenir : elle voulait vivre beaucoup dans son intérieur, le moins possible dans le monde, et n'y paraître jamais qu'avec la modestie d'une chrétienne. Mais elle comptait toujours sur les bons conseils de sa chère Clotilde. D'un autre côté Mme. Daurival, qui sortait souvent avec ses filles pour les mille détails du trousseau, chargeait Clotilde du soin et de la surveillance de la maison ; et comme, en rentrant, elle trouvait tout au gré de ses désirs, elle répétait avec une effusion qui charmait Henriette et Mme. de Verceil, que Mlle. Germont lui était indispensable et qu'elle comptait absolument sur elle pour la suppléer.

Ces divers nuages donc se dissipaient sans trop de peine. Mais les heureux de ce monde ne sont pas non plus exempts des sombres réalités de la vie, et il n'en manque pas qui subitement les atteignent, en leur faisant sentir le vide et l'impuissance de leurs richesses si enviées. Tandis que tout prenait un air de fête à l'hôtel Daurival, un jour au moment du déjeuner, on attendit quelque temps M. Daurival qui devait être retenu dans son cabinet. Inquiète de voir son mari tarder plus que d'habitude, Mme. Daurival dit au valet de chambre de s'enquérir de la cause de ce retard. Le domestique à son tour ne revint pas ; puis un violent coup de sonnette fit tressaillir Mme. Daurival, Henriette et Clotilde !

— Mon Dieu ! il y a quelque chose, s'écria Mme. Daurival toute tremblante sur son siège.

— Mère, mère, j'y vais, dit Henriette en se levant.

Et déjà Mlle. Germont se précipitait avec elle vers le cabinet où Mme. Daurival, presque défaillante, les suivit. Hélas ! le domestique soutenait M. Daurival qu'il avait trouvé, sans connaissance, à terre et qu'il avait

relevé et étendu sur un canapé. Les pauvres femmes s'empressèrent de lui prodiguer leurs soins, tandis qu'un domestique courait chercher le docteur, et un autre prévenir M. et Mme. de Verceil. Ceux-ci, dont la maison était peu distante, arrivèrent avant le médecin, et ne quittèrent plus le cher malade qui respirait cependant, sans donner autre signe de vie. Le docteur survint enfin, et silencieux lui-même, au milieu de l'anxiété de toute la famille, il saigna rapidement M. Daurival qui, peu après, s'agita convulsivement et bégaya quelques paroles sans suite.

— Je le crois sauvé, dit le docteur, le mouvement, la parole reviennent : des soins et un peu de temps feront le reste.

Mme. Daurival, incapable encore de parler, serra les mains du docteur, en essuyant ses larmes, tandis que ses enfants échangeaient un regard de soulagement sinon encore de joie. Car la figure du docteur restait toujours sérieuse et il donnait des prescriptions qu'il voulait voir appliquer. Il demeura trois à quatre heures près du malade qu'il avait fait transporter dans sa chambre et sur son lit. Quand il le quitta, tout en rassurant la famille contre un danger extrême, il ne savait si la paralysie serait complètement détournée. La journée et la nuit se passèrent sans aucun changement bien sensible, mais avec une certaine espérance d'amélioration. Charles et sa mère, prévenus par M. de Verceil, étaient accourus vers leurs amis, et avaient voulu passer une partie de la nuit près de M. Daurival, en exigeant que Mme. Daurival et Henriette prissent, autant que possible, quelque repos.

Le lendemain matin, aux premières lueurs du jour, on était alors au mois de mars, la connaissance revenait à M. Daurival, et, avec elle, une poignante douleur de l'état où il était réduit ; Mme Daurival, ses enfants, lui prodiguaient avec leurs soins des paroles d'espérance et de consolation ; mais lui, oppressé par le mal, accablé sous l'étreinte de la paralysie qui ne cédait que partiellement, demeurait plongé dans un morne abattement. Cependant une situation plus rassurante se manifestait, et au bout de deux à trois jours le docteur, fixé sur la maladie, annonçait un rétablissement certain, sauf hélas ! une paralysie du côté gauche probablement définitive ; il ne le disait pas ouvertement à Mme Daurival et lui donnait même l'espoir d'une guérison plus complète.

Au milieu de ces trances et de la consternation qui pesait sur toute la famille, on avait résolu d'écrire à Adrien, ce que firent Mme Daurival et Mme de Verceil, en l'engageant à revenir sans retard près de son père qui même hors de danger, ne pourrait probablement plus donner ses soins aux affaires de la maison. La lettre partit, mais on ne pouvait espérer une réponse avant quinze ou dix-huit jours. Du reste, tout en attendant impatiemment quelques lignes d'Adrien, on était toujours si préoccupé de l'état de M. Daurival que l'on n'avait plus le loisir de penser à autre chose qu'aux soins incessants à lui prodiguer. On ne savait surtout comment

détourner l'irritable tristesse qui agitait le malade et ne permettait pas qu'on le quittât d'un moment ; il ne pouvait croire à ce renversement instantané de ses forces, et hors de lui alors, il se débattait avec violence ou s'efforçait de se lever comme pour secouer le mal dont il se sentait opprimé, et retombait ensuite dans un marasme effrayant. Mme de Verceil, Henriette et Mlle Germont l'exhortaient doucement à se confier en Dieu et à lui demander secours et allègement ; M. Daurival paraissait écouter et se calmait au moins quelques moments.

On eut la bonne pensée de réclamer l'abbé Gervais qui vint avec empressement, et plusieurs fois par jour, visiter le malade et, peu à peu, réussit à faire entrer la résignation dans son âme. Ce fut une de ces admirables transformations que la grâce divine et la parole du prêtre réalisent si souvent encore, et qui changent un indifférent ou un incrédule en un chrétien fervent, courageusement soumis à la souffrance et à la céleste volonté. Tel parut bientôt M. Daurival ; il entendit le pieux langage de l'abbé Gervais lui montrant, en exemple, les douleurs et les plaies du divin Crucifié ; il comprit que si Dieu l'éprouvait pour le ramener à ses pieds, il lui donnait aussi une preuve de sa miséricorde, en le rappelant des ombres de la mort, pour qu'il pût réparer ses longs oublis et mériter une vie meilleure. Aussi, sur ce même lit de douleur, accueillit-il, avec des larmes de reconnaissance, la sainte Eucharistie, inépuisable source de consolation et d'espérance ; et quand il fut demeuré quelques moments dans le recueillement de l'action de grâces, avec l'accent d'une foi profonde, il dit à sa femme et à ses enfants agenouillés autour de lui :

—O mes amis, Dieu est bon plus encore qu'il n'est juste ; j'accepte tout de sa main, souffrance ou soulagement ; et tout mon désir est de consacrer ce qui me reste de vie à reconnaître la grâce qu'il m'a faite, en affligant mon corps pour relever et sauver mon âme.

Et en effet à partir de ce jour, M. Daurival ne montra plus qu'une constante résignation et un courage qui souvent dominait les accablements ou les aiguillons de l'infirmité. Cette bonne disposition réagit heureusement sur la maladie ; M. Daurival bientôt put se lever, faire quelques pas dans sa chambre au bras de l'un ou de l'autre de ses enfants ; puis appuyé sur une canne se diriger lui-même de sa chambre au salon ; entouré cependant d'une continuelle sollicitude, car il restait paralysé de la moitié du corps. Néanmoins on rentra dans le calme : et c'est alors qu'on reçut une lettre d'Adrien, annonçant son prochain retour, avec un congé définitif du côté de l'Afrique et l'assurance d'être admis à l'état-major de Paris, où il poursuivrait sa carrière militaire sans quitter désormais sa famille. Cette nouvelle qui causait à tous une grande joie fut bientôt suivie de l'arrivée du jeune commandant. Adrien put à peine retenir ses larmes en voyant le triste état de son père ; il voulut pourtant, coûte que coûte, les maîtriser, pour ne pas l'attrister de son émoi. Mais quel ne

fut pas son soulagement d'entendre ce pauvre père lui dire d'une voix ferme encore bien qu'entrecoupée :

—Il y a plus à plaindre que moi, mon cher Adrien ! si Dieu m'éprouve, il me soutient aussi plus que je ne puis le dire ; et je me crois plus heureux que beaucoup d'autres qui s'égarèrent ou qui souffrent sans espoir.

Adrien prit les mains de son père qu'il tint pressées dans les siennes :

—Dieu peut faire plus encore, mon bon père, et vous rendre force et santé.

—Sans doute, il le peut ; mais sa seule volonté me suffit ; et de quelle manière qu'elle se manifeste, je suis content. Je ne dois pourtant pas oublier ce qu'il y a de précaire en mon état ; et maintenant que je vous ai tous près de moi, toi surtout comme tenant ma place, je désire qu'il ne soit plus mis aucun retard au mariage d'Henriette ; c'était le rêve de ma vie, je serai heureux de le voir se réaliser. Adrien, c'est toi qui me supplées ici ; je te dis mes intentions, concertes-toi avec ta mère, j'approuve tout ce que vous ferez.

C'était en effet la préoccupation de M. Daurival ; et devant ses instances réitérées, il n'y avait plus lieu d'attendre davantage. Il fut entendu que les parents et quelques intimes amis seraient seuls invités à cette occasion, de manière à ne former qu'une réunion de famille où le cher malade prendrait sa place sans trop de fatigue. Charles et Henriette furent également satisfaits d'un arrangement qui les laisserait pleinement dans le recueillement si doux de ce grand jour. On s'occupait donc activement des dispositions les plus essentielles, et entre autres on avait arrêté une partie d'hôtel qui se trouvait dans la même rue que l'hôtel Daurival. Mais, à ce sujet, Henriette avait déjà dit à Mme Aubry avec la grâce la plus affectueuse :

—Puisqu'il faut que je quitte ma chère maman, ce qui me console, c'est d'en retrouver une autre qui ne fera qu'un avec nous.

Charles tressaillit de joie ; et Mme Aubry, plus contenue mais non moins touchée, répondit :

—J'avais aussi l'intention, ma chère enfant, de me tenir fort près de vous, mais en vous laissant avec Charles sous un toit qui fût tout à fait le vôtre.

—Comment, vous auriez pu penser à nous abandonner, s'écria Henriette ! oh ! pour cela je n'y consens pas : c'est bien assez d'une séparation inévitable ; et je tiens, autant que Charles, à ce que nous ne fassions qu'une même famille ; ai-je besoin de vous dire que ce n'est pas d'aujourd'hui que je vous connais et que je vous aime, et que rien ne m'est plus doux que d'avoir à vous regarder comme une chère maman.

—Je vous crois, très-chère enfant, et c'est un vrai bonheur pour moi de me rendre à une telle marque d'affection ; souffrez cependant que j'y mette une condition à mes yeux indispensable.

—Dites, dites, chère maman, s'écria Henriette en passant ses bras autour du cou de Mme Aubry.

—C'est que, sous ce toit qui nous sera commun, c'est vous qui serez la maîtresse de maison, qui ordonnerez, qui dirigerez toute chose ; moi je prendrai seulement ma part de vos bons soins.

—Mais pourquoi ne pas tout concerter ensemble ?

—Parce que, chère petite Henriette, il faut d'abord que vous vous formiez à votre nouvelle situation, ce qui ne se fait bien qu'en agissant par soi-même ; et ensuite parce que moi j'ai rempli ma tâche et que je dois surtout maintenant m'assurer du repos.

—Oh ! du repos tant que vous voudrez, et je serai heureuse de vous éviter toute peine. Convenez pourtant que ce n'est pas l'âge encore qui vous pèse, chère maman, et que j'aurai bien un peu le droit de réclamer votre concours ?

—Oui, ma chère enfant, je vous aiderai avec bonheur, mais seulement en ce que vous m'indiquerez vous-même ; comme aussi mon expérience sera mise à votre service, seulement, entendez-le bien, lorsque vous la réclamerez.

—Eh bien oui, s'écria Henriette en embrassant tendrement Mme Aubry dont elle comprenait toute la délicatesse, je me mettrai résolûment à l'œuvre avec vos bons conseils, afin que vous vous ménagiez autant que je le désire pour notre joie à tous deux, n'est-ce pas, Charles ?

—Chère Henriette, dit celui-ci avec un regard humide de larmes, je ne vous connaissais que par cet unique entretien que rien ne pourrait me donner une plus haute idée de votre cœur, il était digne de comprendre celui d'une telle mère. Aussi suis-je tranquille, car je vois trop que nous n'aurons entre nous qu'une même pensée de prévenante affection.

Toute la famille souscrivit à cet accord parce qu'on y avait la plus grande estime pour le caractère et les rares vertus de Mme Aubry. De son côté, Mme Daurival montrait autant d'activité que de bonne grâce pour amener la conclusion si désirée de ce mariage. Non-seulement, comme nous l'avons dit, elle avait pris son parti de sa déconvenue ; mais déjà, durant la maladie de M. Daurival, ayant apprécié le caractère énergique et dévoué de Charles Aubry, elle s'était sentie heureuse d'un si ferme appui et avait compris ce qu'il pourrait être un jour pour la famille. C'était donc de bon cœur qu'elle s'appliquait à réaliser les intentions de son mari, en reconnaissant qu'elles devaient assurer le bonheur d'Henriette.

Disons tout cependant : plus Mme Daurival s'exécutait généreusement et plus aussi il lui semblait qu'elle avait droit à une compensation, d'ailleurs facile et naturelle puisqu'Adrien revenait à Paris et allait renouer ses bons rapports avec les de Beauvent. Ceux-ci s'étaient fort bien montrés dans les tristes circonstances qu'on venait de traverser ; et souvent

ils venaient visiter leurs amis affligés et les distraire en d'aimables causeries. Donc le retour d'Adrien faisait tressaillir Aurélie autant que sa mère ; car toutes deux avaient mis leur amour-propre, plus peut-être que leur cœur, à reprendre le terrain perdu, en amenant Adrien de leur côté et à leurs fins. Mais à l'heure présente on ne paraissait songer qu'à fêter le mariage d'Henriette.

Adrien, lui, était fort occupé : il avait à s'initier, au moins d'une manière générale, aux affaires de la famille, et il passait une partie du jour à s'en instruire avec son beau-frère, M. de Verceil, qui s'y était lui-même résolûment employé, en suivant et liquidant la plupart des grandes entreprises financières et industrielles que M. Daurival avait jusque-là si habilement dirigées. Les deux beaux-frères, également larges dans leurs vues, s'entendaient à merveille, et sans fatiguer aucunement leur cher malade, ils en obtenaient encore de précieux avis. En même temps Adrien avait voulu faire sans retard les démarches nécessaires pour son admission à l'état-major de Paris. On était, alors, dans ces premières années du règne de Louis-Philippe, si agitées et si troublées par d'incessantes émeutes ; et la garnison de Paris y vivait sur un continuel pied de guerre. Aussi, indépendamment de toute protection, les brillants services d'Adrien, en Afrique, lui assuraient-ils un accueil empressé de la part de ses chefs. On le savait instruit et résolu, toujours prêt pour l'action où il savait déployer une bravoure aussi prévoyante qu'indomptable. On le reçut donc sans délai dans l'état-major, et en lui faisant entrevoir, dans un prochain avenir, les épaulettes de colonel.

Sa situation ainsi fixée comme il le souhaitait, Adrien ne s'était réservé que le temps convenable pour les paisibles fêtes du mariage d'Henriette. Et de ces occupations et de ces démarches suivies chaque jour avec régularité, il résultait que, sauf les moments réservés du matin qu'il passait avec son père, il avait peu de loisir dans la journée, donnait fort peu à s'occuper de lui, et laissait à tous la plus grande liberté dans la maison. Aussi Clotilde, qui n'avait encore pu se défendre de quelque trouble à l'arrivée du commandant, put-elle bientôt se rassurer en remarquant ses habitudes sérieuses de travail et la réserve absolue qu'il témoignait à son égard. Fort rarement, d'ailleurs, il lui adressait la parole, ou ne le faisait jamais que très-brièvement et avec une politesse aussi stricte que respectueuse. Et c'est ce qui pouvait le mieux convenir à Mlle. Germont.

Du reste, à l'occasion du mariage d'Henriette, elle était comblée de prévenances et des marques du plus bienveillant intérêt. Mme. Daurival avait voulu lui offrir tout ce qui concernait sa toilette, puis elle lui annonçait que désormais elle recevrait annuellement deux mille quatre cents francs, et elle lui remettait dans un petit portefeuille cette même somme, comme un don que M. Daurival lui imposait d'accepter. Mme. de Verceil et Mme. Aubry lui adressèrent les plus gracieux souvenirs. Quant à

Henriette, elle avait fait faire son portrait en miniature, et elle était venue le placer sur la cheminée de Clotilde qui en fut ravie et très-touchée ; en même temps elle lui offrait un médaillon contenant de ses cheveux, et lui mettait au doigt, bon gré mal gré, une bague ornée de brillants.

— Chère Henriette, c'est vraiment trop, lui disait Clotilde, et je ne sais plus ce que je pourrai faire pour vous tous.

— Ce ne sera jamais assez, ma chère Clotilde ; car plus je réfléchis et plus je comprends ce que vous avez été pour moi. Oui, par vous j'ai appris à connaître et à aimer le bon Dieu ; avec cela on peut s'engager avec confiance dans le voyage de la vie. Maintenant si vous saviez comme je suis heureuse de penser qu'en quittant la maison, je vous laisse ici près de ce bon père qui vous regarde comme l'une de nous. Sans doute tous les jours je serai là ; mais il y a bien des heures dans une journée pour un pauvre malade, et je sais combien vous lui aiderez à passer celles où d'autres devoirs me retiendront.

— Du moins suis-je prête à faire tout ce qui est en moi pour vous suppléer, s'il se peut, près de votre père ; n'a-t-il pas droit à ma reconnaissance ?

— Je ne vous dis plus qu'une chose, chère Clotilde, c'est que pour Amélie et pour moi vous êtes une vraie sœur. Maintenant, adieu ; je vais essayer ma robe blanche, la robe du grand jour ?

Il vint alors promptement ce beau jour qui unissait deux âmes si bien faites l'une pour l'autre. Tout avait été ménagé pour éviter fatigue ou embarras à M. Daurival : il avait pu se rendre à l'église ; il avait vu bénir avec bonheur ses chers enfants ; il s'était assis quelques moments à la table splendide et joyeuse ; après quelque repos il était revenu prendre part à la soirée tout intime des parents et des amis ayant, tour à tour, ses enfants ou sa femme près de lui, mais surtout Henriette qui ne le pouvait quitter. Du reste chacun s'unissait à cette paisible fête, avec un sentiment d'exquise délicatesse et de cordiale sympathie pour les souffrances du chef vénéré de la famille. Les de Beauvent, en particulier, se montraient aussi aimables qu'affectueux ; et nous devons remarquer qu'Aurélié ordinairement si resplendissante de parure s'était, depuis un certain temps, et ce jour-là même, sensiblement modifiée sous ce rapport. Vêtue avec une très-élégante simplicité, plus contenue dans ses manières et dans ses paroles, elle ajoutait à sa rare beauté un effet tout nouveau et plus séduisant encore.

Comme si elle eût voulu se donner aussi un mérite d'aménité qui ne lui était pas habituel, elle vint gracieusement demander à Mlle. Germon de chanter avec elle un ancien duo d'un style très-doux, choisi exprès pour la circonstance. Disons pourtant qu'avec sa voix si brillante et si souple elle pensait bien se ménager un succès des mieux réussis. Clotilde joua l'accompagnement, et chanta sa partie avec ce goût naturel et expressif

qui n'avait pas moins de charme que tout le talent si étudié et si sûr de Mlle. de Beauvent ; et comme elle ne cherchait qu'à s'unir de son mieux à la voix éclatante d'Aurélie, elle la seconda parfaitement et partagea, sans les avoir cherchés, les applaudissements et les suffrages des connaisseurs.

Parmi les invités se trouvait, par exception, le général D***, commandant l'état-major et très-dévoué aux intérêts d'Adrien : c'était un des vaillants officiers de l'empire, fort instruit en tout ce qui touchait les armes spéciales, du reste rond et de bonne humeur, d'une taille droite et moyenne avec un visage coloré et martial ; il portait, non sans aisance, la soixantaine où il entrait. Il avait écouté avec un vrai plaisir le chant des deux jeunes filles ; et prenant alors le bras d'Adrien debout près de lui :

— Ah ! ça, mon très-cher, lui dit-il à demi-voix, il me semble que si vous aviez quelque idée de mariage, vous auriez sous vos yeux tout ce qu'il faut pour vous décider. Mlle. de Beauvent, par exemple, n'a-t-elle pas les dons désirables ? . .

— Entre nous, mon général, elle est trop brillante pour mes goûts.

— C'est possible : des goûts et des couleurs on ne dispute pas. Mais alors l'autre, si simple et si modeste, vous devrait convenir.

Adrien, avec une certaine contrainte, répondit :

— Cette jeune personne était l'institutrice de ma sœur ; et elle reste près de ma mère comme demoiselle de compagnie : son mérite est d'ailleurs rare.

— C'est différent ! dit le général ; elle est, ma foi, charmante et . . très-distinguée.

— Sa famille est fort honorable, ajouta vivement Adrien ; et son père, qui est mort jeune, était un très-digne officier, précisément de mon grade.

— Ah ! et comment le nommez-vous ?

— Le commandant Germont.

— Germont, Germont ! répéta le général avec étonnement : mais le commandant Germont était, il y a plus de vingt-cinq ans, mon meilleur ami ; nous avons servi plusieurs années aux grades de lieutenant et de capitaine dans le même régiment : il était plus jeune que moi et me suivait dans tous mes avancements ; il périt malheureusement en Allemagne. Je vous en prie, présentez-moi tout de suite à Mlle. Germont.

Et sans attendre, le général se dirigea vers Clotilde et la saluant de l'air le plus affectueux :

— Mademoiselle, lui dit-il, je viens d'apprendre à l'instant votre nom, qui est celui d'un de mes plus chers camarades de jeunesse, le commandant Germont ; permettez, je vous prie, que je vous dise combien je suis heureux de retrouver ici sa fille, moi qui dans un jour semblable fus son témoin et qui, vous voyant, crois presque retrouver celle qu'il avait si dignement choisie pour compagne.

— Que vous êtes bon, Monsieur, dit Clotilde aussi surprise que touchée à ces paroles, de vous souvenir de ma famille avec une bienveillance si précieuse pour moi.

— Me souvenir, Mademoiselle, reprit le général en élevant la voix ! Mais votre père était une de ces natures d'élite qu'on n'oublie jamais ; et rien ne peut m'être plus agréable que de vous redire toute l'affection que je lui portais.

— Quel bonheur, dit Clotilde avec un visage rayonnant, d'entendre ainsi parler de mon père ! Hélas ! je ne l'ai connu que par les mille récits de ma bonne mère qui m'inspirait religieusement le culte de sa mémoire, et avait su la rendre aussi vivante que vénérée dans mon esprit.

— Non, je n'ai rien rencontré, reprit le général avec feu, d'aussi parfait que votre père et votre mère ; c'étaient deux nobles cœurs dignes l'un de l'autre, mais véritablement trop purs et trop élevés pour les temps où nous vivons. Je ne puis me les rappeler sans être ému ; je ne m'étonne pas, Mademoiselle, que vous leur soyiez si ressemblante : un tel sang ne pouvait défaillir.

La voix animée du général était entendue de tout le salon ; et lui-même se tournait vers la compagnie attentive comme pour lui adresser ce chaleureux témoignage. Mme de Verceil et Henriette étaient aussi joyeuses que leur amie ; M. Daurival qui affectionnait Clotilde n'était pas moins heureux de ce qu'il entendait ; et Mme Daurival paraissait très-flattée d'avoir su s'attacher une jeune personne de cette distinction. Quant à Adrien, qui se tenait les bras croisés derrière le général, il s'imposait une impassibilité complète en apparence, mais qui contrastait pourtant avec l'éclat de son regard. Le baron et la baronne de Beauvent s'agitaient agréablement en murmures approbateurs. Aurélie, toutefois, s'étonnait, et même, sans s'en rendre compte, s'inquiétait des nouvelles sympathies qui se manifestaient si honorablement pour Mlle Germont.

— Maintenant, reprit le général avec le même élan, vous ne serez pas surprise, Mademoiselle, que je me mette absolument à votre disposition, et que je tienne à honneur de vous rendre tous les services qui peuvent dépendre de moi.

— Mille et mille remerciements, bien cher Monsieur, votre estime et votre affection vont au-delà de ce que je puis désirer et me sont d'un grand prix. Ici, d'ailleurs, on me prodigue toutes les bontés, et j'ai retrouvé presque un père dans un ami dévoué de cette admirable mère que j'ai aussi trop tôt perdue.

En prononçant ces mots, elle montrait le digne Florentin qui, tout triomphant, ne perdait pas une des paroles du général. Celui-ci lui tendit aussitôt la main en lui disant :

— Je vous envie, Monsieur, le titre qui vous est si affectueusement donné, mais je ne vous félicite pas moins d'avoir su le mériter.

— Il n'y eut aucun mérite à moi, je le dis sans fausse modestie, général et je ne me suis jamais félicité que d'avoir eu le bonheur de connaître ces dames et d'en être si parfaitement accueilli.

Le général s'était levé en répétant à Clotilde qu'elle pouvait, en toute circonstance, compter sur lui. Il causa d'elle quelques instants encore avec Mme Daurival et Mme de Verceil et, de plus en plus charmé de ce qu'il apprenait, il reprit le bras d'Adrien en se retirant :

— Je vous assure, lui dit-il, que le premier et brave garçon qui réclamera mon crédit, je veux l'amener à connaître et à demander Mlle Germont.

— Ne faites pas cela, général, dit Adrien d'une voix étouffée.

— Et pourquoi donc, par exemple ?

— Mais parce que vous causeriez une grande peine à notre famille en la privant de Mlle Germont.

— Savez-vous, mon très-cher, que vous me donnez là une raison de parfait égoïste, et que ce n'est pas du tout dans votre caractère.

— C'est vrai, général ; mais vous avez pu juger par vous-même comme on s'attache à cette jeune personne, et avec quels regrets on s'en séparerait.

— Et diantre, alors, ne la laissez pas partir : je ne vous dis que ça.

Adrien sourit tristement, tout en serrant chaleureusement les mains du général.

CHAPITRE XII.

Les occupations, le mouvement, les réunions occasionnées par le mariage d'Henriette avaient produit une heureuse diversion aux tristesses que la santé de M. Daurival avaient fait naître autour de lui. Charles et Henriette n'avaient pas voulu s'éloigner, malgré leur grand désir d'un voyage à Rome ; ils se contentaient, comme deux écoliers, de faire quelques excursions aux alentours de Paris, en revenant gaiement le soir au dîner ou à la soirée de famille. Chacun y était exact ; et nulle consolation meilleure ne pouvait être donnée à un père infirme que cet empressement et cet accord de ses enfants autour de lui. M. Daurival, souvent abattu ou souffrant, parlait peu ; mais il aimait à entendre causer, et surtout à écouter quelques morceaux de musique ou de chant. Aussi Mme. de Verceil et Henriette, Clotilde et le bon Florentin, tour à tour ou ensemble, s'appliquaient à jouer tout ce qui était dans le goût ou dans le souvenir du cher malade.

Les de Beauvent se montraient aussi très-assidus et réservaient, plus ou moins complètement chaque semaine, deux de leurs soirées pour les passer à l'hôtel Daurival. L'attitude et les manières plus simples d'Aurélié se maintenaient ; elle avait le bon goût de vouloir s'harmoniser avec ses amies et de prouver qu'elle partageait leur délicate sollicitude.

Pourtant, il faut le dire, elle ressentait un inguérissable dépit depuis qu'elle avait vu, non-seulement Henriette, mais Mme. de Verceil elle-même, témoigner à Mlle. Germont une confiance et une affection toujours croissantes. Mme. de Verceil jusque-là si fière de son rang, plus encore que de sa fortune, si difficile pour le choix de ses relations, si pointilleuse sur l'étiquette, si recherchée en tout ce qui touchait à sa personne et à la représentation extérieure ! Maintenant elle faisait sa société la plus intime d'une jeune personne sans situation et sans avenir, elle entraînait dans ses idées et ses goûts vulgaires et semblait vouloir renoncer à tout ce qui faisait son prestige et son succès dans le monde.

C'était donc désormais cette petite personne qui allait donner le ton chez les Daurival, et y faire dominer son influence exclusive ; où cela s'arrêterait-il ? Et l'imagination d'Aurélie, sans rien préciser davantage ne voyait plus en Mlle. Germont qu'un ennemi subtil et caché, dont il fallait à tout prix éventer les ruses et ruiner le pouvoir.

— Vraiment, mère, lui disait-elle à ce sujet, peux-tu comprendre un pareil engouement, surtout chez l'altière comtesse de Verceil ?

— Mon Dieu, chère enfant, reprenait la baronne de Beauvent, c'est un caprice comme tant d'autres et qui, probablement, ne durera pas.

— Il ne dure que trop ; et je m'impatiente de voir tous les Daurival (hormis le commandant qui heureusement ne la regarde guère) considérer cette jeune fille comme tout ce qu'il y a de plus accompli.

— Ah ! mais Aurélie, il y aurait quelque chose à dire là-dessus : pour ce qui est d'une perfection, je dis comme toi, c'est risible ! Seulement quand tu auras le souci d'une maison et l'expérience des années, tu sauras qu'il n'y a rien de plus difficile que de rencontrer une personne sûre, appliquée, qui nous décharge en partie du poids de nos affaires et le fasse avec intelligence et délicatesse. Ces caractères-là, tu le verras un jour, n'ont pas de prix : et c'est là précisément ce qui fait toute la valeur de Mlle. Germont dans une maison aussi considérable que celle des Daurival. Je le comprends bien ; car il y a longtemps que ton père est à la recherche d'un homme de confiance, et qu'il subit cent essais plus malheureux les uns que les autres, avec un besoin toujours plus grand d'un aide aussi précieux.

— A la bonne heure, mère, et je n'aurais rien à dire s'il ne s'agissait que d'une telle personne. Mais ici c'est bien autre chose ; aux yeux de Mme. de Verceil et d'Henriette, c'est affaire de sentiment, et pour elles leur Clotilde est comme une sœur.

— Caprice, caprice, chère enfant ! Il est vrai, que cette petite personne, comme tu dis, ne manque ni de mérite, ni d'une certaine distinction ; tu as aussi entendu ce que le général D*** racontait de ses parents ; ce ne sont pas les premiers venus, et pour les Daurival c'est quelque chose. Crois-moi, ne t'inquiète pas de tout cela ; surtout n'en laisse rien voir, car toute opposition ne fait que prolonger les caprices.

— C'est possible, reprit Aurélie assez songeuse, et je vois qu'il faut compter avec cette demoiselle.

En effet, elle prit l'équivoque résolution de se montrer de plus en plus agréable à Mlle. Germont et d'obtenir ses bonnes grâces en la flattant, en louant son mérite, en rehaussant toutes ses actions, avec le secret espoir de la mieux deviner, de la démasquer peut-être un jour, ou simplement de la pousser à une folle complaisance d'elle-même et à d'insoutenables prétentions. C'est ainsi que nous la voyons depuis le mariage d'Henriette faire de gracieuses avances à Clotilde, la rechercher pour causer ouvrage, lecture, musique ; se mettre au piano avec elle et s'extasier sur son goût, sa jolie voix ; envier enfin le bonheur de ses amies qui surent deviner et apprécier une si rare perfection ; tout cela, d'ailleurs, assez finement accommodé et sans couleurs trop criardes.

Néanmoins elle n'obtenait pas grand avantage de toutes ses imaginations. Clotilde, avec une simplicité égale à sa modestie, écoutait assez froidement ces belles choses, n'en éprouvait qu'une grande gêne et une véritable confusion. Car habituée à se juger sérieusement, à interroger chaque jour sa conscience et à se mettre en face du type divin qui s'offre lui-même à l'imitation des âmes chrétiennes, elle savait tout ce qui lui manquait de ce sublime modèle et le travail qu'elle avait à accomplir pour en refléter seulement quelques traits. Aussi redoublait-elle d'application à ses devoirs, ne se prévalant en rien des égards et des témoignages d'attachement qu'on lui prodiguait. Heureuse d'être utile, c'était avec un empressement toujours égal qu'elle allait au-devant de mille petits services qu'on n'eût pas voulu lui demander. Que de soins, que de prévoyance pour tout ce que réclamait la pénible position de M. Daurival, qui s'était habitué à compter sur elle et aimait à la voir souvent près de lui. Ce n'est pas que Mme Daurival n'eût les plus grandes attentions pour son mari, car c'était chaque jour sa première pensée de régler minutieusement tout ce qui le concernait et d'y veiller avec sollicitude en allant et venant. Mais elle avait bien des sorties obligées ; ses filles, quoique très-assidues auprès de leur père, n'étaient pas toujours là ; ce lui était alors une grande tranquillité de savoir Clotilde près de M. Daurival et attentive à tous ses désirs.

Le manège d'Aurélie ne pouvait donc guère réussir avec l'esprit droit et dévoué de Mlle Germont. Celle-ci d'ailleurs ne soupçonnant rien des perfides intentions de Mlle de Beauvent, en venait à prendre simplement le bon côté de ses avances, et sans sortir d'une grande réserve, reconnaissait de son mieux les amabilités dont elle était l'objet. Par moments cette candeur et ce tact ne laissaient pas que d'embarrasser ou même de toucher Mlle de Beauvent, qui sentait, à la fois et assez vivement, tout l'odieux de sa dissimulation et le vrai mérite de l'âme si pure qu'elle eût voulu ternir. Alors elle cédait à quelques bons mouvements et s'adressait

à Clotilde d'un ton réellement sincère et gracieux. Mais ces impressions ne pouvaient être durables dans un cœur aussi vain ; et toujours y revenait un instinct de jalousie au moindre signe d'amitié que donnait Henriette ou Mme de Verceil à Mlle Germont.

Bien plus, Aurélie ne pouvait se défendre d'une étrange inquiétude à propos d'Adrien lui-même. Certes on ne pouvait se montrer plus froid ou plus indifférent qu'il ne le paraissait pour Clotilde, à laquelle il ne parlait presque jamais ou que le plus brièvement du monde : tandis qu'il causait fréquemment et gaiement avec elle-même. Oui, mais comme elle revenait toujours, malgré elle, à étudier la physionomie, les manières et les paroles du jeune commandant, elle croyait remarquer, quand par hasard un mot d'Adrien s'adressait à Mlle Germont, qu'il était toujours dit avec un singulier accent de respect et de déférence, comme à la personne la plus révérencée. Et sans qu'il fût possible de rien supposer d'une attitude si discrète, elle se crispait d'impatience devant les marques d'une si haute considération.

Aussi laissait-elle parfois échapper l'inquiète ou l'ironique expression des âpres mouvements dont elle était agitée : ce qui arriva un jour où toute la famille était réunie dans le salon. On travaillait en devisant ; M. Daurival écoutait, paisiblement étendu dans son grand fauteuil ; Adrien près de lui dessinait sur un guéridon ; les enfants de Mme de Verceil, Anna et Armand, se tenaient debout devant Mlle Germont, écoutant avec bonheur une charmante histoire qu'elle leur contait, et l'entrecoupant tantôt de rires et tantôt d'exclamations étonnées. Or quand Mme de Verceil annonça aux enfants l'heure du coucher, tous deux coururent lui demander que Clotilde les accompagnât parce qu'elle leur raconterait encore une autre histoire.

— Je le veux bien, mes chéris, si vous ne fatiguez pas Mlle Germont.

— Oh ! non, maman, dit Anna ; d'ailleurs je lui donnerai, de ma boîte, des pastilles de chocolat.

— Oh ! alors, c'est différent : qu'en dites-vous, Clotilde ? vous voyez qu'on veut avoir soin de vous.

— Aussi me voilà prête, reprit Clotilde en souriant.

— Et moi, maman, je veux lui donner le bras pour revenir, s'écria Armand tout animé.

— Mais alors, cher petit, tu ne te coucheras pas.

— Tiens, mais... fit le petit bonhomme embarrassé ; oui, mais quand je serai grand, je veux dire

On rit à qui mieux mieux ; et Clotilde partit avec les enfants et la femme de chambre. On riait encore et on entendait les joyeux rires des enfants dans la cour, lorsqu'Aurélie, d'un certain accent appreté s'écria :

— Vraiment, il faut convenir que Mlle Germont est une habile magicienne ; il n'y a pas de cœur qu'elle ne captive. Je voudrais savoir comment elle s'y prend ; j'en ferais mon profit.

—Ma chère Aurélie, dit Mme de Verceil, ce n'est pas du moins difficile à dire; Mlle Germont ne pense jamais à elle et se donne tout aux autres.

—C'est très-vertueux, j'en conviens; mais cela ne m'explique pas assez cet attrait singulier qu'elle inspire.

—En deux mots, Aurélie, reprit Henriette, elle est essentiellement pieuse et bonne, cela dit tout.

—Peut-être! Mais vous, monsieur Adrien, dit Aurélie avec un regard interrogateur, que pensez-vous de cette explication?

—Pourquoi ne l'admettrais-je pas, répondit gravement Adrien? Je n'en vois nulle autre à donner.

—Oh bien, moi cela ne me satisfait pas complètement; et malgré la simplicité de Mlle Germont, je remarque décidément que c'est une délicieuse personne, dont le prestige, en y réfléchissant, s'explique très-naturellement.

—Pas si naturellement que tu crois, reprit Henriette; car avec tes mots de prestige, de personne délicieuse, tu me gênerais absolument, si c'était possible, l'aimable physionomie de Clotilde, qui ne peut en aucune façon, par exemple, se comparer à l'éblouissante Aurélie, ou même à mon Amélie si noblement charmante, et qui pourtant ne s'efface pas à côté de vous et sait plaire aux regards délicats.

—Je le crois bien, dit Aurélie avec une certaine emphase: Mlle Germont a une fort jolie taille, des traits fins et distingués, un teint de rose et de beaux yeux bleus sous ses longs cheveux bruns!

—Oui, il y a un peu de tout cela, dit à son tour Mme Daurival; mais vous flattez beaucoup trop notre modeste Clotilde, dont nous aimons surtout l'agréable simplicité.

—Vous voulez savoir, dit alors M. Daurival très-attentif à cette conversation, ce qui donne un charme si rare aux traits de Mlle Germont, c'est le reflet d'une belle âme.

—Oh! père, c'est parfait, s'écrièrent à la fois Mme de Verceil et Henriette.

—N'est-ce pas tout à fait joli, dit à demi-voix Aurélie à Adrien?

Celui-ci la regarda fixement et d'un ton bref répondit:

—Décidément, Mademoiselle, vous avez des mots heureux ce soir?

Aurélie baissa la tête d'un air humble et repentant, se disant en elle-même:

—Oui, décidément, je m'embrouille; parlons d'autre chose et plus amicalement.

Mme Daurival, qui avait en ce moment les yeux fixés sur Aurélie en *parte* avec Adrien, fit signe à Mme de Beauvent comme pour lui dire:

—Voyez donc, comme ils s'entendent!

Ce qui fit rayonner aussi les yeux de la baronne.

C'était toujours l'idée de Mme Daurival de complaire à ses nobles amis, au moins par le mariage de son fils avec Mlle de Beauvent. Il y avait à son estime, outre des avantages de rang et de hautes relations, toutes les convenances d'âge et d'agrément pour les jeunes gens, d'amitié et d'intérêt même pour les deux familles. Car après tout, sur le point essentiel, les de Beauvent avaient de grands domaines qu'ils arrivaient aussi à dégrever par d'heureuses spéculations. Et maintenant que M. Daurival, infirme et souffrant, demeurait dans la retraite, il importait qu'Adrien, fixé à Paris, eût au plus tôt, pour recevoir et représenter, le secours d'une maîtresse de maison. Donc, tout bien considéré, rien de plus naturel que de proposer à son fils la main de la brillante et si belle Aurélie. Et c'est ce que Mme Daurival se proposait de faire sans retard. Néanmoins elle éprouvait quelque gêne à parler ouvertement de ce projet, parce que devant toutes ses insinuations sur le mariage en général, Adrien coupait court en répondant qu'il n'était pas pressé et changeait de conversation.

—Ce n'est pas raisonnable, se disait Mme. Daurival ; et à vingt-huit ans, avec un grand avenir, il convient de prendre un parti.

Aussi ayant repris la question dans une circonstance favorable où elle se trouvait seule dans sa chambre avec Adrien :

—Mon cher enfant, lui dit-elle, j'ai à te parler sérieusement sur un sujet que tu négliges trop, lorsque, enfin, l'heure est venue d'y accorder toutes tes réflexions. Ai-je besoin de te rappeler le triste état de ton père, les lourdes et continuelles préoccupations qu'il me donne, pour que tu comprennes combien nous avons besoin d'être suppléés et un peu rassérénés dans notre intérieur par la présence et l'aide de l'aimable jeune fille qui serait devenue ta femme. Voyons, mon cher Adrien, parlons raison ; tu sais si je souhaite ton bonheur et tous les succès que tu as le droit d'attendre ; tu jugeras donc bien naturel que ce soit ta mère qui t'amène à une décision devenue très-nécessaire.

—Je comprends votre sollicitude et je vous en remercie, chère maman, répondit Adrien d'un ton affectueux et ferme ; mais vous savez aussi que je ne me dois décider, que tout autant que j'aurai pu sérieusement connaître et apprécier celle qui deviendra la compagne inséparable de ma vie.

—Fort bien, mon cher enfant, je te loue de ces sentiments qui sont les miens ; et précisément je viens te proposer une jeune fille que depuis des années nous voyons et nous aimons ; une jeune fille qui a toutes les grâces, avec une position des plus belles, aimable, spirituelle, applaudie pour ses talents, et qui représentera mieux que personne dans toutes les circonstances où tu pourras être placé.

—Et comme Adrien ne se pressait pas de mettre un nom sous ce brillant portrait, elle ajouta avec le même air de satisfaction :

—Certainement tu devines qu'il s'agit de la charmante Aurélie de Beauvent.

—C'est vrai, mère, j'avais deviné, reprit froidement Adrien ; mais j'ai le regret de te dire que Mlle de Beauvent ne me peut aucunement convenir. Permets : j'ai été à même en effet, et depuis longtemps, de juger son caractère, ses idées et ses goûts ; elle est certainement très-agréable à rencontrer dans un salon et nulle, je te l'accorde, n'y déploie plus d'esprit ; mais pour moi ce ne sont pas ces brillantes qualités qui me pourraient suffire en une femme. Je préférerais plus de réserve, de simplicité, des goûts plus modestes et aussi plus sérieux. Il me semble qu'en posant avec tant d'éclat dans le monde, on doit peu se complaire en son intérieur, et qu'en recherchant si fort les regards et les applaudissements, on se met dans le cas d'oublier ce qui peut plaire à un mari.

—Ah ! par exemple, Adrien, s'écria Mme Daurival très-affectée de cette réponse négative, tu te jettes dans un rigorisme qui n'est pas soutenable ; certes les de Beauvent, et Aurélie en particulier, nous montrent assez depuis la maladie de ton père comme ils savent compatir aux peines de leurs amis, et préférer souvent leur intimité de famille à d'autres grandes réunions où ils sont si vivement réclamés. Après cela, n'est-il pas naturel qu'une jeune fille de vingt ans se plaise dans le monde où elle réussit si parfaitement ? Et avec le grand avenir, on peut le dire, où tu es appelé, c'est encore un avantage, que tu apprécieras plus tard, que d'avoir une femme si capable d'en faire les honneurs.

—Mère, dit Adrien avec un véritable accent de tristesse, il m'en coûte de ne pouvoir entrer dans tes vues sur un tel sujet ; mais outre que j'y suis le premier intéressé, tu m'exprimais très-vivement tout à l'heure ton grand désir d'être soutenue et suppléée au besoin dans les graves sollicitudes que nous donne l'état de mon père. Or je puis t'affirmer que, sous ce rapport si essentiel, Mlle de Beauvent ne nous serait d'aucun secours. Je n'en veux pas dire davantage. J'ajoute seulement sans hésiter que, pour beaucoup d'autres raisons très-décisives, je ne puis consentir à m'engager de ce côté.

Malgré le profond dépit qu'elle ressentait, Mme Daurival comprit qu'elle ne devait pas heurter de front des sentiments si formels, mais s'efforcer d'amener quelques réflexions plus favorables à ses amis.

—J'avoue, mon cher enfant, ajouta-t-elle avec un accent de tristesse, que je ne croyais pas te déplaire si fort en te proposant une jeune fille qui, n'eût-elle que sa rare beauté et son charmant esprit, serait toujours faite pour inspirer à un mari la plus légitime fierté ; mais joignant à ce don un grand nom, de beaux domaines ; l'appui très-important d'une famille qui a voix et place partout et dont le dévouement nous est depuis longtemps connu et prouvé : qu'aurais-tu pu désirer de mieux, et pouvais-je moi-même t'offrir un plus digne parti ?

—Je sais, mère, quelle est ton affection pour les de Beauvent, et je conçois ta peine à me voir écarter leur alliance. Cependant crois bien que je n'agis pas à la légère et que mes convictions sur ce point sont aussi justes que réfléchies.

—Tout ce que tu voudras, mon ami, reprit Mme Daurival d'un air résigné, et je n'ai pas le moindre désir de contrarier tes goûts, quels qu'ils soient. Seulement je me persuade malaisément qu'il soit si pénible, avec tant de convenances accessoires, d'accepter la main de la plus belle personne de nos salons.

—La plus belle, soit, répondit Adrien avec plus d'entraînement qu'il n'eût voulu ; il n'est pourtant pas impossible qu'une autre plaise davantage.

—Mon Dieu ! se dit alors Mme Daurival toute troublée, aurait-il une autre pensée, quelque secret engagement : il faut que je le sache à tout prix.

Et aussitôt sous l'inspiration de cet irrésistible désir, sans réfléchir à ce qui lui conviendrait le mieux de faire avec le ferme caractère de son fils, elle prit un air et un accent d'insinuante affection d'autant plus pénétrants qu'ils lui étaient très-naturels, n'ayant jamais su jusque-là rien refuser à son cher Adrien :

—Voyons, mon cher enfant, tu me permettras bien de te dire ce que je pense et qui me vient à l'esprit en ce moment même : je l'avoue, je trouve tes objections si tranchées et pourtant si peu justifiables, que j'en suis à me demander si tu n'aurais pas tout simplement un motif plus intime et plus impérieux peut-être pour te refuser à un projet qui m'était si cher ?

Adrien tressaillit à ces mots et ne put se défendre d'une visible émotion sous le regard attentif de sa mère. Celle-ci continua cependant comme si elle n'avait pas remarqué l'effet de son adroite insinuation :

—Oui, je me pose cette question, et je me dis aussitôt qu'en la croyant fondée, mon cher enfant connaît assez le cœur de sa mère, en a trop éprouvé le long dévouement, pour qu'il puisse hésiter à se confier en elle et à lui remettre le soin d'assurer, s'il se peut, son bonheur, qu'elle a toujours mis au-dessus de tout ce qui pourrait la contenter elle-même.

Elle s'arrêta, les mains l'une dans l'autre croisées sur ses genoux, sollicitant une réponse d'un visage et d'un regard également émus. Adrien n'avait jamais pu douter de la tendresse de sa mère. On a pu comprendre aussi, à travers l'inviolable silence qu'il s'était imposé, qu'une préoccupation profonde le tenait tout entier et qu'il eût été heureux de pouvoir sûrement ouvrir son âme, de sorte qu'en ce moment tout le décidait à parler.

—Eh bien, chère maman, répondit-il avec ce facile abandon qui se retrouve si aisément aux appels du cœur maternel, je te dirai simplement

tout ce que je rêve, tout ce que je me cache presque à moi-même, ce qui absorbe pourtant mes pensées sans qu'elles puissent s'arrêter à une espérance certaine, mais en m'éloignant de tous autres projets si brillants qu'ils puissent être.

Mme Daurival ne respirait plus, attendant anxieusement qu'Adrien, visiblement embarrassé, achevât cet aveu si funeste à ses projets.

Oui, mère, reprit-il avec un effort pour affermir sa voix, j'ai depuis longtemps remarqué une jeune personne des plus distinguées, dont l'esprit, le cœur, les talents et les sérieuses vertus ont fait sur moi une impression d'autant plus décisive, qu'elle s'attache surtout à un noble caractère qui donne un charme tout particulier à cette douce physionomie. Mais si j'ai eu le temps de longuement mûrir les idées qui m'inclinaient de ce côté et de m'assurer qu'elles étaient à l'épreuve des circonstances et du temps, je t'avoue, chère maman, que je n'ai pu encore me décider à une démarche positive. Je crains d'être trop au-dessous d'un cœur si pur, d'une si belle âme, de n'être pas agréé en un mot ; et j'ai préféré jusqu'ici une incertitude qui peut espérer encore, plutôt qu'un irrémédiable éclaircissement.

—Il faut donc, mon pauvre ami, reprit Mme Daurival avec une sorte d'indulgente compassion, que tu aies singulièrement élevé tes prétentions pour que, dans notre état de fortune, tu sois si inquiet des suites d'une demande assez flatteuse pour tant d'autres. Quant à moi, qui dois encore sacrifier mes plus chers désirs, il me semble que, quelque soit le rang de cette personne si distinguée, fût-elle une duchesse, je pourrai me hasarder à parler pour te faire plaisir.

—Mère, ce n'est pas cela, dit Adrien en hésitant, et c'est uniquement la distinction morale qui me préoccupe.

—Alors tu es bien modeste, mon cher enfant, car avec les qualités qu'on t'accorde, tu as beaucoup d'autres avantages à offrir. Et quel est enfin ce nom si mystérieux, ajouta Mme Daurival avec un encourageant sourire ?

—C'est mademoiselle Germont, répondit alors Adrien sans plus hésiter.

—Mademoiselle Germont !.. Germont, qui ?.. reprit Mme Daurival dans un trouble qu'elle ne se définissait pas à elle-même.

—Mademoiselle Clotilde Germont, répéta Adrien avec le même accent résolu il n'y en a qu'une pour nous.

Clotilde Gormont, répéta lentement Mme Daurival avec un regard bouleversé, mais je ne sais si je t'entends bien et si tu me parles sérieusement toi-même !

—Oui, dit Adrien sans fléchir devant la trop expressive stupeur de sa mère, j'ai parlé sérieusement, et je te l'ai dit, après de profondes réflexions qui m'ont conduit à la plus invariable des convictions sur ce qui peut assurer mon bonheur.

Mme Daurival se sentait comme soulevée par une irritation furieuse, et elle aurait éclaté en terribles transports, si elle n'eût été intérieurement saisie et contenue par l'attitude impassible d'Adrien qui, debout devant elle, les bras croisés, la regardait avec une expression tout à la fois ferme et douloureuse. Elle put voir qu'elle se devait plus ou moins maîtriser pour ne pas tout pousser aux extrêmes ; et alors, d'un ton que malheureusement l'ironie ne pouvait conduire au cœur de son fils, elle lui dit :

—Je comprends maintenant tes hésitations et tes perplexités, tu avais en effet singulièrement monté ton imagination, mon pauvre enfant ! et je crois pouvoir m'étonner que tes longues et si persévérantes réflexions ne t'aient pas ouvert les yeux sur l'étrange destinée que tu te préparais. Vraiment ! on pourrait dire dans le monde que le jeune commandant Daurival, avec une fortune et un avenir qui se peuvent tout promettre, s'est donné pour compagne, non pas la plus éclatante des héritières entre lesquelles il lui est permis de choisir, mais beaucoup plus raisonnablement, à son sens, l'institutrice de sa sœur, demoiselle de compagnie de sa mère, agréable et vertueuse, d'ailleurs, ce qui devra lui gagner les suffrages de la haute société.

Adrien tressaillit, mais se contint, et avec une certaine lenteur qui imprimait comme le cachet de la réflexion sur toutes ses paroles, il dit :

—Je ne puis m'étonner de ta surprise, mère, mais je te prie de m'écouter un moment, et j'espère montrer que la raison aussi peut approuver un choix que le cœur a décidé. Tu dis vrai : nous sommes dans une de ces situations où l'on peut, sans trop de suffisance, prétendre à tout. Et si j'étais venu te dire, tu en conviens, qu'il s'agissait de m'obtenir la fille d'un duc, tu n'aurais pas reculé devant n'importe quels grands airs ou quels grands noms. Pourtant encore le succès eût pu être douteux, et douteux aussi l'agrément de cette démarche. Mon Dieu, je reconnais sans peine que le rang et la fortune ne gâtent rien aux dons de l'esprit, ni aux avantages personnels, et j'ai assez vu le grand monde, après tout, pour qu'il m'eût été possible d'y trouver, sous tous les rapports, un très-bon parti. Cependant cette rencontre ne s'est pas réalisée.

—Il me semble qu'Aurélie de Beauvent . . .

—Mère, que veux-tu, ni elle ni les siens ne me conviennent pour ce qui est de la très-sérieuse affaire d'un mariage ; et nulle autre ne m'est apparue parmi nos relations. Au contraire, j'ai remarqué depuis longtemps une jeune personne aussi agréable que modeste, d'honorable famille et d'une parfaite éducation, unissant des talents sérieux aux plus rares vertus. La fortune lui manque, il est vrai ; elle ne m'a pas moins su plaire au-delà de ce que je puis dire. Eh bien, précisément parce que je me trouve dans une position très-indépendante, je suis heureux de me dégager de tout calcul, et de m'assurer, s'il se peut, la main de la plus charmante jeune fille que je connaisse.

—Et moi, mon cher Adrien, qui suis ta mère et n'ai que trop l'expérience de la vie, je te déclare que tu fais là un roman impossible, et que si, ce qu'à Dieu ne plaise, tu parvenais à le réaliser, tu irais à la plus triste déconsidération, en regrettant bientôt ton bel avenir à jamais compromis.

—Je ne comprends plus, mère, que tu t'exagères à ce point le prestige de l'argent. Il facilite beaucoup de choses, soit ; mais il ne donne pas la vraie considération. Et quant à mon avenir je ne serais pas fier de ne le devoir qu'à ma bourse. Heureusement j'ai déjà pu montrer que je ne portais pas une épée de parade : elle saura encore me frayer le chemin. Et puis, mère, est-ce que notre fortune a besoin de s'accroître sans mesure ? est-ce qu'elle n'est pas dix fois suffisante pour tout ce qu'on peut raisonnablement souhaiter ? Et qui donc me taxerait de folie parce que j'aurais entouré de ce bien-être une jeune fille d'un mérite vraiment supérieur ? Ah ! si je m'étais follement épris, comme tant d'autres, d'une femme de théâtre, ou même d'une belle fille sans autre valeur que les grâces de sa taille et de sa figure, tu aurais cent fois raison de me prédire des mécomptes et d'amers regrets. Mais c'est ici tout différent ; l'humble jeune fille que je préfère, s'est acquise très-justement déjà une véritable considération ; tout le monde, petits et grands, l'estiment, la respectent et l'aiment ; mes sœurs, mon père et toi-même, ne pouvez vous en passer ; la solidité et l'agrément de son esprit ne sont égalés que par la bonté de son cœur ; tout cela, mère, c'est un de ces rares trésors, je ne dis pas qui valent, mais qui effacent tous les autres ; et l'ayant pu, près de nous, si bien apprécier, je ne crains plus que de n'avoir pas mérité de l'obtenir. Mais je ne me reprocherai pas toujours de lui avoir préféré une dot quelconque, dont je n'ai que faire et que j'ai si peu de mérite à dédaigner.

Plus Adrien justifiait la force de son attachement, et plus croissait l'irritation de sa mère, très-décidée à ne rien entendre et à tout tenter pour ruiner un tel projet. Aussi sans s'inquiéter de répondre aux paroles très-réfléchies de son fils, elle s'écria de l'accent le plus indigné :

—Je vois trop que toutes mes observations seraient inutiles ; aucune raison d'expérience et de bon sens ne touchera ton esprit prévenu, pas plus que l'expression d'un dévouement que tu ne peux méconnaître. Fais donc ce que tu voudras ; foule aux pieds toutes les bienséances ; moi, du moins, j'aurai l'honneur d'avoir jusqu'au bout protesté contre ta folie. Tu ne t'étonneras donc pas que mon consentement te soit refusé ; mais tu n'ignores pas ce que tu as à faire pour y suppléer, au moins légalement.

Adrien frémissait et se faisait les dernières violences pour se maîtriser ; aussi reprit-il d'une voix altérée, mais encore respectueuse :

—Tu dois remarquer, mère, que c'est toi qui as fait appel à ma franchise et sollicité cette confiance dont l'heure ne me semblait pas venue. C'est donc malgré moi que j'ai parlé aujourd'hui, et uniquement pour répondre à la confiance que tu me demandais. Car, très-affermi dans mes

sentiments, je ne sais ce que je puis attendre de Mlle Germont qui ignore absolument mes projets. Maintenant tu connais tout et tu me refuses ton approbation ; j'en souffre cruellement ; mais sois tranquille, mère, j'attendrai, en restant fidèle à mes résolutions.

—Ce qui veut dire que tu comptes, un jour, avoir raison des miennes, répliqua Mme Daurival avec emportement ; jamais, entends-tu bien, jamais, je ne consentirai à cet avilissement.

—Mère, s'écria Adrien pâle et tremblant, je suis ton fils et ne veux pas l'oublier ; mais n'oublie pas toi-même, je t'en conjure, que je suis un soldat et que l'honneur est mon idole. Inutile, d'ailleurs, d'insister ; garde tes convictions qui me déchirent ; tu connais les miennes dont je m'honorerai toujours. Tout est dit là-dessus, et... je n'en serai pas moins ton fils dévoué.

Ces derniers mots, dans une telle émotion, étaient méritoires, et seraient allées droit au cœur de Mme Daurival si elle n'avait été dominée par un intraitable orgueil. Néanmoins elle se sentit très-soulagée de n'avoir pas à craindre une rupture qu'elle s'avouait, au fond, avoir trop provoquée. Elle fit un signe de remerciement, et garda le silence comme si elle avait besoin de recueillement et de repos.

Adrien sortit : lui aussi avait à penser sur cette triste explication. Tout y avait été imprévu et il y avait pris une décision irrévocable ! Il ne la regrettait pas, tant s'en faut ; mais il se sentait saisi d'une mortelle inquiétude en songeant à ce que pourrait dire Mlle Germont, si elle apprenait brusquement et ses intentions et le méprisant accueil de sa mère. N'aurait-il pas dû demander un silence absolu sur un secret qu'il ne voulait pas dévoiler ; et ne pourrait-il encore obtenir cette promesse ? Non, il n'avait plus le courage de reprendre un tel sujet avec une mère exaspérée. Peut-être ses sœurs se feraient-elles mieux entendre ? et il n'hésiterait pas à se confier à leur affection presque aussi vive pour Mlle Germont que pour lui-même. Mais, en ce moment, sa mère était trop courroucée et trop engagée par ses véhémentes déclarations, pour qu'on pût lui faire accepter quelque conseil de prudence ou de ménagement. Alors une seule chose s'offrait encore à la pensée d'Adrien comme capable de conjurer les violentes décisions de sa mère, et c'était l'humble douceur de celle qui allait être inévitablement en butte à des affronts immérités. Aurait-on le courage de traiter l'innocente comme une coupable et de lui faire porter la peine d'une préférence qu'elle ne soupçonnait même pas ? Il ne le pouvait croire ; et même sous le charme si puissant de cette douce vision, il en venait à espérer un apaisement soudain, comme un hommage irrésistiblement rendu à l'aimable et candide vertu. Illusion trop riante, qui s'évanouissait bientôt devant la froide réalité ? Et Adrien revenait vite à comprendre qu'il ne devait compter que sur la force et la durée des sentiments qui lui étaient si chers.

(A continuer.)

Sommaire de l'Année 1872, en France.

Le relevé suivant des principaux événements, en France, de l'année 1872, sera lu avec intérêt: on oublie trop vite, surtout aujourd'hui, où la question du jour absorbe tellement les esprits, qu'ils ne gardent presque aucun souvenir des discussions de la veille. Il importe pourtant de suivre la marche des choses, d'étudier l'enchaînement des faits. Jugée à une certaine distance, la politique ne fait plus les mêmes illusions.

M. THIERS.

19 janvier.—Le Président de la République donne sa démission. Crise gouvernementale.

5 août.—Il va passer ses vacances à Trouville.

11 septembre.—Visite de M. Thiers à M. Guizot.

14 septembre.—Visite au Havre.

18 septembre.—M. Thiers quitte Trouville pour l'Élysée de Paris.

19 octobre.—Rentrée de M. Thiers à Versailles.

19 novembre.—Quoique M. Thiers n'ait pas donné sa démission, comme au 19 janvier, la nouvelle crise gouvernementale n'en est pas moins sérieuse.

LA CHAMBRE.

3 janvier.—Rentrée de la Chambre à Versailles.

9 janvier.—Promulgation de la loi sur les tabacs.

17 janvier.—Séance très-agitée, à cause de l'impôt sur les matières premières que voulait établir M. Thiers.

19 janvier.—Rejet par la Chambre de l'impôt sur les matières premières.—M. Thiers donne sa démission.

20 janvier.—M. Thiers fait connaître sa décision à la Chambre, qui, à l'unanimité moins huit voix, refuse sa démission. M. Thiers la retire alors.

2 février.—Séance orageuse au sujet du retour de l'Assemblée à Paris. La Chambre ayant voté "non!" M. Casimir Perrier donne sa démission le lendemain.—La Chambre vote la dénonciation des traités de commerce.

7 février.—La Chambre décide la poursuite de dix journaux qui l'ont insultée.—Les journaux jugés par le jury furent acquittés.

21 février.—Séance importante, dans laquelle M. V. Lefranc, ministre de l'intérieur, présente un projet de loi emprunté à 1848 et 1849, pour réprimer les attaques contre l'Assemblée et contre les *pouvoirs qu'elle a formés*.

26 février.—Rappel à l'ordre de M. Gambetta, qui avait insulté l'Assemblée.

5 mars.—Démission de M. Pouyer-Quertier, survenue à propos de sa déposition dans l'affaire Janvier de la Motte.

11 mars.—Séance très-orageuse. A propos de la loi présentée par M. Victor Lefranc, au sujet des attaques dont pouvait être sujette l'Assemblée. M. le général Changarnier demande pour elles l'*amnistie du dédain*.

12 mars.—Séance des plus orageuses. Protestations contre le vote de la veille.

23 mars.—Promulgation de la loi sur l'*Internationale*.

30 mars.—Vacances.

22 avril.—Rentrée de l'assemblée à Versailles.

1er mai.—La Chambre nommera directement les conseillers d'Etat, ce qui équivaut à un vote de méfiance contre le gouvernement.

21 mai.—M. Rouher prend la parole dans une séance plus qu'agitée, pour répondre à M. d'Audiffret-Pasquier et défendre le dernier cabinet de l'Empire.

20 juin.—Démarche de la droite et du centre droit auprès de M. Thiers, pour l'adjurer de revenir à ses premiers alliés.—Crise ministérielle.

21 juin.—Démission de M. de Larcy.

30 juin.—La crise est latente entre la majorité et l'Exécutif.

1er juillet.—Est présentée à la Chambre la convention passée entre la France et l'Allemagne. Elle fut votée le 6.

—Démission du général Trochu.

—Présentation du projet de la loi sur l'emprunt de 3 milliards, votée le 15 courant.

10 juillet.—Important discours de M. Thiers à propos des impôts.

24 juillet.—Scrutin pour la nomination des conseillers d'Etat. Il dure près d'une semaine.

26 juillet.—Les matières premières sont votées.

27 juillet.—La loi militaire est votée.

29 juillet.—Second discours de M. d'Audiffret-Pasquier, sur les marchés de l'armement. Séance des plus passionnées. Contre-partie de celle où le duc avait parlé contre les marchés de l'Empire.

3 août.—La Chambre se sépare.

Commission de permanence.

26 septembre.—Séance dans laquelle il est protesté contre le voyage de M. Gambetta.

10 octobre.—M. Thiers vient donner des explications et blâme vivement M. Gambetta.

24 octobre.—Dernière séance de la commission de permanence.

11 novembre.—Rentrée de la Chambre. M. Changarnier dépose une interpellation au sujet des voyages de M. Gambetta.

13 novembre.—Lecture du Message de M. Thiers à l'Assemblée nationale.

15 novembre.—Proposition Kerdrel (censure du Message.)

18 novembre.—Séance où vint l'interpellation de M. Changarnier. M. Thiers parla, et le vote qui s'ensuivit amena une crise qui dure encore.

19 novembre.—Nomination de la commission pour la proposition de M. de Kerdrel.

26 novembre.—Séance dans laquelle M. Batbie fait un rapport sur la proposition Kerdrel. La discussion est renvoyée au surlendemain.

28 novembre.—Séance extrêmement orageuse, et dans laquelle M. Dufaure demande, au nom du gouvernement, qu'une commission de Trente membres soit nommée pour délimiter les pouvoirs publics. Vote remis au lendemain.

29 novembre.—Discours de M. Thiers. Le vote est en faveur du gouvernement.

30 novembre.—La majorité de la veille est dispersée par suite du vote survenu contre M. Victor Lefranc, et depuis ce moment, les conservateurs unis n'ont pas éprouvé la moindre faiblesse. A la suite de ce vote, M. Lefranc donne sa démission.

5 décembre.—Nomination dans les bureaux de la commission des Trente, chargée de proposer des réformes constitutionnelles.

9 décembre.—Le centre gauche présente un projet de réformes constitutionnelles.

11 décembre.—Séance dans laquelle M. Lambert Sainte-Croix demande que l'on mette à l'ordre la discussion des pétitions demandant la dissolution de l'Assemblée. Furieuse apostrophe de M. Gambetta.

14 décembre.—Séance la plus mémorable de l'année, à propos des pétitions de dissolution, suivie d'une séance de nuit où fut prononcé un discours de M. Dufaure, plein de promesses pour les vrais conservateurs.

16 décembre.—M. Thiers, reçu dans le sein de la commission des Trente, y prononce un discours.

20 décembre.—Fin du vote du budget de 1873.

21 décembre.—Séance de clôture. L'Assemblée reprendra ses travaux le 6 janvier.

FAITS POLITIQUES.

2 janvier.—M. Gambetta ayant profité des vacances pour voyager dans le Midi, rentre par Marseille.

3 janvier.—Importante réunion parlementaire et fusionniste chez M. le vicomte de Meaux à Versailles. Réunion dans laquelle M. de Falloux porta la parole au nom des orléanistes, sans résultat.

9 janvier.—Reprise des relations diplomatiques normales entre la France et la Prusse. M. d'Arnim présente à M. Thiers ses lettres de créance.

11 janvier.—Dans la soirée, troubles à Montpellier par suite de la présence dans cette ville du général de Cathelineau.

12 janvier.—Suite des scènes de la veille. M. de Cathelineau est insulté.

19 janvier.—M. Rouher pose sa candidature en Corse.

21 janvier.—Le prince Orlow, ambassadeur de Russie, présente ses lettres de créance à M. Thiers.

22 janvier.—Le prince Napoléon est élu conseiller général en Corse.

25 janvier.—Manifeste du Comte de Chambord.

31 janvier.—Saisie de poudreries clandestines considérables à Lyon.

3 février.—Démission de M. Casimir Périer, ministre de l'intérieur.

6 février.—M. Casimir Périer est remplacé à l'intérieur par M. Victor Lefranc, lequel est remplacé au commerce par M. de Goulard.

14 février.—Signature de la convention postale entre la France et l'Allemagne.

20 février.—Le Comte de Chambord s'étant rendu à Anvers, y est le sujet d'une manifestation de la part de quelques tapageurs. Plusieurs de ces intimes accourent à ses côtés. C'est là qu'une députation de Lille de 100 personnes lui remet un étendard.

22 février.—Lettre de M. Barthélemy-Saint-Hilaire, disant que M. Thiers "maintiendrait intact le dépôt de la République." L'attention fut de ce jour éveillée sur la correspondance du secrétaire de M. Thiers.

15 mars.—Le duc d'Aumale et le prince de Joinville, bénéficiant d'un décret du gouvernement du 4 septembre, reprennent leurs grades, l'un de général de division, le second d'amiral.

20 mars.—Troubles à l'Ecole de médecine, au sujet d'une accusation portée contre M. Dolbeau, d'avoir livré des malades fédérés. L'Ecole est fermée jusqu'au 15 avril.

6 avril.—Voyage de M. Gambetta.—Discours d'Angers.

15 avril.—Suite de ce voyage : à Brest, et le lendemain au Havre.

18 avril.—L'insurrection carliste en Espagne nécessite des mesures de précaution sur les frontières pyrénéennes.

20 avril.—Discours de M. Guizot au temple de l'Oratoire sur l'avenir du pays.

23 avril.—M. Teisserenc de Bort est appelé au ministère du commerce.

3 mai.—Manœuvres radicales pour des manifestations tendant à la dissolution de la Chambre.

20 mai.—Les carlistes espagnols pris sur le territoire français sont internés au Mans.

24 juin.—Grand banquet pour l'anniversaire de Hoche.—Discours de Gambetta.

14 juillet.—Plusieurs banquets ont été célébrés au sujet de la date anniversaire de la Bastille. Le principal d'entre eux eut lieu à la Ferté-s-Jouare, où M. Gambetta prononça un discours.

20 juillet.—Tentative d'assassinat sur Amédée, roi d'Espagne.

27 juillet.—Ouverture de l'emprunt. On demandait 3 milliards, on en vit 41 au gouvernement.

3 août.—Manifeste de la gauche.

4 août.—Entrevue de Salzbourg entre les empereurs d'Allemagne et Autriche.

5 août.—Villégiature de M. Thiers à Trouville dans le chalet Cordier. — M. de Kératry donne sa démission de préfet des Bouches-du-Rhône entre au journal le *Soir*.

7 août.—Incident de M. Vogué, à Constantinople.

15 août.—Incident à Trouville: on a crié: "A bas Thiers!" Inculcs: MM. de Vallon et Errazu.

3 septembre.—Manifestation grôlée, à Lyon, contre la rentrée dans droit commun des écoles congréganistes; on fut obligé de charger les assepts devant la foule, qui voulait mettre les frères en pièces.

4 septembre.—Malgré la défense expresse du ministre de l'intérieur contre toute manifestation, les radicaux se sont agités en plusieurs endroits. Drapeaux à Lyon,—banquets intimes à Paris,—quelques journaux raissent encadrés de noir, par contre.

5 septembre.—Conférences des trois empereurs:—Russie, Autriche, Allemagne,—à Berlin, tandis que l'Internationale ouvrait son congrès annuel à La Haye.

14 septembre.—Sentence du tribunal arbitral de Genève dans l'*Alabama*, débat pendant entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

—Arrestation de M. About, à Saverne, par les autorités prussiennes. est relâché le 21.

18 septembre.—M. Gambetta, en voyage, fait un discours à Saintienne.—Le 22, il parlait à Chambéry.

22 septembre.—Les banquets démocratiques avaient été interdits pour cette date comme pour celle du 4 septembre. Il y eut cependant quelques contrevenants.

25 septembre.—L'armée prussienne se livre à ses grandes manœuvres militaires dans les plaines de Châlons.

27 septembre.—Discours de M. Gambetta à Grenoble; cinq officiers qui y assistaient furent punis.

30 septembre.—Date qui marquait la fin des délais pour l'option des Alsaciens-Lorrains.

9 octobre.—Séance orageuse au conseil général de la Seine, et blâme infligé à M. Bonvalet pour certaines façons d'agir jugées douteuses.

12 octobre.—Expulsion de France du prince Napoléon, qui se trouvait chez M. Maurice Richard, à Millemont. Le 15, M. Richard protestait contre la violation de son domicile.

15 octobre.—L'armée prussienne d'occupation évacue Saint-Dizier, mais le mouvement ne se continue que le 4 novembre.

—Lettre du Comte de Chambord à M. de La Rochette, député.—Manifeste.

4 novembre.—Evacuation de la Marne et de la Haute-Marne, commencée par Reims. Après vingt-six mois d'occupation, cette ville est enfin libre.

—Server pacha, le nouvel ambassadeur de la Porte, présente ses lettres de créance.

—On apprend, en France, la réélection du général Grant à la présidence des Etats-Unis.

17 novembre.—Des prières publiques, décrétées par l'Assemblée nationale, ont lieu par toute la France.

1er décembre.—Démission de M. Victor Lefranc, ministre de l'intérieur.

2 décembre.—Recrudescence dans les manœuvres de la campagne dissolutionniste par les radicaux contre l'Assemblée.

7 décembre.—M. de Goulard est nommé à l'Intérieur, et M. Say aux Finances. Ce dernier est remplacé à la préfecture de la Seine par M. Calmon.

9 décembre.—On saisit dans les débits de vin les pétitions envoyées par les soins du *Sicècle*.

11 décembre.—Manifeste de l'Union républicaine, attribué à M. L. Blanc.

23 décembre.—Curieuse protestation du consul général de Honduras à Paris contre une soi disant émission d'emprunt par ce gouvernement.

L'ancien préfet de Lourdes, M. Massy.

M. le baron Massy, ancien préfet des Hautes-Pyrénées, après avoir, vers 1859, accumulé tous les obstacles contre l'établissement du culte à Notre-Dame-de Lourdes; après avoir nié les récits de Bernadette qu'il s'obstinait à présenter comme idiote et hallucinée; après avoir en un mot froissé et irrité les populations croyantes et pieuses de toute cette contrée, fut envoyé à Grenoble comme préfet de l'Isère. Il n'était plus possible à Tarbes, et il y avait eu unanimité dans le département pour réclamer à l'Empereur le changement de ce fonctionnaire.

Nous l'avons vu plus tard, ajoute le journal dont nous avons emprunté ces quelques lignes, à Grenoble, ce fonctionnaire peu ami des Notre-Dame, mais qui heureusement ne pouvait plus rien contre la Salette, et force était de bien se tenir. Toutefois, ce dont nous avons été témoin prouve, évidemment, le danger qu'il y a à faire échec aux choses saintes.

M. Massy est mort subitement une nuit, à l'issue d'un grand diner qu'il avait donné à l'hôtel de la Préfecture, et où il avait dit tout haut, trop haut sans doute, que Notre-Dame de Lourdes n'était qu'une triste reproduction de la Salette. Quelque temps après, Mme la baronne Massy fit une chute aux suites de laquelle elle succomba; enfin, Mlle Massy, leur fille, jeune personne de dix-neuf ans, s'étrangla avec un petit os, en mangeant de la volaille froide.

Ces trois morts accidentelles et consécutives sont au moins singulières.

LE NOUVEL AN.

Nous nous proposons de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'année qui vient de s'écouler, pour montrer dans quelle situation elle laisse l'Eglise et quel avenir elle lui a préparé. L'allocution prononcée par le Souverain-Pontife dans le consistoire du 23 décembre nous dispense de ce soin. Le représentant de Jésus-Christ nous y montre la persécution s'étendant partout dans cette Europe que le christianisme avait faite si prospère et si grande. Ce n'est pas, il est vrai, la persécution brutale et sanglante des empereurs païens des premiers siècles de l'Eglise, mais la persécution hypocrite et savante de Julien l'apostat; une persécution qui ne prive pas les chrétiens de la vie, mais qui les dépouille de leur liberté. L'Eglise en triomphera, sans aucun doute, comme elle a triomphé de toutes les persécutions précédentes; elle en triomphera par la grâce du Sauveur du monde, qui ne saurait jamais faire défaut, et par l'énergique résistance de ses enfants.

Allocution de notre très Saint Père le pape Pie IX,
*adressée aux cardinaux de la sainte Eglise romaine, le 23 décembre 1872,
dans le palais du Vatican.*

VENERABLE FRERES,

Le Dieu juste et plein de miséricorde, dont les jugements sont impénétrables et les voies insondables, continue de permettre que ce Siège apostolique et avec lui l'Eglise tout entière gémissent sous le coup des ravages d'une longue et cruelle persécution. Non-seulement rien n'est changé dans la situation qui nous est faite à Nous et à vous par l'occupation de Nos provinces, mais cette situation s'est aggravée tous les jours, surtout depuis que cette auguste ville de Rome a été, il y a déjà plus de deux ans, soustraite à Notre gouvernement paternel.

Or, une expérience constante a prouvé combien, au commencement de cette persécution soulevée par les manœuvres de sectes impies, continuée depuis et aggravée par leurs disciples devenus maîtres du pouvoir, Nous avons raison, lorsqu'à plusieurs reprises, soit dans Nos allocutions, soit dans Nos Lettres apostoliques, Nous affirmions hautement que l'ardeur avec laquelle on combattait les droits suprêmes de Notre souveraineté temporelle n'avait qu'un but : frayer le chemin pour abolir, si c'était possible, le pouvoir spirituel dont les successeurs de Pierre sont investis, et détruire, avec l'Eglise catholique, le nom même de Jésus-Christ, qui vit et règne en elle. La preuve en a été maintes fois et clairement fournie par les attentats du gouvernement subalpin, mais surtout par ces lois iniques au moyen desquelles, d'une part, les clercs ont été arrachés aux autels, dépouillés de leur immunité et soumis au service militaire, d'autre part les évêques ont été dépossédés de la charge qui les établit instituteurs de la jeunesse, et en certains endroits ont même vu leurs séminaires enlevés de leurs mains.

Bien plus, Nous avons aujourd'hui une preuve encore plus éclatante de ces desseins pervers. Car, dans cette ville, sous nos yeux, après avoir troublé ou même violemment expulsé de leur propre habitation plusieurs congrégations religieuses, après avoir chargé les biens de l'Eglise d'impôts écrasants, et les avoir soumis au caprice de l'autorité civile, voici qu'on présente au Corps législatif, comme ils disent, une loi toute semblable à celle qui a été successivement appliquée dans les autres parties de l'Italie, nonobstant les déclarations que Nous avons faites, et les graves condamnations que Nous avons portées ; et cela, de façon à amener l'extinction des congrégations religieuses dans ce centre de l'Eglise catholique, la confiscation des biens de l'Eglise, et leur mise aux enchères au profit du Trésor.

Or, une telle loi, si tant est que l'on puisse honnêtement donner ce nom à une entreprise que réprouvent également le droit naturel, le droit divin et le droit social, apparaît plus inique encore et plus funeste à Rome et aux provinces circonvoisines. En effet, elle blesse plus vivement et plus profondément le droit en s'attaquant aux possessions de l'Église universelle : elle cherche à tarir dans sa source la vraie civilisation, cette civilisation que les congrégations religieuses, au prix d'un labeur sans égal et avec une constance et une magnanimité sans exemple, ont non-seulement développée et perfectionnée dans nos contrées, mais qu'elles ont portées et qu'elles portent tous les jours aux nations étrangères et même parmi les sauvages, sans que ni difficultés, ni tracas, ni chagrins, ni même le péril de mort puissent les en détourner ; enfin, cette loi viole plus spécialement encore les droits et les obligations de Notre apostolat, car le jour où les congrégations religieuses seront détruites ou presque anéanties, le jour où le clergé séculier sera réduit à rien par suite de la misère qu'on lui impose et de la conscription à laquelle on le soumet, non-seulement il manquera ici comme ailleurs, de prêtres pour rompre aux fidèles le pain de la parole de Dieu, pour administrer les sacrements, pour instruire la jeunesse et la prémunir contre les embûches qu'on lui dresse journellement, mais le Pontife Romain sera lui-même privé des secours dont il a si grand besoin, comme maître et pasteur universel, pour le gouvernement de toute l'Église ; l'Église romaine, à son tour, sera dépouillée de ses biens assemblés ici et constitués dans ce centre d'unité, plus encore par les largesses des catholiques du monde entier que par les donations de Nos prédécesseurs. Et ainsi, les ressources qui avaient été fondées pour l'usage et l'accroissement de l'Église universelle deviendront un trésor d'impicté aux mains de ses ennemis.

C'est pourquoi, aussitôt que nous eûmes appris qu'un des ministres du gouvernement subalpin avait saisi le Corps législatif du projet qu'il avait dessein de lui soumettre à ce sujet, Nous en dénonçâmes le caractère monstrueux, dans Notre lettre du 16 juin de la présente année adressée à Notre cardinal secrétaire d'Etat, et par cette lettre Nous lui mandâmes de faire connaître ce nouveau péril et les autres persécutions que Nous souffrons aux représentants des puissances près de ce Saint-Siège. Mais, puisque cette loi dont on Nous menaçait alors vient d'être présentée, la charge de Notre apostolat exige impérieusement que Nous renouvelions, devant vous et à la face de l'Église universelle, nos protestations antérieures, et c'est ce que Nous faisons ici.

En conséquence, au nom de Jésus-Christ, dont Nous sommes le représentant sur la terre, Nous chargeons de Notre exécration ce monstrueux attentat ; en vertu de l'autorité des saints apôtres Pierre et Paul, et par Notre autorité, Nous condamnons ce projet, ainsi que toute proposition de loi par laquelle on s'arrogerait le pouvoir de tourmenter, de persécu-

ter, d'amoinrir ou de supprimer les congrégations religieuses à Rome et dans les provinces circonvoisines, ou d'y priver l'Eglise de ses biens, en les attribuant au fisc ou les affectant à tout autre usage. C'est pourquoi Nous déclarons nul dès à présent tout ce qui pourrait être fait contre les droits et le patrimoine de l'Eglise; Nous déclarons de même nulle et sans valeur toute acquisition, à quelque titre que ce soit, des biens ainsi volés, et que le Siège apostolique ne cessera jamais de revendiquer. Quant aux auteurs et aux fauteurs de ces lois, qu'ils se souviennent des censures et des peines spirituelles que les constitutions apostoliques infligent *ipso facto* à tous les usurpateurs des droits de l'Eglise, et que, prenant pitié de leur âme chargée de ces chaînes spirituelles, ils cessent d'accumuler sur eux les trésors de la colère divine pour le jour où Dieu manifestera les décrets de sa justice irritée.

Mais la douleur profonde dont Nous accablent ces iniquités et tant d'autres infligées partout à l'Eglise en Italie, se trouve encore aggravée par les cruelles persécutions dont elle est l'objet en d'autres pays, surtout dans le nouvel empire d'Allemagne, où, non-seulement par de sourdes manœuvres, mais par force ouverte, l'on travaille à la détruire de fond en comble. En effet, on voit là des hommes qui, bien loin de pratiquer notre sainte religion, ne la connaissent même pas, et qui, néanmoins, s'attribuent le pouvoir de fixer les dogmes et les droits de l'Eglise catholique. Bien plus, au moment même où ils la persécutent le plus durement, ils n'hésitent pas à proclamer impudemment qu'ils ne lui font aucun tort. Enfin, joignant à l'injustice la calomnie et la dérision, ils n'ont pas honte de rapporter aux catholiques la cause de cette persécution, parce que les évêques, le clergé et tout le peuple fidèle refusent de sacrifier aux lois et à l'arbitraire du gouvernement civil les saintes lois de Dieu et de son Eglise, et parce qu'ils refusent de trahir les devoirs que la religion leur impose. Plaise à Dieu, qu'instruits par une longue expérience, les pouvoirs publics apprennent enfin que, parmi leurs sujets, personne n'est plus soucieux que les catholiques de rendre à César ce qui est à César, précisément parce qu'ils s'étudient religieusement à rendre à Dieu ce qui est à Dieu.

Après l'empire d'Allemagne, quelques cantons de la fédération helvétique semblent être entrés dans la même voie; là aussi, l'autorité civile se mêle de décider des dogmes de la foi catholique, favorise les apostats et interdit aux évêques l'exercice de leur autorité. C'est ainsi que le gouvernement de Genève, bien qu'un pacte solennel lui fût un devoir de garder et de protéger sur son territoire la religion catholique, non content d'avoir, dans les années précédentes, publié des lois contraires à l'autorité et à la liberté de l'Eglise, vient de supprimer les écoles catholiques; puis il a chassé certaines congrégations religieuses et a ôté aux autres le droit d'enseigner, qui est la raison propre de leur institut; enfin, tout récemment, il

a tenté d'abolir l'autorité légitime qu'exerce depuis plusieurs années dans ce canton notre vénérable F. Gaspard, évêque d'Hébron, et il l'a dépouillé de son bénéfice paroissial ; bien plus, ce gouvernement en est arrivé à ce point que, par un appel public, il a invité et excité les citoyens à bouleverser, selon les idées schismatiques, la constitution de l'Eglise.

Dans la catholique Espagne, les souffrances que le pouvoir civil inflige à l'Eglise ne sont pas moins graves. En effet, Nous avons appris que l'on a présenté récemment et que déjà le Corps législatif a voté une loi sur la dotation du clergé, par laquelle non-seulement on viole les pactes solennellement conclus, mais on foule aux pieds toutes règles de justice et de droit. Aussi, cette loi, qui a pour but d'aggraver la misère du clergé, de l'asservir, d'accroître et de rendre plus aigus les maux dont le gouvernement, par une série d'actes déplorables, a accablé cet illustre pays au détriment de la foi et de la discipline ecclésiastique, cette loi, disons-Nous, a-t-elle soulevé les très-fermes et très-justes réclamations de Nos vénérables frères les évêques d'Espagne. Et Nous aussi, en ce moment, Nous élevons contre elle Nos solennelles protestations.

Il faudrait signaler des choses plus tristes encore à propos de cette petite mais impudente poignée d'Arméniens schismatiques qui, particulièrement à Constantinople, s'efforcent par violence et à force de ruse et d'audace, d'opprimer le nombre bien plus considérable de ceux qui sont demeurés constants dans leur devoir et dans la foi. Sous le faux nom de catholiques, ils s'obstinent dans leur révolte contre notre autorité suprême, et leur patriarche légitime, qu'ils sont venus à bout de faire expulser et qui a dû chercher un refuge près de Nous. Grâce à leur perfide astuce, ils ont su gagner les faveurs du pouvoir civil, de telle sorte que, malgré le zèle et le soin de Notre légat extraordinaire, envoyé à Constantinople pour traiter de ces affaires, malgré la lettre que Nous avons Nous-même écrite au Sérénissime empereur de Turquie, ils ont, par la force des armes, envahi et consacré à leur usage quelques-unes des églises catholiques, y ont tenu leur conciliabule et ont élu un patriarche schismatique; enfin, ils sont parvenus à priver les catholiques des immunités que les traités publics leur avaient assurés jusqu'à présent. Du reste, si ces rebelles continuent à mépriser ces justes remontrances, Nous serons bientôt contraint de traiter plus au long de ces vexations, que Nous avons signalées brièvement jusqu'ici.

Cependant, parmi tant de motifs de tristesse, Nous sommes heureux, Vénérables Frères, de pouvoir Nous consoler et Nous fortifier avec vous au spectacle de la constance admirable et du vaillant labeur des évêques catholiques dans les pays que nous venons de citer et dans tous les autres. Partout, les prélats ayant ceint la vérité et s'étant couverts de la justice comme d'un bouclier, fermement attachés à cette chaire de Pierre, ne se laissent effrayer par aucun péril, ni rebuter par aucune épreuve. Séparé-

ment ou conjointement, par leur parole, par leurs écrits, par leurs pétitions; par leurs lettres pastorales, ils ne cessent, en union avec leur clergé et leur peuple fidèle, de combattre fermement et courageusement pour les droits sacrés de l'Eglise et du Saint-Siège; ils s'opposent aux injustes violences des impies, ils réfutent leurs calomnies, déjouent leurs pièges et brisent leur audace; à tous ils montrent la lumière de la vérité; ils affermissent les bons; de toutes parts ils font face, par la force compacte de leur union, aux attaques pressantes de l'ennemi, et ils Nous apportent à nous et à l'Eglise affligée de tant de maux, la consolation, la joie et un puissant secours. Nul doute que ces efforts seront encore plus efficaces, si l'on prend soin de resserrer chaque jour et de fortifier ces liens de la foi et de la charité qui unissent les esprits et les cœurs. Pour obtenir ce résultat, il n'est personne qui ne juge opportun que les métropolitains se concertent avec leurs suffragants, de la meilleure façon qu'il se pourra faire, selon les circonstances, et décident ensemble les moyens de s'unir et de se confirmer dans le même jugement, afin de se préparer plus efficacement par un effort unanime au difficile combat qu'ils ont à soutenir contre les assauts de l'impiété.

Le Seigneur, Vénérables Frères, nous a visités dans sa colère et il nous a frappés de son glaive dur, grand et fort : la fumée monte au souffle de sa fureur et le feu a jailli de sa face. Mais s'exercera-t-il toujours contre nous et refusera-t-il de nous montrer un visage moins irrité ? Loin de nous une telle pensée. Non, le Seigneur n'oublie pas d'avoir pitié, et sa colère n'arrêtera pas toujours ses miséricordes; car il est inépuisable à pardonner et il se montre propice à ceux qui l'invoquent dans la vérité. C'est pourquoi il répandra sur nous les trésors de sa miséricorde.

Appliquons-nous donc, en ce moment favorable de la venue du Seigneur, à apaiser sa colère divine. Revenant à une vie nouvelle, courons humblement au-devant du Roi pacifique qui doit bientôt venir pour annoncer la paix aux hommes de bonne volonté. Que le Dieu juste et plein de miséricorde qui a voulu, dans ses desseins secrets, Nous réserver pour voir l'affliction de Notre peuple et les malheurs de la Ville sainte, qui a voulu que Nous soyons à Rome quand elle est livrée aux mains de ces ennemis, que ce Dieu incline vers Nous son oreille et qu'il nous entende, qu'il ouvre les yeux et qu'il voie Notre désolation et la désolation de la ville sur laquelle Nous avons invoqué son saint nom.

— Dans le Consistoire où a été prononcée cette allocution, le Saint-Père a pourvu à un certain nombre de sièges vacants.

— Le Saint-Père, après la lecture de son admirable Allocution et la provision des églises, se rendit dans la salle du trône et y reçut les hommages des évêques nouvellement élus qui se trouvaient présents à Rome. Il leur adressa un court mais très-attendrissant discours, sur les nouveaux devoirs qu'ils auraient à remplir, en les assurant qu'il ne cesserait jamais.

de prier le Tout-Puissant pour eux. Il dit qu'il savait qu'ils allaient se trouver au milieu de loups cherchant par tous les moyens que peut suggérer la malice de l'enfer d'arracher les brebis à l'unité de l'Eglise. Il leur recommanda de nourrir dans le cœur de leurs ouailles le respect et l'amour pour le Saint-Siège et de ne jamais permettre que ce grand lien de l'union qui fait, même en ces temps pervers, la force de l'Eglise, vînt à se briser, grâce aux artifices des ennemis du nom chrétien.

“ Le 22, au matin, les anciens employés des ministères de l'intérieur du commerce et des finances, se sont rendus au Vatican afin de présenter au Saint-Père, à l'approche de la Noël, l'expression de leurs souhaits de bonnes fêtes, selon l'usage romain. S. Em. le cardinal Berardi, Mgr. Negroni et M. l'avocat Tongiorgi, anciens chefs des ministères sus-mentionnés, étaient à la tête de leurs employés. L'immense salle ducale était remplie de plusieurs milliers de personnes ; aussi les acclamations qui ont salué Sa Sainteté à son entrée dans la salle ont-elles retenti longtemps : “ Vive Pie IX, notre Père et notre Souverain ! ” s'écriait-on de toutes parts. C'était comme un sublime témoignage de dévouement, que les fidèles employés de Pie IX apportaient aux pieds de l'auguste prisonnier. Cependant, le Saint-Père ayant pris place sur son trône, M. l'avocat Tongiorgi a lu, au nom de tous, une adresse dans laquelle il a rappelé dans d'émouvantes paroles les bienfaits dont le Souverain-Pontife n'a cessé de combler ses employés demeurés fidèles. Les mouvements d'assentiment plusieurs fois répétés par l'assistance, prouvaient bien que l'orateur était l'interprète des sentiments d'admiration et de reconnaissance qui animaient tous les cœurs.

Le Saint-Père, visiblement ému en présence de ce magnifique témoignage de fidélité et de dévouement de la part de ses employés, a répondu en ces termes :

“ Bien qu'on ne puisse moins faire que de puiser de grandes consolations dans les paroles que je viens d'entendre et dans les événements auxquels on vient de faire allusion, Nous ne pouvons pas néanmoins Nous cacher la situation difficile où la société se trouve placée en ce moment. Dieu voit tant de belles œuvres, et cependant il semble encore courroucé contre nous.

“ On pourrait dire que comme le Tout-Puissant se sert de toutes les créatures, même des animaux, pour punir les péchés des hommes, il veut se servir à cette époque (heureuse si on considère tout ce que vous venez de dire, très malheureuse si on examine les actions et les projets des impies), on pourrait dire, je le répète, qu'il a ordonné à certains éléments de se déchâîner contre l'homme pour le châtier et lui donner de tels signes de sa puissance, qu'ils viennent le rappeler, s'il est possible, à l'exercice de ses devoirs.

“ Je dis, et je le dis publiquement, que l'on peut rappeler à l'heure où nous sommes que : *ignis, grandis, nix, glacies, spiritus procellarum*, oui, que toutes ces créatures inanimées écoutent la voix de Dieu : *audiunt verbum Domini*.

“ On ne saurait nier que depuis le 20 septembre *fatal* (et cette appellation de *fatal* convient véritablement à cette date), les éléments ont obéi à la main de Dieu, et qu'il s'en est servi non plus comme un tendre père, mais comme un juge sévère. Des villes dévorées par les flammes en Amérique ; des ouragans sur toute la face de la terre, le feu qui sort des volcans, et celui que les impies allument dans leurs descins perfides de destruction : tous ces fléaux détruisent les villes et dévorent les produits de la terre.

“ Oui, Dieu se montre irrité partout. Les ouragans dévastaient naguère la Sicile ; nous les avons vus parcourir les côtes de l'Allemagne, et tout ne semble pas encore fini en ce moment même. Il n'y a pas longtemps, ces mêmes instruments des justices de Dieu se montraient en France, en Angleterre, partout. Le Tout-Puissant par ces fléaux semble dire aux hommes d'État : Rappelez-vous qu'il y a un Dieu, et qu'il vous défend de conduire la société dans les précipices où vous voulez l'entraîner ; rappelez-vous que si ces éléments obéissent à ma voix, vous avez un devoir bien plus grand encore de l'écouter et de lui prêter obéissance.

“ Nous voici à la fête de la nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et Dieu lui-même se plaint par la voix d'un prophète en ces termes : *Cognovit bos possessorem suum et asinus praecepe Domini sui*. Ces juifs qui écrivent des blasphèmes et des turpitudes dans les journaux ne connaissent pas Dieu : ces bœufs qui se croient forts parce qu'ils portent les cornes, symbole de la force, ne connaissent pas Dieu. Non ! ils ne le connaissent point. Mais il viendra le jour, le très-redoutable jour des vengeances divines, et alors ils devront bien rendre compte des iniquités qu'ils ont accomplies en ces dernières années.

“ Pour ce qui nous regarde nous-mêmes, que devons-nous dire, mes enfants ? Nous devons dire qu'il est nécessaire de plier la tête et nous soumettre de cœur et d'esprit à la volonté de Dieu. Bénissons toujours son nom, lors même qu'il n'écoute pas toutes nos prières. Et savez-vous pourquoi il ne nous écoute pas ? Saint Augustin nous l'apprend : *Omnis malus aut ideo vivit ut corrigatur ; aut ideo vivit ut per illum bonus exercentur*. Puisque les méchants ne veulent point se corriger, Dieu veut que les bons s'exercent dans la vertu pour mériter des faveurs plus grandes, des grâces plus signalées. Et qui est-ce qui pourra se dire sans péché ? Qui est-ce qui n'aura pas quelque dette envers la justice divine ! Voilà donc le cas des *boni exercentur* ; il faut qu'ils puissent laver leurs souillures pour pouvoir paraître devant Dieu.

“ En attendant, les prières continuent, les pèlerinages se multiplient ;

nous avons le spectacle de la fermeté des ecclésiastiques qui soutiennent les attaques de l'ennemi ; nous avons le grand spectacle de l'union et de l'intrépidité de l'Episcopat, si glorieux dans l'accomplissement de tous ses devoirs. La miséricorde de Dieu ne peut nous faire défaut.

“ Prions-le donc pour que ce spectacle de fermeté se soutienne toujours ! Prions-le pour que nous-mêmes soyons toujours dignes de sa miséricorde. Demandons-lui la grâce de mettre un frein à notre langue afin de ne pas nous répandre en lamentations, et celle de nous rappeler toujours nos dettes envers la justice divine.

“ Je vous bénis donc afin que vous puissiez obtenir de Dieu une prompte délivrance des maux dont nous sommes entourés. Puissent le bœuf et l'âne reconnaître bientôt le Dieu puissant des armées ! Prions que le moment arrive bientôt où Dieu manifeste tous les moyens qui sont en son pouvoir pour calmer la tempête et ramener la tranquillité, l'ordre et la paix dans le monde entier ; car on peut bien dire que toute la terre est en proie à l'esprit de désordre, et qu'il y a partout nécessité de la main de Dieu ; celle des hommes ne suffit plus à nous rendre la paix.

“ J'élève donc ma main au ciel et je vous bénis, ô mes enfants ! Je vous bénis, les larmes aux yeux. Puisse Dieu, en voyant les larmes sur les yeux de son Vicaire, donner à une bénédiction la même vigueur que si elle venait de son bras puissant ! Puisse-t-il avoir pitié de nous, et mettre un terme à tant de turpitudes, de malheurs et de désordres ! Je vous bénis dans vos familles, afin qu'unis dans vos foyers vous puissiez vous unir à mes prières, pour que Dieu accélère l'heure de ses miséricordes. Je vous bénis afin que vous soyez toujours fermes et constants (quels que soient les événements futurs) dans votre foi et dans l'obéissance au Saint-Siège. Je vous bénis pour l'heure de votre mort, afin que vous soyez dignes d'aller bénir Dieu dans tous les siècles.

“ *Benedictio Dei.*”

— On lit dans le même *Journal de Florence* :

“ Il est bien consolant d'assister aux magnifiques témoignages de dévouement que le Souverain-Pontife a reçus de toutes parts à l'occasion des fêtes de Noël. Grand nombre de bons Romains comme aussi d'étrangers qui passent ici la saison d'hiver se sont rendus au Vatican pour présenter au Saint-Père l'expression des meilleurs souhaits pour l'avenir. Les audiences publiques et privées se sont succédé en si grand nombre que nous nous bornerons à mentionner les principales, d'autant plus que l'affluence des visiteurs n'a permis à Sa Sainteté que des entretiens familiers avec ses visiteurs.

“ Le Collège des cardinaux a présenté l'avant-veille de Noël ses félicitations au Saint-Père.

“ Le 24, Sa Sainteté a reçu en audience privée les élèves du collège américain du Nord. Un ecclésiastique qui accompagnait les jeunes sémi-

naristes a offert au Saint-Père, au nom de S. G. Mgr Williams, évêque de Boston, la somme de 28,000 fr. recueillie, à titre de donier de saint Pierre, parmi les fidèles de ce diocèse.

“ Le même jour, Sa Sainteté a reçu dans la salle du Consistoire les souhaits de bonnes fêtes et de bonne année d'un nombre considérable de familles étrangères. Après avoir fait le tour de la salle, permettant aux visiteurs de lui baiser l'anneau pastoral, le Saint-Père a adressé à tous de touchantes paroles, en français, relatives à la fête de la Nativité du Sauveur.

— Les offrandes de toute espèce envoyées au Saint-Père à l'occasion des fêtes de Noël ont aussi témoigné de l'attachement des catholiques envers leur bien-aimé Père et Souverain. Mais ce que Pie IX reçoit d'une main, il le distribue de l'autre aux membres souffrants du Christ. Nous n'en citerons qu'un exemple : En nous rendant ce matin au Vatican, nous avons rencontré Pietro, surnommé le pauvre du Pape à cause des aumônes qu'il reçoit de Sa Sainteté ; il traversait tout joyeux la cour Saint-Damas, deux chapons à la main : ” “ C'est le Saint-Père qui m'a fait ce cadeau, ” s'est-il écrié en voyant que nous allions l'aborder, et s'il s'est éloigné tout ému et joyeux.

Mardi, 24 décembre 1872.

Ce matin une partie du corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège a présenté à Sa Sainteté les félicitations et les souhaits de bonne année. La légation française était représentée par M. de Cambefort, chargé d'affaires, et par M. Deshorties de Beaulieu, consul du France. L'absence de M. le comte de Bourgoing était justifiée par la démission qu'il vient de présenter de ses fonctions.

Cette démission, qui honore grandement la fermeté de l'illustre représentant français dans l'accomplissement de son devoir, a été motivée par l'ordre qui lui est venu de Versailles d'envoyer l'équipage de l'*Orenoque* au Quirinal, afin de présenter officiellement à Victor-Emmanuel l'humble hommage de leurs félicitations.

— Après la réception du Corps diplomatique, Sa Sainteté a admis en audience particulière le prince et la princesse de Furstenberg.

Le jour de saint Jean, fête du patron de Sa Sainteté, les visites de cardinaux, de prélats, de princes romains et de sociétés catholiques se sont succédé au Vatican. La veille, le Pape avait reçu les hommages de dévotion filiale et de dévouement de sa garde noble. Ce jour-là, il a admis dans la salle consistoriale 300 officiers de son armée.

L'audience a été solennelle : Pie IX était sur son trône, ayant à ses côtés dix cardinaux, ses ministres et tous les prélats de la cour. Après s'être prosterné aux pieds de Sa Sainteté, M. le général Kanzler, ministre des armes, a présenté l'adresse dont voici la traduction :

“ Très Saint-Père,

“ Cette année encore, Dieu nous accorde l'honneur et la consolation de nous unir en bon nombre autour du trône pontifical pour présenter à Votre Béatitudo les souhaits respectueux et fervents de félicité, ainsi que les protestations d'une gratitude et d'une fidélité qu'aucune circonstance ne saurait affaiblir.

“ Nos frères d'armes, épars à cette heure en des pays lointains, s'associent à nous par leurs adresses.

“ Saint-Père, la situation politique n'a fait qu'empirer depuis le 20 Septembre, et du même pas s'avance contre l'Eglise catholique la persécution de nos modernes tyranneaux, lesquels, sous le masque du libéralisme, imitent les anciens païens en ce qu'ils avaient de moins imitable. Et comme si ce n'était point assez, le spectre sombre et menaçant de la question sociale se montre devant nous.

“ L'Eglise, avec ses préceptes d'amour et de charité envers le prochain, peut, si on l'écoute, adoucir les souffrances des classes ouvrières et pauvres sans blesser les droits des classes élevées. Que si la génération actuelle, cependant, devait, en punition de ses fautes et de ses crimes, subir le désastre de la guerre sociale, ce serait l'Eglise, l'Eglise seule, qui pourrait reconstituer la société sur des bases solides et durables.

“ Quoi d'étonnant donc que les fidèles contemplent avec anxiété, en même temps qu'avec confiance, admiration et amour, l'auguste et courageux Pontife qui, bien que combattu ou abandonné par les puissances de la terre, défend la religion, la justice et le droit foulés aux pieds ?

“ Quoi d'étonnant que les catholiques pères de famille aient envoyé à Votre Sainteté, avec leur obole, leurs enfants appelés *mercenaires* par des gens incapables d'élever leur cœur et leur intelligence au-dessus du niveau des intérêts matériels ?

“ Quoi d'étonnant enfin que les meilleurs d'entre les nobles et les citoyens romains se soient présentés en volontaires dans les moments du péril (non pas comme des *volontaires forcés*), pour défendre le Saint-Siège, et qu'ils attendent à cette heure avec la grande majorité de vos sujets le jour où Votre Béatitudo reprendra tous ses droits ?

“ Et qui ne comprend la joie que nous éprouvons en venant aujourd'hui devant notre aimé Père et Roi, avec la conscience d'avoir rempli notre devoir ?

“ Que Votre Sainteté daigne donc mettre le comble à cette joie en accueillant nos vœux et en nous bénissant, ainsi que nos compagnons d'armes absents.”

A cette noble Adresse, Pie IX a répondu par une improvisation dont voici le sens :

“ Ce que vous avez dit sur l'état de la société est très-vrai, et une des

preuves de cet état est de vous voir, vous soldats d'honneur et de devoir, sans armes devant moi. Pour vous donner des armes devrais-je, comme d'autres rois l'ont fait jadis, transformer les fers des instruments aratoires ? Non, parce que, en ce moment, Dieu se tait sur ce point, et parce que moi, son indigne Vicaire, je dois imiter son silence. Loin de moi de pousser à la guerre.

“Comment donc, demanderez-vous, sera vaincue la révolution ? Par elle-même. Elle se suicidera et sera ensevelie.

“Je vous rappellerai deux faits de l'antiquité. Un jeune homme imberbe affronta un géant, l'abattit et lui coupa la tête. Une faible femme, voyant sa patrie attaquée, dit à ses concitoyens : Résistez sans crainte, et elle pénétra sous la tente d'Holopherne, pria le Seigneur, et détachant d'une colonne le fer du soldat, elle lui trancha la tête, qu'elle apporta dans un sac à la ville délivrée.

“Que faut-il conclure de ces faits ? Que Dieu, qui en d'autres temps a sauvé les siens par des moyens très-faibles en apparence, sauvera de même son Eglise.

“La révolution mourra du manque de morale et de religion. Elle se suicidera, je le répète ; mais afin d'obtenir cela, il faut prier Dieu, le prier avec ferveur et avec foi, de mettre un terme aux souffrances de sa ville, de sa Jérusalem. Je prie, mais non pas pour Moi, parce que, Dieu le sait, peu de jours me restent.

“Je prie pour l'Eglise, et je suis sûr d'être exaucé. Je vous bénis, mes chers amis, vous et vos familles, ainsi que ceux de vos compagnons éloignés, et j'espère que vous reviendrez ici un jour avec vos vêtements militaires et l'épée pendue au côté.

“*Benedictio Dei*, etc.”

C'est là, nous dit notre correspondant, le sens de l'improvisation rapide du Pape.

Les généraux marquis Zappi et de Kalbermatten étaient venus à Rome pour cette circonstance, ainsi que les jeunes patriciens Aldobrandini, Rospigliosi, Patrizi, etc., soldats de l'armée de l'Eglise au 20 Septembre 1870. (Univers.)

PARIS.—*Les messes de minuit à Paris.*—Nous avons visité, cette nuit, les principales églises de Paris, écrit la *Liberté*, et nous avons trouvé dans toutes une foule considérable. On a célébré partout la messe de minuit avec la plus grande pompe. A la Madeleine, un quart-d'heure après l'ouverture des portes, l'église était comble ; à onze heures et quart on n'entrait plus. Contrairement aux anciens usages de cette église artistique, la messe n'a été chantée qu'en plain-chant. A l'église du Jésus, rue de Sèvres, on admirait beaucoup une imitation de montagne de Bethléem, avec l'étable et tous les personnages traditionnels de la crèche.

A côté de ces églises, dont les solennités attirent toujours les Parisiens : il existe à Paris, outre les chapelles des communautés religieuses, un certain nombre d'oratoires privés où l'on célèbre la messe de minuit. Le noble faubourg en possède trois ou quatre, parmi lesquels un est surtout bien connu : c'est la chapelle de Mgr. de Ségur, un vrai bijou, où le prélat n'admet pour la messe de minuit que les membres de sa famille et les personnes attachées à son service. On a dit que Mgr. de Ségur était presque aveugle, mais ce vénérable prélat a entièrement perdu la vue depuis plusieurs années.

Dans un coin des plus calmes de Paris, rue de Monsieur, on a célébré un office unique dans son genre : une messe selon le rit arménien. Les années précédentes, la messe se disait à quatre heures de l'après-midi cette année, le collège étant évacué depuis la guerre et le patriarche absent, on a pu donner à la fête autant de solennité.

A Saint-Sulpice, il n'y avait pas moins de vingt gardiens de la paix pour contenir la foule à l'intérieur.

Des portes étaient réservées pour l'entrée, et d'autres pour la sortie. A la messe de minuit assistait une partie du Séminaire de Saint-Sulpice. On évalue à plus d'un millier les personnes qui ont communiqué.

A Saint-Thomas-d'Aquin même foule, mais très-bien choisie. Nombre de grands noms du faubourg s'approchent de la Sainte-Table. L'église est splendidement éclairée. Aucune voiture au dehors malgré la pluie. Tout ce monde est venu et s'en retourne à pied.

A Sainte-Clotilde, au contraire, les fidèles du quartier ne se sont point départis de leurs habitudes aristocratiques. Des files de voitures entourent l'église : à l'intérieur, le public est un peu moins nombreux. Nous avons pu arriver jusqu'au maître-autel.

Là, il y a beaucoup de militaires et plusieurs d'entre eux ont communiqué.

Il n'y a rien à signaler pour les paroisses d'ordre secondaire de la rive gauche de la Seine.

A l'église de Notre-Dame-des-Victoires, le service a commencé à onze heures et demie et s'est terminé à deux heures. La communion seule a duré une heure entière : deux mille personnes y ont pris part.

LORD DUFFERIN A MONTREAL.

Son Honneur le Maire recevait le 8 de ce mois, la lettre suivante, qui n'a pas besoin de commentaires :

Ottawa, 6 Février 1873.

MONSIEUR,

J'ai reçu instruction de Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada, de vous exprimer, à vous et à tous vos concitoyens, le profond sentiment de reconnaissance que Son Excellence a éprouvé, non-seulement pour la gracieuse et magnifique hospitalité dont Elle a été l'objet, ainsi que la Comtesse de Dufferin, durant leur séjour dans la ville de Montréal, mais aussi pour la courtoisie et la bonté que leur ont témoignées toutes les classes de la population.....

Pendant leur séjour dans votre ville, le Gouverneur-Général et la Comtesse de Dufferin ont eu occasion de visiter la plupart des institutions publiques de Montréal, et quoique forcées, faute de temps, de remettre la visite de quelques autres établissements à une période plus éloignée, Elles ont vu suffisamment pour se convaincre que le public de Montréal est disposé à supporter et à promouvoir, avec tout le dévouement et la libéralité possibles, toute institution qui peut apporter quelque soulagement et quelque consolation à l'humanité souffrante, et qu'il ne néglige rien pour faire progresser les lettres, la religion, ou les arts et les sciences de la civilisation moderne.

Quoique, pour des raisons évidentes, Leurs Excellences se soient trouvées dans l'impossibilité de n'être en rapport qu'avec un petit nombre de vos concitoyens, Elles ont, cependant, emporté avec eux le plus doux souvenir des relations sociales qu'Elles ont eues avec les plus principaux membres de cette aimable société qui habite Montréal, et Elles espèrent que durant leur séjour dans la Puissance, il leur sera donné de renouer les liens d'amitié avec les personnes qui leur ont manifesté tant de bonté et de bonne volonté.

Que Montréal soit destiné à devenir une des villes les plus peuplées et les plus importantes du continent américain, cette question n'offre plus maintenant aucun doute, et l'objet principal de l'ambition du Gouverneur Général sera de favoriser, de promouvoir et d'admirer le développement de votre commerce, l'extension de votre ville et la prospérité de ses habitants.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant servt.,

J. LUARD PATTISSON,

Secrétaire privé.

A SON HONNEUR,

LE MAIRE DE MONTREAL,

Etc., etc., etc.

LORD DUFFERIN ET NOS MAISONS D'ÉDUCATION.

Comme nous le disions dans un numéro précédent, notre Gouverneur-Général ne reste pas inactif pendant son séjour à Montréal. Tous les jours Son Excellence visite de nouvelles institutions. Après l'académie de M. Archambault, Lord Dufferin a visité l'Université McGill et diverses autres maisons d'éducation de cette ville. Hier après-midi, c'était le tour des RR. PP. Jésuites et des Frères des Ecoles Chrétiennes. Ces Messieurs avaient été prévenus et s'étaient préparés à recevoir dignement le Représentant de notre Souveraine.

Les RR. PP. de la Compagnie de Jésus ont reçu Son Excellence dans une salle ornée avec un goût exquis. Rien n'avait été oublié pour fêter le populaire Gouverneur : musique instrumentale, chant, tout avait été préparé avec soin. *Minerve*

LORD DUFFERIN A VILLA-MARIA ET AU COLLEGE DE MONTREAL.

Au train dont il y va, dit encore la *Minerve*, Lord Dufferin aura bientôt visité toutes les institutions d'éducation de Montréal et dans un rayon de trois milles de notre ville. Il se prête à cette œuvre avec une bonne volonté, un empressement dont tous les amis de l'éducation doivent lui savoir gré, car la visite d'un homme comme Lord Dufferin est un encouragement pour les élèves et fait époque dans la vie du Collège ou du Couvent.

Rien ne l'arrête dans ses visites. Il met de côté toutes occupations et brave même les tempêtes les plus désagréables qui viennent fondre parfois sur notre ville. Nous manquerions à notre devoir si nous oublions de dire que Lady Dufferin partage le travail de Son Excellence et mérite autant, sinon plus, de remerciements que Lord Dufferin.

Le 24 Janvier, malgré la neige et un vent qui brûlaient la figure, LL. EE. se rendirent à Villa-Maria pour assister à une petite fête de famille organisée en leur honneur.

Lord Dufferin fit une rapide tournée dans ce superbe établissement de Villa-Maria, qui servit autrefois de résidence à Lord Elgin, et passa ensuite dans la salle de réception, où son entrée fut saluée par les élèves.

L'une d'elles, Mademoiselle Pinsonneault, lut ensuite l'adresse suivante :

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Dès son arrivée dans ce pays, Votre Excellence s'est empressée de manifester l'intérêt qu'Elle prend à l'éducation de la jeunesse, en visitant les différents établissements religieux et en donnant à tous la preuve des sentiments généreux et importants qu'Elle entretient à leur égard.

La Capitale de la Province a été la première à recevoir les faveurs de Votre Excellence, et l'écho des fêtes joyeuses dont votre présence et celle de Madame la Comtesse de Dufferin ont été le signal, est parvenu jusqu'à cette retraite de Villa Maria, autrefois "Monklands." C'est donc avec un grand bonheur qu'aujourd'hui nous recevons dans cette ancienne résidence Vice-Royale, un des successeurs de Lord Elgin, qui rappelle d'une manière si frappante les gracieuses dispositions de ce Gouverneur avec les populations de cette Province, et qui, comme lui, parle avec autant de facilité que d'élégance, la langue de la fondatrice de cette

institution, l'immortelle Marguerite Bourgeois, qui a tant contribué à illustrer ce que Lord Elgin lui-même a si heureusement appelé : " L'époque héroïque de ce continent."

Les choses ont bien changé depuis les jours si peu éloignés encore où ce Gouverneur occupait la résidence qui s'appelle aujourd'hui Villa-Maria : le commerce et l'industrie ont presque doublé l'étendue, la richesse et la population de la Cité, qui gravit rapidement la montagne et menace de nous entourer bientôt nous-mêmes et d'interrompre par ses mille bruits le silence de notre solitude.

Dans les rapports de notre pays avec les autres, bien des changements se sont opérés, bien des modes nouvelles ont été inventées par les hommes, en littérature et en mille autres choses où ils portent assez souvent l'inconstance que l'on nous reproche ; mais une chose, du moins, reste la même, c'est l'attachement de notre population au gouvernement de notre Gracieuse Souveraine et son respect pour ses dignes représentants.

Nous sommes heureuses, Milord, d'être les interprètes de cet établissement et de tout cet auditoire pour vous exprimer ces sentiments, pour saluer en vous le digne représentant de notre bien aimée Souveraine, et pour souhaiter la bienvenue à l'ami zélé des sciences et des arts, au patron distingué des lettres, à celui enfin que sa renommée littéraire, son courage et son esprit de recherches scientifiques avaient fait connaître ici comme dans des latitudes encore plus élevées.

Mademoiselle Scott lut ensuite une adresse à Lady Dufferin. Voici cette adresse :

A Son Excellence Madame la Comtesse de Dufferin,

Madame,

C'est avec un bonheur qui n'a d'égal que notre admiration pour vos éminentes qualités, que nous vous voyons passer en ce moment au milieu de nous. On a dit que les " extrêmes se touchent." C'est une vérité que nous voyons clairement aujourd'hui. D'un côté, la noblesse de la naissance, la dignité des manières et l'illustration du talent forment à l'envie sur votre front une couronne que plus d'une Reine aurait droit d'envier, et faisant en même temps de votre personne la première Dame de la Puissance, le plus gracieux représentant de notre bien aimée Souveraine, la sœur des Ossian et des Burns, et l'orgueil de l'Irlande ; de l'autre, d'humbles enfants au printemps de la vie, au début de la science, qui ne connaissent rien de plus doux sur la terre que de bien jouer et de faire du bruit au couvent, si ce n'est de passer un grand congé à la maison avec leur bonne maman, et qui croient rêver quand elles voient apparaître devant elles une grande Dame comme Lady Dufferin, la noble épouse de notre Gouverneur!..

Tels sont, Madame, les extrêmes qui se rencontrent et qui se touchent aujourd'hui dans cette enceinte. Le temps jaloux de notre bonheur va bientôt les séparer, mais il respectera toujours le souvenir et les impressions que votre aimable visite aura déposés dans nos cœurs, et l'on redira dans cette maison le nom de Lady Dufferin aussi longtemps qu'on chantera en Irlande, "The Meeting of the Waters." Puissent le bonheur et la gloire vous être toujours fidèles, et puissiez-vous passer en Canada des heures assez agréables pour oublier la rigueur de son climat, et pour ne pas trop regretter le beau ciel qui vous a vue naître !

Telle est, Madame, le vœu que forment au commencement de cette nouvelle année pour votre illustre personne et pour celle de Lord Dufferin, les Elèves de la Congrégation de Notre-Dame de Villa-Maria.

Les élèves vêtues de blanc étaient placées sur une estrade, et formaient trois demi cercles, Milles. Massoletti, MacDonald, E. Murphy, DeSala-berry, Barsalou, Beaudry, J. Murphy, Malin, et C. Pouliot, donnèrent une jolie pièce dans laquelle quatre personnages : Anglia, Caledonia, Erin et Canada, vinrent tour à tour rappeler à quels titres Lord Dufferin appartient aux différents pays qu'ils représentaient.

Mesdemoiselles Mulareky et Jodoïn présentèrent chacune un bouquet à Lady Dufferin. Quelques élèves jouèrent ensuite un charmant morceau : *The Meeting of the Waters* et chantèrent les *Messagers ailés*.

Lord Dufferin et Lady Dufferin répondirent en termes fort heureux aux adresses qui venaient de leur être présentées, et la fête était finie. Tous ceux qui y ont assisté en garderont un excellent souvenir.

Quelques minutes plus tard les personnages distingués qui venaient de se quitter, se retrouvaient avec LL. EE., au collège de Montréal, où la musique du collège fit entendre ses plus joyeuses fanfares pour saluer l'arrivée du gouverneur-général. Lord Dufferin parcourut rapidement les salles spacieuses de ce collège, un des plus beaux du pays, et se rendit dans la salle de réception où M. Ernest Morceau lui présenta l'adresse suivante :

A Son Excellence Lord Dufferin, Gouverneur-Général de la Puissance du Canada, etc., etc., etc.

Milord,

Le Collège et le Grand Séminaire de Montréal depuis longtemps attendaient, avec une vive impatience, la noble visite qui les honore aujourd'hui.

Votre Excellence n'avait pas encore foulé le sol de notre loyal Canada, que déjà la renommée, franchissant l'Océan, nous entretenait de l'illustre naissance du descendant des Blakewood, du mérite littéraire de l'héritier des Sheridan et des Norton, de la science de l'auteur des Lettres des Hautes Latitudes, et du talent administratif du Baron de Clandeboye, éprouvé dans de nombreuses, d'importantes et de délicates missions, honoré par de brillantes distinctions, et dernièrement enfin couronné par notre Gracieuse Souveraine, qui lui confiait le gouvernement d'une des plus belles colonies de ce royaume sur lequel le soleil ne se couche jamais

Tant de mérites unis à cette distinction, à cette affabilité et à cette bonté que tous admirent également dans Lady Dufferin, n'ont pas tardé, Milord, à rendre le nom de Vos Excellences populaire jusqu'au fond de nos campagnes.

Pour nous, nous sommes profondément touchés de l'intérêt que Votre Excellence, Milord, porte à la jeunesse ; nous savons les sages conseils qu'elle lui donne ; et dans cette vieille maison de Saint-Sulpice, honorée par tant de vos illustres prédécesseurs et par un prince du sang, dans cette maison où nous apprenons si bien la loyauté, et nos autres devoirs envers nos princes, nous nous appliquerons " à amasser des trésors de con-

“ naissances et ce qui est bien plus important, à discipliner et à régler
 “ notre esprit, à fortifier notre intelligence, et à lui faire acquérir ces
 “ habitudes de travail, cette puissance de perception et d'analyse qui leur
 “ permettront de lutter contre les difficultés et les obstacles de toute na-
 “ ture, de résoudre tous les problèmes, et de tirer profit de toutes les cir-
 “ constances favorables que peuvent offrir les divers hasards de la vie et
 “ de la fortune.”

Grâces vous soient rendues, Excellence, pour ces sages avis ; ce jour est celui de vos bienfaits, mais tous ceux qui suivront seront consacrés aux vœux que formera notre reconnaissance pour votre bonheur et celui de votre noble famille.

Collège de Montréal, 24 janvier 1873.

Le jeune M. Monk lut une adresse en anglais.

Son Excellence répondit en ces termes :

Aux élèves du Collège et du Grand Séminaire de Montréal.

MES JEUNES AMIS,

Je puis difficilement vous exprimer comme je le voudrais l'émotion que me cause votre réception chaleureuse et spontanée que vous faites à la Comtesse de Dufferin et à moi-même.

Dans l'adresse qui vient de m'être lue, vous avez employé les paroles mêmes dont je me suis servi dans une autre occasion du même genre. C'est vraiment flatteur et encourageant pour moi de voir que ce que j'ai pu dire alors ait été remarqué et approuvé, surtout parce que j'y trouve la preuve que vous appréciez mon désir de m'associer à ceux qui, comme vous, n'ont pas encore entrepris, avec leurs seules ressources, le combat de la vie et de vous encourager tant dans vos études actuelles que dans vos efforts et vos aspirations futures.

Il a été accordé à chacun de vous certains talents auxquels il est de votre devoir de donner toute l'extension possible. C'est sous la sage et habile direction de savants ecclésiastiques que ces talents se développent, et je vous exhorte chaleureusement à ne perdre aucune occasion de profiter des avantages qui vous environnent ; car soyez sûrs que tous les efforts que vous faites pour vous perfectionner, vous vaudront le centuple dans l'autre vie.

Après avoir lu sa réponse, Lord Dufferin fit quelques réflexions sur l'éducation et s'exprima avec une rare facilité d'expression. Il ne nous est pas donné d'entendre souvent un orateur manier l'anglais avec autant d'habitude et de science. La phrase arrive toujours correcte et revêt sa pensée d'une forme aussi élégante que précise. Jamais il n'hésite, on croirait préparé à l'avance ce qui n'est qu'une improvisation. Il était près de six heures lorsque Lord Dufferin prit congé des messieurs de Saint-Sulpice, en sorte qu'il avait consacré toute l'après-midi à visiter le couvent et le collège. A coup sûr ça été une après-midi bien remplie.

(A continuer.)